A-8

~~18. B. 397.~~

BOSTON
MEDICAL LIBRARY

IN THE
Francis A. Countway
Library of Medicine
BOSTON

OBSERVATIONS
CHIRURGICALES
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE,

TRAITÉES suivant une nouvelle Méthode.

Par M. DARAN, Ecuyer, Conseiller, Chirurgien ordinaire du Roi, servant par quartier, & Maître en Chirurgie de Paris.

CINQUIEME ÉDITION,

Augmentée de nouvelles Obſervations, & de Remarques particulieres.

A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire rue Sainf Severin.

M DCC LXVIII.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

9196

AVERTISSEMENT.

LA quatrieme Edition du Traité des Maladies de l'Urethre par M. Daran, se trouvant entiérement épuisée, on a cru devoir en donner une nouvelle. On a fait dans cette derniere des changemens considérables, parce que les circonstances l'exigeoient. Toutes les cures opérées par la Méthode de M. Daran, soit à Paris, soit dans diverses Provinces de France, étoient suffisamment connues par les quatre précédentes Editions : il s'agissoit dans celle-ci, de faire connoître également les guérisons que cette même Méthode a procurées aux Habitans de la Grande-Bretagne, pendant les deux années que M. Daran, invité par des personnes de distinction, a passées en Angleterre par congé de la Cour. On a donc sup-

primé les anciennes Observations ; & l'on a inséré, dans ce Volume, les nouvelles cures faites à Londres. On y a ajoûté des Remarques particulieres sur le remede de l'Auteur ; & le tout ensemble forme quatre Parties, entre lesquelles il y en a deux qui n'avoient point encore paru. Ces quatre Parties sont, 1° *le* Discours préliminaire, *renfermant un* Traité des Maladies de l'Urethre. 2° *Les* Lettres des Médecins & des Malades qui ont attesté l'efficacité de la Methode de M. Daran, *dans le traitement de ces maladies.* 3° *Des* Remarques particulieres *sur cette méthode.* 4° *Des* Observations nouvelles *touchant les cures opérées en Angleterre pendant les deux années de séjour qu'y a fait M. Daran.*

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce Volume.

PREMIERE PARTIE.

DISCOURS préliminaire, ou réflexions sur les maladies de l'urethre. Objet de ces réflexions. Page 1
Le raccourciſſement des fibres de l'urethre. 4
Effet nuiſible des aſtringens. 5
Les calloſités, ou cicatrices. 12
Les carnoſités, caroncules, ou excroiſſances. 14
Les ulcères de l'urethre. 38
Le gonflement du verumontanum, 66

L'endurciſſement des proſtates, ou des véſicules ſéminales. 69
Les concrétions particulieres. 76
Suites des gonorrhées virulentes mal guéries. Ibid
Diagnoſtic des maladies vénériennes de l'urethre. 80
Inſuffiſance des diagnoſtics ordinaires. 82
Deſcription de l'iſchurie vénérienne. 85
Reméde de l'iſchurie. 91
Reméde de la ſtrangurie habituelle. 126
Strangurie vénérienne des femmes. 171
Explication de quelques termes d'art, répandus dans le Diſcours préliminaire. 193

SECONDE PARTIE.

EXTRAIT de quelques Lettres, qui conſtatent l'efficacité du reméde de M. Daran. 195
Lettre de M. Chicoyneau, premier mé-

decin du roi, à M. Bertrand, doyen des médecins de Marseille. 195
Réponse de M. Bertrand, 199
Lettre de M. Bruhier, docteur en médecine, censeur royal des Livres, & l'un des Auteurs du Journal des Sçavans, à M. Manget, docteur aggrégé au Collége des médecins de Genève. 202
Lettre de M. Procope, docteur en médecine, à M. Chicoyneau, premier médecin du roi. 213
Réponse de M. Chicoyneau, 218
Lettre de M. Brisseaud, de la ville d'Orbe, Canton de Berne & de Fribourg, à M. Bourgeois, docteur en médecine de la ville d'Yverdun, Canton de Berne, en Suisse, au sujet de la Méthode de M. Daran. 225
Certificat des médecins & chirurgiens. 230

TROISIEME PARTIE.

REMARQUES *particulieres.* 232

Lettre de M. Daran, pour servir de réponse à un article du Traité des Tumeurs de M. Astruc, *où l'Auteur prétend que les bougies de M. Daran lui sont connues, & croit en donner la composition.* 234

Suite des remarques particulieres. 243

Liste alphabétique des médecins qui ont attesté l'efficacité de la Méthode de M. Daran. 255

Liste alphabétique des chirurgiens. 259

QUATRIEME PARTIE.

OBSERVATIONS contenant les principales guérisons opérées à Londres par M. Daran, en employant sa méthode. 265

Observations sur le glit, *que nous nommons* écoulement, *& que quelques-uns appellent improprement,* relâchement des vaisseaux.

Fin de la Table des Matieres.

DISCOURS

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE,
OU
RÉFLEXIONS
SUR LES MALADIES
DE L'URETHRE.

Objet de ces Réflexions.

APrès avoir parlé dans mon *Traité de la Gonorrhée virulente*, du siége de cette maladie, de ses signes diagnostics & prognostics, & de la maniere de la guérir, je traiterai aujourd'hui de ses suites.

Quelque variété qu'on y remarque,

elles se réduisent pourtant proprement à deux ; un écoulement opiniâtre par l'urethre, & une difficulté d'uriner. C'est un ulcére qui est le principe ordinaire de cet écoulement opiniâtre, qui afflige si souvent les malades ; mais quelquefois il n'en suinte que très-peu de matiere, que le torrent des urines entraîne & rend insensible. C'est ce que je prouverai plus bas. Actuellement je vais m'attacher à développer tout ce qui a rapport à la difficulté d'uriner. Mais je prie le Lecteur de ne point perdre de vue, que je ne parle ici que des maladies de l'urethre, & non de celles des reins & de la vessie.

Causes de la difficulté d'uriner.

L'urine ne peut couler difficilement, que parce que le diametre du canal est retréci. Il est retréci par tout ce qui cause à ses fibres une contraction contre nature, ou par ce qui remplit une partie de son diametre, ou parce qui le comprime en dehors, comme le gonflement de quelqu'une des parties qui l'environnent. Les causes sensibles de la difficulté d'uriner vénérienne, sont donc ; 1º le

raccourciſſement des fibres de l'urethre ; 2° les calloſités ou cicatrices dures & calleuſes que les ulcéres gonorrhoïques maltraités ont laiſſées dans le canal ; 3° les caroncules ou carnoſités que ces ulcéres, devenus fougueux, y ont fait pulluler ; 4° les ulceres calleux, opiniâtres & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des proſtates, des véſicules ſéminales, & de toutes les glandes qui verſent dans l'urethre une liqueur propre à la lubrefier ; 5° le gonflement conſidérable du vérumontanum, partie qui devient même quelquefois ſquirrheuſe ; 6° l'endurciſſement, le ſquirrhe ou la calloſité des proſtates, ou des véſicules ſéminales ; 7° les mêmes parties devenues fongueuſes, ſpongieuſes, & qui ont acquis une diſpoſition prochaine à ſe gonfler à la moindre occaſion ; 8° enfin la formation de quelque concrétion particuliere qui diminue le diametre du canal. Nous allons parler en particulier de chacune de ces cauſes conjointes.

Le raccourciſſement des fibres de l'urethre.

PREMIERE CAUSE.

1. Je ne connois que les remedes aſtringens, âcres & piquans, qui ſoient capables de cauſer le raccourciſſement des fibres de l'urethre. Leurs particules âcres irritant ces fibres, en cauſent la criſpation, qui eſt inſéparable de leur raccourciſſement. Ces particules font ſur les fibres le même effet que la ſanie produite par l'altération que le virus vénérien a cauſée dans les liqueurs qui s'écoulent dans l'urethre, leſquelles, irritant & crêpant les fibres de ce canal, le raccourciſſent de maniere qu'il devient incapable de l'extenſion dont il eſt naturellement ſuſceptible, toutes les fois que quelque cauſe oblige le ſang de s'épancher en quantité dans les corps caverneux du pénis; ce qui produit une chaudepiſſe *cordée*; nom qui lui eſt donné, parce que, dans l'érection, le raccourciſſement de l'urethre fait l'effet d'une corde qui empêcheroit le gland de s'élever. Cet accident, auquel l'état inflammatoire du canal a beaucoup de part, eſt d'autant plus

fâcheux, que l'érection eſt plus fréquente dans les gonorrhées les plus malignes ; & c'eſt un de ceux qui fatiguent & qui tourmentent le plus les malades. S'il eſt donc vrai que les aſtringens, dans la gonorrhée, operent ſur l'urethre comme le virus qui l'a produite, il ne faudroit pas d'autres raiſons pour en proſcrire l'uſage. Mais ce n'eſt pas la ſeule. Il y a longtems que les plus habiles Praticiens ſe ſont élevés contre les aſtringens, dans quelque cas qu'on veuille les employer ; c'eſt ſur-tout dans la gonorrhée, qu'ils en condamnent l'application ; & c'eſt avec beaucoup de raiſon. Quoique cette diſcuſſion ſoit en quelque ſorte étrangere à mon ſujet, puiſque les aſtringens ne ſont communément que des cauſes éloignées de la difficulté d'uriner vénérienne, il eſt trop intéreſſant pour le Public de le déſabuſer de leur efficacité prétendue, pour négliger cette occaſion de le faire.

Effet nuiſible des aſtringens.

Ceux qui prendront la peine de lire mes obſervations, verront que l'uſage de ces remedes eſt très-infidele. Beau-

coup de mes malades les ont employés en vain; quelques autres, après avoir eu le malheur de les voir réussir en apparence, ont été assez heureux pour que la nature surmontât la violence que ces remedes lui faisoient; & l'écoulement a recommencé. D'autres enfin, peut-être parce que les injections étoient en même-tems cathérétiques & astringentes, ne l'ont point vu reparoître, mais ont payé, par des maux bien plus grands, le léger avantage de la suppression d'un écoulement beaucoup plus incommode que douloureux. Ces injections produisent souvent un si grand resserrement du canal de l'urethre, que la sortie de l'urine en est interceptée; & c'est ce qui m'a fait mettre cette espece de resserrement au nombre des causes conjointes de la difficulté d'uriner vénérienne.

Il est aisé de concevoir que tous les émolliens sont propres à remédier à ce rétrécissement, & qu'ils le font d'autant mieux, qu'ils ont cette vertu dans un dégré plus éminent. Mais que faut-il de plus, pour ne point balancer à bannir entiérement l'usage des astringens, que leur infidélité démontrée, soit parce qu'ils n'operent pas, ou que leur opération n'est

pas durable, soit parce qu'en supposant que leur opération soit durable, on est obligé d'en détruire l'effet, à moins qu'on ne veuille s'exposer aux accidens les plus fâcheux ? Or, que telles soient communément les suites de leur usage, c'est ce dont il n'est pas possible de douter. Je puis en appeller à l'expérience de tous les Praticiens de bonne foi. Mais comme ils ne peuvent parler à mes Lecteurs, faisons-leur entendre du moins ceux dont l'autorité ne doit leur laisser aucun scrupule. M. Astruc, Liv. III, *de son Traité des maladies vénériennes*, chap. 10, parlant des fautes que l'on commet souvent dans le traitement de la gonorrhée, met de ce nombre, « l'usage imprudent » des injections astringentes dans l'urethre aux hommes, & dans le vagin » aux femmes, avec la pierre médicamenteuse de Crollius, le colcothar, » la poudre de Verny, & avec d'autres » semblables poudres styptiques, vitrioliques, alumineuses, &c. qui, d'un » côté, resserrant l'urethre, attirent de » fâcheuses stranguries, lesquelles ne sucdent que trop souvent à la gonorrhée, & qui, de l'autre, causent la » vérole toutes les fois qu'il reste la moin-

» dre partie de virus dans la ſemence, » ou dans l'humeur ſéminale dont le flux » eſt ſupprimé. » Il ajoûte, au chap. 4, que l'uſage imprudent des injections aſtringentes, lorſqu'il arrête l'écoulement virulent, doit être regardé comme une des cauſes de l'abſcès du périnée qui ſurvient à la gonorrhée. J'ai rapporté, dans la troiſieme partie des premieres éditions de cet ouvrage, pluſieurs obſervations qui donnent une juſte idée de ces ſortes d'abſcès, & font voir dans quel abîme de maux ils précipitent les malades.

M. Col de Vilars entre dans un plus grand détail que M. Aſtruc, ſur les mauvais effets des aſtringens. Je tranſcris ici ce qu'on en lit au Tome IV *de ſon Cours de Chirurgie.*

« Cette méthode de guérir la gonor-» rhée virulente, n'eſt point, dit-il, » moins dangereuſe, qu'elle eſt prompte » & facile. L'expérience n'a que trop » ſouvent fait connoître que toutes les » injections vitrioliques, aſtringentes, » ou chargées de ſels acides fixes, tel-» les que celles de Muſitan, ou qui ſont » faites avec la pierre médicamenteuſe, » le colcothar, ou les poudres ſtypti-» ques & alumineuſes, capables d'ar-

» rêter promptement le cours de la ma-
» tiere, ne manquent pas de cauſer des
» accidens fâcheux, même la vérole
» univerſelle, quand on les emploie au
» commencement de la maladie, ou
» avant que le virus ait été éteint par
» les remedes convenables. En effet,
» cette matiere qui coule librement, ou
» qui commence à couler des organes
» où ſe trouve le ſiége de la gonorrhée,
» venant à être ſupprimée tout d'un
» coup, s'y accumule, s'y échauffe, s'y
» exalte, & infecte toute celle qui s'y
» rend. Le virus, augmentant ainſi en
» force & en qualité, porte ſes impreſ-
» ſions ſur toutes les parties de la généra-
» tion, reflue même juſqu'aux teſticu-
» les par les vaiſſeaux déférens, excite,
» dans tous ces organes, une inflamma-
» tion conſidérable, ou augmente la
» phlogoſe naiſſante, particuliérement
» dans l'urethre, & au col de la veſſie;
» ce qu'il fait d'autant plus facilement,
» que les vaiſſeaux ſanguins de ce con-
» duit, reſſerrés & étranglés par les ir-
» ritations & criſpations que les parties
» ſalines & ſtyptiques de l'injection cau-
» ſent ur ex fibres, forment un obſtacle
» à la circulation du ſang, d'où naiſſent

» le gonflement des corps caverneux &
» du tissu spongieux de l'urethre, les
» ulceres de ce canal, la dysurie, la
» strangurie, & tous les symptomes qui
» surviennent à une violente gonorrhée.
» Si le virus est fort actif & fort subtil,
» & qu'il ne trouve plus son issue par
» l'urethre, il pénetre les vaisseaux san-
» guins & lymphatiques, se mêle dans
» toute la masse des humeurs, & produit
» une vérole générale, qui se manifeste
» bientôt par des maux de tête, des
» douleurs nocturnes dans tous les mem-
» bres, des exostoses, des pustules, des
» bubons, ou des ulceres vénériens; à
» moins que le levain ne se fixe pendant
» un certain tems dans quelque partie
» organique, pour se réveiller ensuite à
» l'occasion d'une maladie, ou de quel-
» que débauche. Mais si ce virus est lent,
» tardif, grossier, ou qu'il n'occupe que
» les glandes de l'urethre, & qu'il n'ait
» pas eu le tems de s'exalter, & de se
» développer, il se fixe & se concentre
» dans ces glandes; il les endurcit, &
» y reste assoupi, quelquefois un nombre
» considérable d'années, sans causer au-
» cun symptôme fâcheux, jusqu'à ce
» qu'échauffé ou animé par quelque cause

» interne ou externe, il se mette en ac-
» tion, & produise des accidens particu-
» liers, qu'on n'attribue jamais à leur
» véritable cause. »

M. Col de Vilars, en observant que *les astringens ne manquent pas de causer des accidens fâcheux, quand on les emploie au commencement, ou avant que le virus ait été éteint*, semble insinuer qu'on n'a point à craindre ces mauvaises suites de leur usage, lorsqu'on s'en sert sur la fin de la maladie, & après avoir combattu ce virus. J'avoue que les astringens pourroient être employés sans témérité, si l'écoulement dépendoit du seul relâchement des vaisseaux excrétoires; mais l'expérience m'a appris que l'accident incommode, dont il s'agit ici, est l'effet d'un ulcere de l'urethre, qu'on n'a pu parvenir à cicatriser. On ne peut donc être mieux fondé que je le suis, à proscrire en général l'usage des astringens dans la cure de la gonorrhée virulente.

Les calloſités ou cicatrices ;

SECONDE CAUSE.

II. Les calloſités ou cicatrices dures & calleuſes, que les ulceres gonorrhoïques mal-traités ont laiſſées dans l'urethre après leur guériſon, ſont la ſeconde cauſe conjointe de la difficulté d'uriner vénérienne.

En admettant cette cauſe, outre mon expérience, j'ai pour garant Monſieur Aſtruc. On verra ſouvent reparoître ſur la ſcène cet auteur célebre, ainſi que Monſieur Col de Vilars, parce qu'outre que leurs ouvrages renferment tout ce qu'il y a de meilleur dans les traités qui ont été compoſés avec les leurs ſur les maladies vénériennes ; ils s'expliquent avec tant d'ordre & de netteté, que je n'ai garde de priver mes lecteurs des lumieres qu'ils répandent ſur cette matiere. Voici donc comme parle M. Aſtruc, au chap. 4 du livre 3 du traité déja cité.

« Si les ulceres guériſſent enfin, comme en effet il n'eſt pas rare qu'ils » guériſſent, il eſt à craindre qu'ils ne

» laiſſent ſouvent des cicatrices trop du-
» res, & ordinairement plus ſerrées que
» n'étoit la peau en cet endroit avant la
» maladie, qui rideront & rétréciront
» le canal de l'urethre, ſur-tout ſi les
» ulceres étoient profonds, & que leurs
» cicatrices ſoient calleuſes; ce qui ar-
» rive aſſez ſouvent dans les ulceres de
» ces parties, qu'on ne peut pas déter-
» ger. Voilà donc une ſeconde cauſe de
» ſtrangurie, ou de difficulté d'uriner,
» qui produira ſouvent la rétention d'u-
» rine, ſi les cicatrices viennent à ſe gon-
» fler. Pour confirmer ce qu'on vient de
» dire, on peut alleguer l'exemple de
» ceux qui ont le malheur d'être *bridés*,
» en paſſant par le grand remede. On
» ſçait que ce triſte accident n'arrive ja-
» mais, que quand on a laiſſé creuſer les
» ulceres dans la bouche juſqu'aux ten-
» dons des muſcles maſſeters; mais alors
» les cicatrices dures qui ſe forment ſur
» ces ulceres, froncent tellement ces
» tendons, & ces tendons froncés re-
» tirent en haut la mâchoire inférieure
» avec tant de force, qu'il eſt impoſſi-
» ble à ces malades d'ouvrir la bou-
» che. »

Je pourrois citer bien d'autres garants

de l'existence des callosités dans l'urethre ; mais je me bornerai au seul Dionis, qui, traitant des obstacles que le Chirurgien trouve à l'introduction de la sonde dans la vessie, parle *des callosités le long de l'urethre, causées par des cicatrices d'ulceres, qui l'étréciſſent de maniere que la sonde ne peut paſſer, quelqu'effort qu'on faſſe pour la pouſſer.* Il expose encore plus au long la même doctrine, en parlant des carnosités. Ce qu'il en dit se trouvera employé dans l'article suivant.

Les carnosités, caroncules, ou excroiſſances,

TROISIEME CAUSE.

III. La troisieme cause de la difficulté d'uriner vénérienne, consiste dans les caroncules, carnosités ou excroissances, que les ulceres de l'urethre, devenus fongueux, y ont fait pulluler.

Beaucoup de Chirurgiens & Anatomistes célebres nient l'existence des carnosités. Tels sont, entr'autres Palfyn & Dionis, qui réuniſſent ces deux titres. Voici comme le premier s'explique dans

son Anatomie Chirurgicale, part. II. chap. 22 : « Comme les cicatrices, qui se » font à ces ulceres, étréciſſent le con- » duit de l'urine, on prend impropre- » ment cet étréciſſement du conduit, » qui met obſtacle à la ſortie de l'u- » rine, pour une excroiſſance, à qui » l'on donne le nom de carnoſité. Mais » comme dans le corps de ceux qui ſe » livrent aux excès de la boiſſon, (il auroit pu dire à tous les excès en gé- néral) « leur urine, extrêmement échauf- » fée, irrite l'urethre; cette irritation y » occaſionne un dépôt qui cauſe des » gonflemens autour des cicatrices, qui » ſont plus dures & moins flexibles que » le reſte du canal; & ce gonflement » oppoſant autant de digues au paſſage » de l'urine, lorſqu'en introduiſant, dans » le conduit de l'urethre, une bougie ou » une ſonde, on ſent de la réſiſtance à » chacun de ces gonflemens, on croit que » l'inſtrument, dont on ſe ſert, eſt arrêté » par autant de carnoſités. »

Il paroît que c'eſt avec réflexion, que Palfyn s'eſt déclaré contre les carnoſités; & voici, ſuivant toutes les apparences, ce qui l'a déterminé.

M. Gatengeot, dit-il plus bas, dans

» ſon Traité d'Opérations de Chirurgie, » (premiere édition) rapporte que M. » Arnaud prétend qu'il n'y en a point; » & que M. Petit, fameux Chirurgien » de Paris, qui eſt du même ſentiment, » dit qu'il a ouvert quantité de perſon- » nes qui auroient dû être attaquées de » ces prétendues carnoſités ou cicatri- » ces, & que cependant elles avoient » l'intérieur de l'urethre très-uni. De » ſorte que l'obſtacle, que le Chirurgien » trouve avec la ſonde, n'eſt autre cho- » ſe, ſelon ces deux Meſſieurs, qu'un » gonflement du tiſſu ſpongieux de l'ure- » thre, qui rétrécit ce canal, & qui eſt » occaſionné par les vaiſſeaux variqueux » qui entrent dans ſa compoſition. (Il ren- voie ici aux Obſervations de Saviard, obſ. LXXIII.) » M. Petit, ajoûte Pal- » fyn, a fait voir, à l'Académie Royale » des Sciences, la veſſie d'un homme » mort de ſuppreſſion d'urine, qui étoit » le douzieme qu'il eut ouvert mort de » cette maladie, ſans lui trouver aucune » carnoſité dans l'urethre; & le troiſie- » me, dans lequel la glande proſtate, » faiſant ſaillie dans la cavité de la veſſie » à l'endroit du col, empêchoit la ſortie » de l'urine, & rendoit l'introduction de » la ſonde difficile.

» On a cru, dit Dionis, *Opér. de Chirurgie, III Démonst.* la réalité de cette » maladie si bien établie par nos anciens, que personne n'a osé la contester. Ils disoient que l'humeur virulente » d'une gonorrhée, sortant sans cesse » des prostates, corrodoit, par son acrimonie, le conduit de l'urethre, & que » des ulceres il en croissoit une chair » fongueuse, qui faisoit cette maladie. » Ceux qui prétendoient avoir des remedes particuliers pour la guérir, » avoient intérêt de confirmer cette erreur, plutôt que d'en désabuser; & » d'autant plus qu'une telle maladie, » ayant été abandonnée des véritables » Chirurgiens, étoit devenue le partage » de ces coureurs ou distributeurs de » secrets. »

Les carnosités sont donc, selon Dionis, les filles de l'intérêt & de l'imposture. Les Chirurgiens ont *abandonné* cette maladie, *devenue le partage des Charlatans.* Cet arrêt si dur, prononcé contre les plus grands hommes qui aient traité les maladies vénériennes, contre les plus habiles Chirurgiens des premiers tems, contre le célebre Paré, est motivé dans l'Auteur. « Quelque diligence

» que j'aie fait, dit-il, en ouvrant des » corps qu'on accuſoit d'en avoir, je » n'en ai point encore remarqué; & je » n'ai trouvé aucun Chirurgien qui aſ- » ſure d'en avoir vu. J'entends parler » de ceux qui ſont dignes de foi. Je » ſçais qu'il y a beaucoup de gens qui » ont les accidens dont je viens de par- » ler; mais ils ne ſont point cauſés par » les carnoſités. Ce ſont des ſuites d'une » ou de pluſieurs chaudepiſſes, qui ont » ulcéré & corrodé l'urethre en pluſieurs » endroits. Or les cicatrices qui ſe font » à ces ulceres, étant dures, & tenant » de la nature de la calloſité, elles étré- » ciſſent le conduit de l'urine, qui n'a » plus, par conſéquent, tant de facilité » pour ſortir; & ce ſont ces mêmes ci- » catrices qui empêchent le paſſage de » la ſonde, qu'on croit arrêtée par la » carnoſité. »

M. de la Faye, célebre Chirurgien de Paris, dans ſes remarques ſur les opérations de Dionis, non-ſeulement adopte le ſentiment de ſon Auteur, mais il l'appuie d'autorités.

« Les difficultés d'uriner, dit-il, & » les rétentions d'urine, dans leſquelles » tombent ceux qui ont eu, dans leur

» jeuneſſe, une ou pluſieurs gonorrhées, » ſoit qu'elles aient été bien ou mal gué- » ries, ſont occaſionnées par ces dernie- » res maladies ; (le rétréciſſement du canal par des cicatrices, le gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de l'urethre, & celui de la glande proſtate ſupérieure,) » & non par des excroiſſan- » ces charnues ou carnoſités, comme » on le prétendoit autrefois, & comme » quelques-uns le ſoutiennent encore » aujourd'hui. L'examen de tous les ca- » davres de ceux à qui ces eſpeces de » rétentions ont cauſé la mort, a diſ- » ſuadé de ce ſentiment notre Auteur, » & tous les autres bons Praticiens de » nos jours. (V. les Ephémérides d'Al- » lemagne, Cent. I & II, ou la Bi- » bliotheque de Chirurgie de Manget, » & l'Obſervation LXXIII de Saviart) ; » car ils n'ont point trouvé dans l'ure- » thre de ces excroiſſances charnues, » mais des cicatrices dures que les ulce- » res y avoient laiſſées, & qui rétréciſ- » ſoient le canal, ou la glande proſtate » gonflée, qui ſerroit le col de la veſſie, » ou enfin un gonflement variqueux du » tiſſu ſpongieux de l'urethre, occaſion- » né par des débauches de quelque genre

» qu'elles soient. Lorsque ces cicatrices » dures ont déja diminué le diametre du » canal, le gonflement qui survient en- » suite, bouche bien plutôt le passage de » l'urine. J'ai examiné un grand nom- » bre de cadavres de personnes mortes » de ces especes de maladies, ou qui y » avoient été sujettes pendant leur vie, » & je n'y ai jamais trouvé d'excroissan- » ce charnue, ni même de porreau. Je » ne crois pas néanmoins qu'il soit im- » possible qu'il s'en forme dans l'ure- » thre à la suite des ulceres qui y sur- » viennent, comme il s'en forme dans » les autres parties du corps : ce qu'on » peut assurer, après les Observations » dont on vient de parler, c'est qu'au » moins il s'en forme très-rarement, & » que les cicatrices dures du canal, & » le gonflement de la glande prostate » supérieure, & celui du tissu cellulai- » re, sont les causes ordinaires de l'es- » pece de rétention de l'urine dont je » parle. »

Après des autorités si décisives, ne paroît-il pas qu'il n'y ait que l'intérêt, ou l'opiniâtreté dans ses sentimens, qui puisse encore faire soutenir l'existence des carnosités ? M. Petit, l'homme de

toute l'Europe qui a été le plus dans le cas de s'assurer, par les dissections, de la nature des vices vénériens, & qui, pour emprunter les termes de Palfyn, *a ouvert une quantité* de victimes malheureuses du feu de la jeunesse, se déclarant contre l'existence des carnosités, ne semble-t-il pas devoir entraîner tout le monde dans son parti? Dionis, ni aucun Chirurgien de sa connoissance, de ceux du moins qu'il regarde comme dignes de foi, n'en ont jamais remarqué. M. de la Faye n'a jamais trouvé d'excroissances charnues, ni même de porreaux, dans un grand nombre de cadavres de personnes mortes de ces maladies, ou qui y avoient été sujettes pendant leur vie; est-il rien de plus décisif que ces autorités?

Ce n'est point l'intérêt qui m'engage à prendre parti contre ces Auteurs respectables: car, que m'importe au fond le nom qu'on donne aux différens états contre nature de l'urethre, qui, en diminuant son diametre, s'opposent à la sortie de l'urine? Il me suffit que j'emporte aisément & radicalement ces obstacles, de quelque nature qu'ils soient; & c'est aussi tout ce qui intéresse le Pu-

blic. Ce seroit mon avantage, que tout se réduisît à des callosités. Dionis les regarde comme incurables. Je ferois donc un miracle, en les guériſſant. *Quand*, dit-il, *des callosités, dans le conduit de l'urethre, ont obligé de faire cette ponction*, (au périnée) *il faut se résoudre à porter la canulle le reste de sa vie;* & par ma méthode, on n'a pas besoin de ponction, ni par conséquent de porter la canulle le reste de sa vie. Mais l'éclairciſſement de cette question, encore indéciſe, m'oblige de prendre parti dans la dispute; & je le ferai de maniere qu'on n'ait rien à me reprocher.

Je réponds d'abord aux autorités que je me suis opposées; 1° qu'il est possible, quoique cela fût singulier, que dans le nombre des cadavres ouverts par les Anatomistes cités, il n'y en eût aucun qui eût des carnosités; mais que comme le nombre de ceux qui n'ont pas été ouverts est infiniment plus grand, leur argument négatif ne prouve rien, d'autant plus que M. de la Faye convient de la possibilité de ces excroiſſances.

Je réponds, 2° en opposant d'autres autorités qui forment, en ma faveur, un argument affirmatif. Je dis, 3° qu'on

peut induire, du raisonnement de Dionis, qu'il existe des carnosités, sur le rapport de quelques Chirurgiens. Il est vrai qu'il ne les juge pas dignes de foi; mais on sçait assez comment l'on donne ou l'on refuse sa confiance, pour qu'on ne puisse rien conclure de certain du jugement de Dionis. Tous les hommes, par malheur, ne croient trop souvent que ce qui est de leur goût. 4° Le gonflement variqueux du tissu spongieux de l'urethre, que M. de la Faye admet avec Messieurs Arnaud & Petit, est une espece de carnosité, comme nous le prouverons plus bas.

Si ces excroissances ont des adversaires célebres, elles ont aussi de célebres partisans. « Les carnosités, dit Paré, » Liv. 19, sont connues par la sonde, » qui ne peut passer librement par le » conduit de l'urine, mais trouve autant » de fois résistance qu'il y a de carnosités. » Pareillement par la difficulté qu'a le » patient, en urinant. L'urine sort gran- » dement déliée, fourchue, de travers, » quelquefois ne vient que goutte à gout- » te, avec de grandes épreintes; de fa- » çon que le plus souvent le patient, » voulant uriner, est contraint d'aller à

» la selle comme ceux qui ont une pierre
» en la vessie. Davantage, après avoir
» pissé, demeure une petite portion de
» l'urine derriere la carnosité ; aussi fait
» la semence après le coït ; en sorte que
» le patient, en tel cas, est contraint de
» comprimer sa verge, pour faire sortir
» lesdites matieres. Aucunes fois est ar-
» rivé à quelques-uns une entiere sup-
» pression d'urine, qui leur a causé une
» telle extension de la vessie, qu'il en
» ensuivoit une grande inflammation, &
» quelques apostêmes en divers lieux,
» dont l'urine regorgeant en haut, puis
» après sortoit par plusieurs endroits, sça-
» voir à l'environ du siége par le péri-
» neum, les bourses, le pénil & les aî-
» nes, ainsi que j'ai vu à plusieurs, qui
» est un mal du tout incurable. »

Telles sont les propres paroles de Paré. Lui refusera-t-on, parce qu'il est partisan des carnosités, le titre de *véritable Chirurgien ?* Sera-ce *un coureur ou distributeur de secrets ?* Soupçonnera-t-on qu'il eut intérêt de confirmer cette erreur, plutôt que d'en désabuser ? Tel est cependant le jugement qu'il en faut porter, si l'on en croit Dionis. Pour moi, j'estime qu'il n'a parlé qu'après avoir vu ; & l'on

n'a

n'a pas de preuve du contraire à m'alléguer. Peut-être a-t-il trop étendu ce qu'il nomme carnosité ; mais cette erreur étoit pardonnable, puisque les callosités peuvent produire le même effet. Au reste, c'est trop s'arrêter à des présomptions, quand on peut alléguer des faits incontestables.

On ne peut pas supposer que M. Col de Vilars ait ignoré ce que nous venons de rapporter ; mais il ne lui a pas paru que ces callosités dussent lui faire rejetter l'existence des carnosités. « On a coutume, dit-il, d'attribuer cette strangurie » à des carnosités engendrées dans l'urethre, en conséquence des ulceres que » le virus vénérien a causés dans ce canal. Il est vrai que ces carnosités ou » caroncules, qui ne sont autre chose » que des hypersarcoses, ou excroissances » de chair fongueuses ou calleuses, peuvent s'y former, comme dans tous les » autres ulceres, & *comme effectivement* » *il s'y en est trouvé, contre le sentiment* » *de plusieurs ;* mais ce n'est pas la seule, » ni la plus fréquente cause de la strangurie. » Il veut que ce soit des cicatrices, le gonflement du vérumontanum, ou celui des glandes de Cowper, des

proſtates, &c. Nous aurons occaſion de parler de ces cauſes, & d'examiner ſi les carnoſités ſont auſſi rares, que l'Auteur le prétend ; il nous ſuffit pour le préſent que, *contre le ſentiment de pluſieurs, il s'en trouve effectivement.* Voyons maintenant M. Aſtruc.

Voici ſes propres paroles, extraites du Liv. III du traité déja cité, chap. 4. » Comme les ulceres vénériens de l'urethre, loin de pouvoir être détergés, » deviennent au contraire chaque jour » plus ſordides, à cauſe qu'ils ſont continuellement arroſés d'une ſemence » purulente, & d'une urine fort âcre, » ils doivent produire ſouvent des excroiſſances de chairs, qu'on appelle carnoſités, ou caroncules, qui ſont calleuſes ou fongueuſes, groſſes ou petites, larges & plates, ou longues & » menues, ſituées dans tels ou tels endroits de l'urethre, plus ou moins » nombreuſes, &c. ſuivant le vice ou la » quantité du ſuc nourricier, & ſuivant » l'étendue, le nombre & la ſituation » des ulceres; ce qui ne ſçauroit arriver, » ſans beaucoup gêner le paſſage de l'urine.

» Je n'ignore pas que pluſieurs Méde-

» cins regardent aujourd'hui comme une » chimere, l'exiſtence des caroncules de » l'urethre; & cela, peut-être par cette » ſeule raiſon (vû l'inconſtance des hom- » mes) que les Médecins des derniers » ſiécles n'admettoient point d'autre cau- » ſe de la ſtrangurie, qui ſuccéde à la » gonorrhée. Mais les uns & les autres » ſont également blâmables d'avoir jugé » avec trop de précipitation; les an- » ciens Médecins ont eu tort d'ignorer » les autres cauſes de la ſtrangurie, qui » ſont encore plus conſidérables & plus » fréquentes; & les modernes ne ſont » pas excuſables, de nier témérairement » & ſans ſujet, comme ils ſont, l'exiſ- » tance de ces caroncules; puiſque l'a- » nalogie, tirée des exemples de tous les » ulceres ſordides, en montre la poſſibi- » lité; *& que l'ouverture des cadavres en* » *fait voir la réalité.* Il eſt vrai qu'elles » ne ſont pas ſi communes que l'ont cru » les anciens, & que le croient encore » les charlatans; mais elles le ſont aſſez, » pour mériter une place parmi les autres » cauſes de la ſtrangurie. »

Quand M. Aſtruc auroit manié mes ſondes auſſi ſouvent que moi, il ne parleroit pas avec plus d'exactitude de la

position, & de la figure des carnosités. Mes observations font foi de la vérité de ce qu'il en dit. Je n'y puis rien ajoûter après vingt ans de pratique. Mais comment se peut-il faire, que *l'ouverture des cadavres fasse voir la réalité des caroncules;* & que Messieurs Dionis, Petit & la Faye, qui en ont ouvert une quantité, n'en aient jamais apperçu? Peut-être que dans les cadavres qu'ils ont ouverts, l'affaissement des parties avoit rendu les excroissances insensibles, ou que réellement les obstacles qu'ils avoient reconnus pendant la vie des malades, étoient d'une autre nature que les carnosités.

Comme MM. Astruc & Col de Vilars se contentent de dire que l'ouverture des cadavres a fait voir la réalité des caroncules, sans appuyer cette proposition d'aucun exemple, le lecteur ne sera pas sans doute fâché que je supplée à cette omission. M. Antoine Pascal, dans son traité des gonorrhées, art. III, parle de deux soldats morts en 1718, dans l'hôpital de Milan, qui furent ouverts en présence de plusieurs Médecins, & dont on trouva l'urethre toute pleine d'excroissances fongueuses & calleuses,

qui furent cauſes de leur mort, en produiſant une iſchurie ſi rebelle, qu'elle réſiſta à tous les remedes, & qu'on ne put les ſecourir, en leur faiſant une opération pour procurer la ſortie des urines.

Ce fait eſt inconteſtable; & je n'aurois oſé l'employer dans un mémoire que je préſentai, en 1730, à M. le Comte de Garelli, premier Médecin de l'Empereur Charles VI, qui voulut être inſtruit de ma doctrine & de ma pratique, pour le traitement des ſuites des gonorrhées, avant de confier à mes ſoins quelques Seigneurs des plus qualifiés de la Cour Impériale; je n'aurois, dis-je, oſé l'avancer dans ce mémoire, s'il avoit été le plus légérement douteux.

Mais quel beſoin ai-je d'appeller les morts à mon ſecours, pendant que je puis faire parler les vivans? J'offre à tous les incrédules, de leur faire toucher les carnoſités, de maniere à ne leur laiſſer aucun ſcrupule. On ne peut me faire un plus grand plaiſir, que de me prendre au mot. Je leur démontrerai, autant qu'on le peut démontrer phyſiquement, qu'il ſe forme, dans le canal de l'urethre, de vraies excroiſſances,

totalement différentes du rétréciſſement cauſé par des cicatrices. Car s'il n'y avoit qu'un ſimple rétréciſſement, produit par cette cauſe, les portions du canal, les plus voiſines de cet obſtacle, ſeroient plus étranglées, & les plus éloignées le ſeroient moins. Ainſi ce conduit ſeroit formé comme de deux entonnoirs, dont les pointes ſe réuniroient à la cicatrice. Or j'offre de faire voir que la carnoſité eſt une eſpece de fongus qui croît dans une partie du canal, ſans qu'en-deçà ni au-delà, il y ait le moindre rétréciſſement. Et j'ai fait voir à beaucoup de Médecins & Chirurgiens, des plus habiles & des plus célebres, la vérité de ce que je dis, en panſant en leur préſence un de mes malades.

Je cite celui-ci par préférence à pluſieurs autres, parce que la carnoſité ou excroiſſance étoit viſible. Elle bouchoit entiérement le canal, depuis la racine du gland, juſqu'à une fiſtule incurable, qu'il avoit au milieu de l'urethre; & c'étoit par cette fiſtule, qu'on voyoit diſtinctement la carnoſité. Or j'en prends à témoin tous ceux qui l'ont vue; & je leur demande ſi elle n'étoit pas un vrai fongus, totalement différent des cicatrices, qui

auroient pu rétrécir le canal. Je puis encore citer un malade que j'ai pansé en présence de beaucoup de gens du métier ; & je leur demande si l'excroissance, qui commençoit à quelques lignes de l'orifice de l'urethre, qui avoit plusieurs pouces de longueur, & qui ne laissoit échapper l'urine que par une petite ouverture, unique reste du canal obstrué ; je demande, dis-je, si elle étoit un simple rétrécissement de l'urethre, & si le diametre de ce canal n'étoit pas le même, depuis l'orifice jusqu'à la naissance de la carnosité. Je pourrois encore citer, s'il en étoit besoin, une observation de M. Fitz-Gerald, Professeur de l'Université de Médecine de Montpellier, qui assure que dans cette ville, il en a vu une qui végétoit si considérablement, que le malade étoit obligé, de tems en tems, d'emporter avec les ciseaux la partie qui sortoit hors de l'urethre. Que les personnes qui nient les carnosités, m'expliquent comment un simple rétrécissement du canal peut être suivi d'un pareil effet.

On le déduiroit sans doute plus aisément d'une autre explication, dans la-

quelle on a recours au bourſoufflement de l'urethre, qu'on pretend en impoſer pour des carnoſités. La membrane interne de l'urethre, dit-on, ayant été affoiblie, ou, ſi l'on veut, détruite par l'ulcere vénérien, il n'eſt pas merveilleux que, quelque cauſe venant à gonfler le tiſſu cellulaire de l'urethre qui répond à cet endroit, il s'étende dans le canal du côté où il ne trouve point de réſiſtance, & par conſéquent à l'endroit où l'ulcere l'a rongé. On a vu, dans le paſſage que j'ai extrait ci-deſſus, des remarques de M. de la Faye, ſur les opérations de Dionis, *que le gonflement variqueux du tiſſu ſpongieux de l'urethre, occaſionné par des débauches de quelque genre qu'elles ſoient*, eſt une des cauſes qu'il reconnoît de la ſtrangurie vénérienne.

On explique fort bien par-là un phénomene obſervé quelquefois, qu'une ſonde de plomb, ou autre, rétablit promptement le libre cours de l'urine, en affaiſſant le tiſſu cellulaire bourſoufflé; comment ce tiſſu fait encore ſaillie dans l'urethre un moment après que la ſonde en a été retirée; & comment on a pu trouver quelquefois l'urethre ſans embarras dans les cadavres des perſonnes qui avoient

été sujettes à des carnosités jusqu'à leur mort. La raréfaction des liqueurs, qui dure autant que la vie, tenoit les cellules du tissu spongieux, gonflées au-delà du niveau du canal intérieurement. Cette force cessant d'agir, les cellules s'étoient vuidées peu à peu, & avoient repris leur volume naturel.

Tout ce raisonnement est si juste & si conforme à mes sentimens & à mon expérience, que je ne crains point de l'adopter ici. L'objection qu'on a voulu en tirer contre les carnosités, se tournera aisément en preuve de leur existence. Qu'est-ce en effet que ce bourssoufflement du tissu spongieux de l'urethre, qui s'affaisse par la compression, & qui revient si facilement, qu'une vraie carnosité, laquelle, plus molle & plus petite dans sa naissance, céde à l'instrument qui la presse; mais qui, grossissant peu-à-peu, & acquérant plus de consistance, résiste davantage, & parvient à intercepter le passage de l'urine? L'exulcération de l'urethre, en détruisant la membrane interne qui contenoit le tissu spongieux, a donné lieu à cette excroissance.

L'opération de mon remede est d'accord avec ces vérités. Il agit en mettant

en fonte & en suppuration, ces mauvaises chairs sans toucher aux bonnes. Qu'on ne s'imagine pas que je veuille lui donner de l'intelligence ; s'il fait en quelque maniere le discernement du sain & du vicié, c'est que ce dernier est de nature à recevoir l'impression des parties actives de mon remede ; au lieu que la membrane interne de l'urethre met le premier à l'abri de leur atteinte. D'ailleurs un mouvement intestin, occasionné par ces mêmes parties, ranime & remet en jeu le virus, qui est ordinairement engourdi & appésanti dans ces chairs gonflées. Il n'est donc pas surprenant que mon remede agisse sur ces parties sans nuire à celles qui n'ont rien de mal-sain. Cette vérité se prouve par une expérience que je réitérerai toutes les fois que l'on voudra. J'introduirai une de mes sondes dans l'urethre d'une personne saine, & l'y laisserai autant de tems qu'il sera nécessaire, pour qu'elle agisse sur tous les corps glanduleux qui l'avoisinent ; je retirerai ma sonde, sans que l'œil le plus fin puisse s'appercevoir qu'aucune liqueur étrangere s'y soit attachée. Je mettrai tout de suite cette sonde dans l'urethre d'un malade, & en

moins de tems qu'elle ne ſera reſtée dans l'urethre de la perſonne ſaine, elle ſe chargera d'une matiere purulente qu'aura fournie la partie malade de l'urethre. On peut même s'épargner les frais de cette double opération : il ſuffit de faire attention que la ſonde, introduite dans une urethre malade, ne ſe charge de matiere purulente qu'à l'endroit qui a touché la partie, ou les parties affectées. Je conclus de ces raiſonnemens que, puiſque mes ſondes mettent en ſuppuration ce corps quelconque, qui obſtrue le canal de l'urethre, ou qui le remplit en partie, c'eſt une mauvaiſe chair, une ſubſtance contre nature, une hyperſarcoſe, ou, ſi l'on veut, une ſaillie ou excroiſſance du tiſſu ſpongieux de l'urethre, qui s'eſt, pour ainſi dire, extravaſé dans ce canal, par l'ouverture que l'ulcere y a cauſée, en détruiſant en partie la membrane interne.

Je ne cherche point à diſputer, mais plutôt à éclaircir cette importante matiere, & à être utile à l'humanité, ſi ſouvent affligée des ſuites de la gonorrhée. Je le répete donc : le tiſſu ſpongieux de l'urethre eſt la matiere ordinaire des excroiſſances que je détruis par mes reme-

des; & sa structure particuliere concourt infiniment à la production de ce mal; mais l'exulcération qui en a été le principe, l'entretient presque toujours par son opiniâtreté; ces carnosités peuvent varier infiniment; je n'entrerai dans aucune discussion sur leur différente nature; il me suffit qu'elles existent & qu'elles cédent à ma méthode.

Quelqu'inutile qu'il puisse paroître, de multiplier les preuves de l'existence de ces carnosités, je ne puis négliger de m'appuyer de l'autorité d'un Chirurgien de Paris, à qui la cure des maladies vénériennes avoit acquis de la réputation. Voici comme s'explique M. Dubois, *nouveau traité des maladies vénériennes*, *page* 22. « Lorsque la gonorrhée est pro-» duite par un virus aussi pénétrant, il » arrive souvent qu'il dérange considéra-» blement le tissu de l'urethre, qui par sa » structure délicate, nerveuse & très-» sensible, & susceptible des irritations » les plus vives, & des douleurs les plus » aiguës, jette les malades dans des in-» quiétudes terribles, & laisse encore » souvent, après avoir été calmées, des » suites qui ne sont pas moins fâcheuses » pour les malades & pour les Chirur-

» giens délicats, que tout autre symp-
» tôme vérolique. Ces mauvaises suites
» sont des carnosités, dans le traite-
» ment desquelles bien des Chirurgiens
» échouent. Ces sortes d'excroissances,
» qui occupent le canal de l'urine, cau-
» sent des peines inexprimables aux pau-
» vres malades, & des déboires infinis à
» la plûpart des Chirurgiens. »

Je remarquerai, en terminant cet article, qu'il y a des carnosités de deux especes; les unes sans ulcere manifeste, & d'autres sensiblement ulcérées. *Elles sont jugées calleuses*, dit Ambroise Paré, *quand il n'en sort aucune humidité superflue.* Celles qui sont ulcérées se connoissent au pus qu'elles rendent. Outre les exemples de ces dernieres, qu'on lira dans mes observations, j'en trouve une dans le mémoire que j'ai présenté à M. le Comte de Gare'ly.

Au mois d'Avril 1728, M. le Marquis de Prié, de Turin, me fit venir dans cette capitale, pour y voir le sieur Maurice Franquetti, son Maître d'Hôtel, attaqué d'une strangurie. La sonde que je lui introduisis dans l'urethre, ne trouva d'obstacles qu'aux véficules séminales & aux prostates, où je reconnus des excroissan-

ces de chairs ulcérées, qui ne me permirent pas d'avancer davantage sans douleur. Ayant entrepris le traitement de ce malade, il fut parfaitement guéri à la fin de Mai suivant, quoiqu'il fût incommodé de sa maladie depuis 1716. Il avoit joui d'une bonne santé jusqu'en l'année 1730, que je présentai mon mémoire à M. de Garelly, que je mis en état de vérifier le fait, en lui disant que le Sieur Franquetti étoit alors à Vienne.

Les ulceres de l'urethre,

QUATRIEME CAUSE.

IV. Je viens à la quatrieme cause de la difficulté d'uriner vénérienne, que j'ai dit être les ulceres calleux, opiniâtres & malins, qui occupent les conduits excrétoires des lacunes de l'urethre, des prostates, des véficules séminales, & de toutes les glandes, qui versent dans l'urethre une liqueur propre à la lubréfier.

Il reste souvent, après l'abolition totale de tous les symptomes de la gonorrhée virulente, un écoulement opiniâtre, que l'on connoît dans le monde sous le nom de *relâchement des vaisseaux.* « Quand on

» a eu le malheur, dit M. Astruc dans son traité des maladies vénériennes, liv. III, ch. IV, pag. 111, « d'avoir eu plusieurs » gonorrhées, & quelquefois quand on » n'en a eu qu'une, mais longue & opiniâ- » tre, on se trouve souvent exposé pen- » dant des mois, des années, & même » pendant toute la vie, à un flux invo- » lontaire de semence..... Ce flux » est tantôt médiocre, mais continuel, » soit que les malades marchent, se re- » posent, ou fassent quelqu'autre fonc- » tion; tantôt il est plus rare, mais plus » abondant; & il coule en plus grosses » gouttes, lorsque les malades font le » moindre effort pour aller à la selle, » lorsqu'ils s'occupent de pensées lasci- » ves, ou qu'ils se disposent à l'acte vé- » nérien. »

Je l'ai déja remarqué; cet écoulement, dans l'usage ordinaire, est qualifié d'un simple relâchement de vaisseaux; & tous ceux qui en sont attaqués, le regardent comme indifférent pour les suites, & comme simplement incommode pour le tems.

Je voudrois bien qu'il me fût permis de ne pas troubler leur sécurité; mais leur intérêt & celui de la vérité auroient

à souffrir de cette complaisance : en convenant donc, comme je l'ai déja fait, de la possibilité du relâchement des vaisseaux excrétoires de l'urethre, qui peut avoir lieu, comme celui de tous les autres conduits du corps humain, j'entreprends de prouver que l'écoulement, dont il s'agit ici, est presque toujours l'effet d'un véritable ulcere, qui a résisté aux remedes par lesquels les autres accidens de la gonorrhée ont été surmontés ; &, ce qui paroîtra peut-être surprenant, les premieres preuves que je donnerai de mon sentiment, seront tirées des ouvrages de ceux qui ont adopté le sentiment contraire. Voici comme s'explique à ce sujet M. de la Mettrie, *nouveau traité des maladies vénériennes*, *page* 165.

» Quelquefois la matiere de la gonor-
» rhée devient brune, semblable à de
» la lie d'huile, paroît mêlée d'un peu
» de poussiere, & n'est point adhérente.
» Alors il est impossible de la guérir sans
» qu'il reste toujours un petit écoulement,
» parce que l'*urethre étant rongée par l'â-*
» *creté du venin, il se forme des sinus qui*
» *causent de la douleur toute la vie, &*
» *que les remedes ne font qu'augmenter.*
» Il qualifie, page 193, ce petit écoule-

» ment d'un *écoulement éternel ;* & il » ajoûte, qu'il vient de la dilatation des » vaiſſeaux paralytiques, auxquels il eſt » impoſſible de rendre leur état, leur ton » & leur reſſort naturel. »

L'Auteur, dans ces paſſages, ne paroît pas d'accord avec lui-même. *Le petit écoulement éternel* vient des ſinus que le venin a creuſés dans l'urethre ; ſinus accompagnés d'une douleur que les remedes ne font qu'augmenter : dans la ſuite, ce n'eſt plus qu'une ſimple atonie. Mais comment l'atonie eſt-elle accompagnée de douleur, elle qui eſt la diſpoſition la plus prochaine à l'inſenſibilité ? Comment les remedes augmentent-ils un ſentiment incommode, ſi ce n'eſt par des irritations qui ſont le ſeul remede de l'atonie ? M. de la Mettrie, dans le premier paſſage, a parlé en homme éclairé, & en obſervateur de la nature ; mais, s'étant ſans doute laiſſé entraîner par le torrent, il s'eſt conformé dans le ſecond au langage vulgaire.

Il n'eſt point étonnant que Monſieur de la Mettrie, partant de cette doctrine, ajoûte : « mais ce flux n'eſt pas plus » à craindre que ſi, après un catarrhe » fort long, la membrane pituitaire de

» Schnéider séparoit plus de mucosité » qu'auparavant. On peut se marier avec » cet écoulement, sans crainte de souil- » ler le lit nuptial; il n'y a rien de viru- » lent. ».

La gonorrhée, celle du moins qui est un peu considérable, est produite par un ulcere; c'est ce dont tous les Auteurs conviennent. L'âcreté du venin forme des sinus qui causent de la douleur toute la vie; & l'écoulement qui est produit par ces sinus, n'a rien de virulent! En vérité cela est inconcevable.

Monsieur Astruc est bien éloigné de penser de même. « Nous avons déja » remarqué, dit-il, Livre III, chap. IV, » que le flux virulent de la gonorrhée » produit presque toujours des ulceres » en différens endroits de l'urethre, & » sur-tout aux extrémités des canaux » excrétoires des véficules séminales, » & des prostates: or quand il arrive » que la gonorrhée est négligée ou mal- » traitée, (ce qui arrive presque tou- jours, selon moi) « il est rare que ces » ulceres viennent à une parfaite gué- » rison, principalement ceux qui atta- » quent les canaux excrétoires de ces

» réservoirs, ou qui en sont proches; » parce qu'ils sont continuellement irri- » tés & entretenus par l'humeur viru- » lente qui en découle. Ainsi, de légers » & de superficiels qu'ils étoient d'abord, » ils doivent devenir nécessairement, à » la longue, malins, fistuleux & cal- » leux; retrécir par-là plus ou moins le » canal de l'urethre; empêcher plus ou » moins le passage de l'urine; selon que » l'effervescence ou l'acrimonie du sang, » augmentée par quelque faute dans le » régime, fera gonfler plus ou moins » leurs bords. »

Voilà, sans contredit, un langage bien différent de celui de Monsieur de la Mettrie. Est-il besoin de demander à Monsieur Astruc, si l'écoulement dont nous parlons, est virulent? C'est la suite des mêmes ulceres qu'a produits la gonorrhée mal traitée, qui sont devenus malins, fistuleux & calleux, c'est-à-dire, d'une qualité bien plus mauvaise qu'ils ne l'étoient dans le tems que la gonorrhée étoit récente. Par quel miracle, lorsqu'ils deviennent d'un plus mauvais caractere, la sanie, qui continue d'en couler, seroit-elle innocente? Tout nous porte, au contraire, à croire que

dans ce cas, elle doit être très-virulente.

Il faut pourtant convenir que Monsieur Astruc ne tient pas par-tout le même langage; car il dit, au chap. 10 du même livre, en parlant de la gonorrhée vénérienne, que, « tant celle » qui est accompagnée de phlogose, » & causée par une contagion récente, » que celle qui est déja ancienne, & » qui a dégénéré en flux habituel de se» mence, subsiste ordinairement après les » frictions mercurielles les plus régulieres. » Il est vrai qu'au lieu d'être virulente, » comme avant les frictions, elle est » une gonorrhée simple & sans virus, » & ne sçauroit plus se communiquer. » Nous avons vu, ajoûte-t-il, que la » gonorrhée virulente & nouvelle dé» pend toujours d'une phlogose ou d'une » inflammation ulcéreuse, qui occupe, » dans les hommes, l'urethre... La phlo» gose & l'exulcération peuvent rester » pendant quelque tems dans quelqu'u» ne de ces parties, ou dans plusieurs à » la fois, même après que le mercure » a détruit le virus... Après l'usage des » frictions, elles ne sont plus entrete» nues par le virus, & n'en contiennent

» plus du tout ; & ce ſont de ſimples » écoulemens . . . qui dépendront alors » du ſimple vice des parties, & que la » longueur du tems, avec un régime » convenable, ſuffit quelquefois pour » guérir, mais qui pourroient devenir » nuiſibles par leur durée, & qu'il vaut » mieux guérir par l'uſage des reme- » des. »

Monſieur Aſtruc, dans ce paſſage, comme dans le précédent, reconnoît l'exiſtence des ulceres gonorrhoïques pendant un grand nombre d'années ; il ne diffère de lui-même, que parce qu'il en croit le virus détruit par les frictions mercurielles. Je ne nierai point que le virus vénérien ne puiſſe abſolument être éteint par le mercure, tandis qu'un vice local, comme une trop grande déperdition de ſubſtance, perpétuera l'ulcere de l'urethre ; mais, fondé ſur mon expérience, je puis aſſurer que ce cas eſt extrêmement rare. Au reſte il me ſuffit, pour le préſent, que l'exiſtence des ulceres ſoit reconnue par cet Auteur & par les autres ; je ferai toucher au doigt, dans peu, que leur nature n'eſt aucunement changée.

Ce ſujet eſt trop intéreſſant pour n'ê-

tre pas traité un peu au long. Aux autorités ci-dessus rapportées, j'en vais joindre une troisieme qui est encore plus précise; c'est celle de feu Monsieur Guisard, qui s'est acquis de la réputation à Montpellier, dans le traitement des maladies vénériennes. Voici comme il parle dans sa *Dissertation-pratique sur les maux vénériens*, 2e *édit. page* 200. « Il est » des gonorrhées qui laissent de grandes » incommodités après elles, *comme un* » *flux de semence presqu'incurable*, des » incontinences d'urine, des difficultés » d'urine, des carnosités qui durent toute » la vie. »

Il ne faut point s'imaginer que, par ce flux de semence, l'Auteur entende une simple atonie des vaisseaux excrétoires des glandes; il explique nettement sa pensée, page 203. « Celles, dit-il, qui » sont accompagnées de carnosités, ne » sçauroient être plus fâcheuses. *Un flux* » *de matiere purulente qui ne tarit point*, » une ordure continuelle, la peine que » l'on souffre à rendre ses urines, & » la nécessité qu'il y a de toujours gar- » der une sonde de plomb, prouvent » assez clairement qu'il vaudroit en ef- » fet mieux, pour le malade, qu'il fût

» atteint d'une maladie vénérienne com-
» plette, dont il ſeroit ſûr de ſe voir
» bientôt délivré, que d'une gonorrhée
» d'autant plus incommode, qu'elle eſt
» longue, & qu'elle réſiſte ſouvent à
» tout. »

Monſieur Guiſard, en s'expliquant auſſi nettement, m'épargne la peine de déduire, par des conſéquences tirées de ſes principes ou de ſes obſervations, la preuve de la vérité que je veux établir. *Ce flux de ſemence, preſqu'incurable,* eſt nommé plus bas *un flux de matiere purulente, qui ne tarit point.* Or un flux de matiere purulente qui ne tarit point, peut-il reconnoître une autre cauſe, qu'un ulcere toujours ſubſiſtant?

Je ſuis en état de confirmer ces preuves, tirées des obſervations & des principes que les Praticiens les plus célebres ont conſignés à la poſtérité, par des preuves que me fournit mon expérience. « On » juge, dit Monſieur Aſtruc, Liv. III, ch. IV, *qu'il y a des ulceres internes par le pus qui ſort fréquemment de l'urethre.* Si j'en fais donc ſortir de ce canal, il faut en conclure néceſſairement, qu'il y a ulcere. Or il eſt aiſé, je ne dis point aux perſonnes que je traite, mais à tous ceux

qui veulent visiter mes sondes, quand je les retire de l'urethre, de s'appercevoir qu'elles sont chargées de pus, en un ou plusieurs endroits, selon qu'il y a un ou plusieurs ulceres.

Monsieur de la Faye décide formellement la question dans ses remarques déja citées. « J'ai ouvert, dit-il, des cada» vres de personnes, qui avoient été » traitées par cette méthode, (les caus» tiques & les sondes tranchantes) « & » j'y ai trouvé, dans le tissu cellulaire de » l'urethre, des sinus de la longueur de » deux pouces ou environ, & qui s'é» tendoient vers la glande prostate su» périeure; j'ai remarqué que ces sinus » rendoient du pus; qu'ils étoient cal» leux, parfaitement ronds, & assez » grands, pour qu'on pût y introduire » une bougie, & que l'ouverture étoit » située au même endroit que l'obstacle » qui avoit causé la rétention d'urine; » ce qui prouve que ces sinus étoient de » fausses routes, formées par les bougies » chargées de caustiques, ou par les son» des tranchantes. » Monsieur de la Faye ne résoud pas la question de la nature vénérienne ou non, de ces ulceres; mais il résulte évidemment de ses observations qu'il

qu'il peut subsister, pendant long-tems, des ulceres dans l'urethre; & c'est tout ce que je demande, parce que j'ai suffisamment prouvé qu'ils doivent être de la nature de la cause qui les a produits.

Les partisans du *relâchement*, ou de l'*atonie des vaisseaux* excrétoires des vesicules séminales, ne se rendront peut-être pas à l'évidence de ces raisonnemens. Ils pourront objecter *que mon remède en picotant les parois des vaisseaux sur lesquels il est porté, en fondant par son activité des liqueurs épaisses dans leurs tuyaux, peut rétablir leur ton naturel, & tarir la source d'un écoulement qui sera produit par leur relâchement.*

Avant que de répondre à cette objection, je crois devoir faire quelques réflexions sur l'action des toniques.

L'expérience, par malheur, ne nous apprend que trop l'insuffisance des remédes toniques contre les maladies d'atonie. Mais d'où vient-elle cette insuffisance ? de ce qu'on ne peut porter le remède sur la partie qui est originairement attaquée; de ce que ce n'est que par la voie de la circulation que ces parties actives peuvent se porter jusqu'à la

cause du mal. Or les parties qui sont les premiers principes de la tension des fibres, sont entiérement hors du courant de la circulation; mais fussent-elles au milieu de ce courant, la vertu des toniques, altérée par les différentes digestions qu'ils ont subi, le peu de leurs parties qui peut s'appliquer à l'endroit malade, sont deux raisons plus que suffisantes, pour expliquer leur peu d'effet dans les maladies d'atonie.

Mais c'est tout autre chose dans le cas dont il s'agit: tout le genre nerveux est bien disposé; il n'est uniquement question que d'un vice local: on peut porter le remède sur le mal même; &, s'il y a des toniques assez actifs pour resserrer l'urethre de maniere à former un obstacle presqu'insurmontable aux causes qui procurent la sortie de l'urine, on ne peut douter que ces mêmes remédes n'aient une force suffisante, pour rendre le ton à quelque canal affoibli, ou relâché: &, par conséquent, de ce que les remédes toniques sont impuissans contre cette prétendue paralysie, on est autorisé à conclure, que cette paralysie est purement imaginaire; & c'est la conséquence que je tire du succès infaillible

de mon reméde contre la prétendue paralyſie.

Après ces remarques générales, je réponds que je ſerois bien fâché que mon reméde eût autant d'activité, que les toniques que l'on a employés ſans ſuccès contre l'écoulement dont il s'agit: il ſeroit auſſi pernicieux qu'il eſt ſalutaire.

J'ajoute qu'il n'eſt pas queſtion de la poſſibilité, quand il s'agit de faits; & que l'effet qu'il produit, démontre qu'il n'eſt point pris dans la claſſe des toniques: car l'effet des toniques ſeroit d'empêcher celui de mon reméde. En effet, c'eſt réellement en faiſant recommencer l'écoulement originel de la gonorrheé, que mon reméde agit; &, s'il eſt quelquefois long-temps à mettre les humeurs en ſupuration, la cure en eſt d'autant plus longue. Au reſte ce n'eſt point au reméde qu'il faut s'en prendre, c'eſt à la nature des obſtacles ſur leſquels il agit, qui ſont plus ou moins diſpoſés à recevoir le mouvement fermentatif qui produit la ſupuration. Il peut donc diviſer les liqueurs épaiſſies dans les bords calleux des ulcéres, & en conſéquence, aider la vertu tonique ou ſyſ-

taltique des fibres à les faire sortir ; mais ce n'est point en les fortifiant, ou les resserrant, ce qui est la maniere d'agir des toniques, c'est en mettant en suppuration les humeurs épaissies dans les bords des ulcéres, ou dans les excroissances fongueuses ou calleuses de l'urethre, qui ne sont, comme je l'ai déja dit, que des ulcéres qui ont produit des végétations, lesquelles ont formé sur la solution de continuité une espéce de croûte, qui souvent interrompt l'écoulement purulent. C'est cependant de la continuation de cet écoulement, que dépend la guérison ; & sa suppression produit les accidens qui obligent d'avoir recours à moi, & que je me crois seul jusqu'à présent, en état de guérir radicalement.

Or, de ce que mon reméde n'agit qu'en procurant une suppuration, j'ai droit d'en conclure l'existence précédente d'ulcéres qui fourniſſent le pus. Car, quand il seroit vrai que mon reméde seroit cauſtique, ce qui le rendroit propre à produire des ulcéres, il est connu de tous les Praticiens, qu'il n'attireroit point une suppuration auſſi promptement que le font mes sondes. En effet,

le premier effet des caustiques est de produire une escarre ; & ce n'est qu'à la chûte de l'escarre, que la suppuration commence ; or la chûte de l'escarre qu'ont produite les caustiques, est souvent l'ouvrage de plusieurs jours ; mais elle ne l'est jamais de peu d'heures ; au lieu qu'en trois ou quatre heures au plus, & souvent en moins de tems, mon remède met en suppuration les corps étrangers qui sont dans l'urethre. Mon remède n'a donc rien de caustique, rien qui soit propre à ulcérer les parties saines.

On ne sera point surpris que je m'arrête à prouver que mon remède n'a rien de caustique, quand on sçaura que l'envie qu'exciterent contre moi les succès que j'ai eus, a été assez envenimée, pour faire dire qu'il n'étoit pas bien merveilleux, que je trouvasse des ulcéres dans l'urethre des malades qui se mettent entre mes mains, puisque je les y faisois naître. Quelqu'autorisé que je sois, par la continuité de mes succès, à payer de mépris ces discours aussi calomnieux que contraires aux idées de la bonne Chirurgie, & que le meilleur moyen que j'aie employé, & que je puisse em-

ployer à l'avenir, pour m'en venger, soit de continuer à me rendre utile à ceux qui ont besoin de mon ministére, comme on ne peut être trop délicat sur l'honneur, je vais détruire sans ressource cette pitoyable objection.

Il ne faut pour y réussir, que rappeller au Lecteur ce que j'ai déja dit, que je puis laisser quatre heures, & plus, si l'on veut, une sonde dans l'urethre d'une personne saine, d'où elle sortira sans vestige de pus; & que la même sonde s'en chargera, si, en sortant de cet urethre, je la fais entrer dans une urethre malade. J'en ai dit la raison; par conséquent ce n'est pas ma sonde qui a causé l'ulcére; car il n'y a pas de raison pourquoi elle n'agiroit pas sur une urethre, tandis qu'elle agit sur une autre.

Je prie le Lecteur de se rappeller encore que j'ai dit au même endroit, que mes sondes ne se chargoient de pus, que dans leur partie qui répond à la partie malade de l'urethre. Comme, avant que de les introduire, j'ignore quelle est cette partie malade, je suis obligé d'étendre mon reméde sur toute la surface de la sonde; si c'est la sonde qui

produit l'ulcére, je prie qu'on me dise, car j'avoue que je n'en sçais pas la raison, pourquoi elle ne sort pas chargée de pus dans toute sa longeur; je demande encore pourquoi une nouvelle sonde que j'introduis le lendemain, s'en trouve chargée au même endroit seulement où l'étoit celle de la veille.

Ces raisonnemens sont plus que suffisans, pour prouver que mes sondes ne forment point les ulcéres de l'urethre. Mais, pour ne négliger aucun avantage, je vais prouver qu'il est impossible que mes sondes produisent cet effet: & voici mon raisonnement. Il n'y a que les caustiques qui puissent produire des ulcéres; donc, suivant la supposition, mes sondes doivent être caustiques. J'accorde encore, contre la vérité, que les caustiques produisent une suppuration sur le champ, au lieu d'une escarre. C'est donner à mes adversaires tout l'avantage possible. Malgré cela, il n'est pas possible que mes sondes soient caustiques. Car le tissu de l'urethre est d'une sensibilité si grande, que beaucoup de malades ont de la peine à supporter le contact d'un corps étranger dans ce canal. Que seroit-ce donc si l'on y portoit

un caustique, même le plus doux qu'il seroit possible d'imaginer ? Quelles irritations ses sels âcres, qui ne peuvent jamais être parfaitement enveloppés ou émoussés, tant que le reméde pourra se dire caustique, ne produiroient-ils pas ? Comment les malades, à qui le contact d'un corps étranger dans l'urethre est quelquefois presque insupportable, s'accoutumeroient-ils à mes sondes, comme il arrive à ceux qui sont les plus sensibles, si elles étoient hérissées des pointes d'un caustique ? Car, qu'on y fasse réflexion, si le caustique a été assez adouci pour ne faire le premier jour qu'une impression légere, elle sera plus vive le lendemain ; & sa vivacité augmentera à proportion que les introductions auront été multipliées. Concluons donc qu'il est physiquement impossible, je ne dis pas que mes sondes soient chargées de quelque caustique, je dis, qu'il entre quelque caustique dans leur composition. Mais j'aurai encore occasion, par la suite, de parler des caustiques. Suivons les objections des partisans du relâchement des vaisseaux.

J'ai dit, dans la Préface de ma premiere édition, *Puisqu'une gonorrhée ré-*

cente, pour peu qu'elle s'irrite, consiste dans un ulcére de l'urethre, pourquoi n'attribuerois-je pas la continuation de l'écoulement à la continuation de la même cause ? On me demande en conséquence, comment les ulcéres qui sont répandus dans le canal de l'urethre, ne cédent pas à un traitement qui a fait disparoître tous ceux qui existoient dans les différentes parties du corps.

Ma réponse est fort simple. Il n'y a qu'à ouvrir tous les Auteurs qui ont écrit sur la gonorrhée, on verra que, quand elle est compliquée avec la grosse vérole, elle ne se guérit pas par le grand remède, qui fait pourtant disparoître tous les ulcéres qui existoient dans les différentes parties du corps. La même vérité se trouve prouvée par plusieurs de mes observations. On y voit des malades essuyer jusqu'à trois fois les frictions mercurielles, sans que la gonorrhée en soit soulagée. De ce que je ne pourrois rendre raison de ce phénomène, serois-je autorisé à donner un démenti à tous ceux qui l'attestent ? La différente structure des parties, la différence des liqueurs que le virus affecte, d'autres causes qui nous sont inconnues, produi-

ſent dans la nature bien d'autres bizarreries apparentes, qui n'en ſont pas moins réelles, quoique l'orgueilleuſe Phyſique, qui prétend tout expliquer, s'attache à les faire regarder comme des imaginations.

Mais, pour éviter tout ſoupçon que l'intérêt perſonnel me détermine à prendre ce parti, je vais propoſer une autre queſtion à ceux qui me font celle-ci; & j'attendrai leur réponſe pour en donner une plus phyſique. Qu'ils me diſent donc pourquoi le grand remède ne guérit que très-rarement les dartres vénériennes. Car, puiſque le virus qui les produit, & qui les entretient, eſt diſſipé par une méthode convénable, on ne voit rien qui en empêche une entiére gueriſon. N'eſt-il pas dans l'ordre de la nature, que la cauſe ceſſant l'effet ceſſe de même? On guérit pourtant ces dartres vénériennes, mais avec des remédes qui ne ſont point pris dans la claſſe de ceux qu'on regarde comme anti-vénériens. Pourquoi l'ulcére de l'urethre ne ſeroit-il point auſſi de nature à ne pouvoir être détergé & conſolidé, que par des remédes qu'on ne range pas ordinairement dans cette claſſe?

On peut me demander encore s'il eſt ordinaire d'obſerver des ulcéres dans quelque partie du corps que ce ſoit, entretenus ſans de nouveaux progrès pendant l'eſpace de dix, vingt, trente années. Il paroît, dira-t-on, difficile que ces ulcéres ſordides ſoient placés dans le canal de l'urethre, ſans en retrécir le calibre, & procurer conſéquemment quelqu'altération dans le jet de l'urine; ce qui n'arrive cependant point aux malades attaqués du prétendu ulcére. On peut appuyer ces raiſonnemens de l'autorité de M. Aſtruc, dont j'ai déja cité en ma faveur les paroles ſuivantes, *que l'ulcére, de leger & ſuperficiel qu'il étoit d'abord, doit devenir néceſſairement malin, fiſtuleux, & calleux; que loin de pouvoir être détergé, il deviendra chaque jour plus ſordide, à cauſe qu'il eſt continuellement arroſé d'une ſemence purulente, & d'une urine fort âcre.*

Quand il s'agit des matieres de phyſique, les plus habilles ſont tous les jours à l'école. Je pourrois me tirer de cette difficulté, en diſant que j'ai démontré le fait, & que je ne ſuis point obligé d'en donner les raiſons; mais ſi je n'ai pas l'avantage de les connoître, je

puis du moins faire sentir des différences notables entre les ulcéres qu'on m'oppose & ceux de l'urethre qu'on leur compare. En effet, un ulcére placé à l'extérieur du corps, loin de trouver quelque soulagement dans tout ce qui le touche, ne trouve que des agens propres à l'entretenir : c'est le contact de l'air, le frotement des corps environnans, le séjour continuel de la sanie, qui en causent les progrès. L'ulcére de l'urethre est à l'abri de l'air ; il ne souffre point de compression de la part des corps voisins ; la sanie qu'il rend est continuellement, ou du moins très-souvent, détergée par l'urine devenue d'une meilleure qualité, puisque de tous les symptômes de la gonorrhée, il ne subsiste plus que l'écoulement ; cet ulcére lui-même est devenu pus benin ; & on a lieu de le croire, puisque le pus qu'il rend, est un pus louable, qui n'a plus de teinture étrangere. Donc cet ulcére ne doit point être soumis aux mêmes loix, que ceux qui sont à l'extérieur. S'il reste quelques parties âcres dans la sanie qui en découle, elle se trouve empâtée par les sucs mucilagineux que filtre une infinité de couloirs ; ce qui ne se trouve

pas dans les différentes parties du corps qui peuvent être ulcérées. Il n'y a même point de doute, qu'il ne subsiste toujours de ces parties âcres, puisque les personnes attaquées de ce prétendu relâchement des vaisseaux, lorsquelles font quelques excès, ont des douleurs dans l'endroit où elles subsistoient dans le tems de leur gonorrhée.

Mais ce qui achevera de démontrer, & de mettre en évidence, que l'ulcére en question est toujours malin, c'est que l'action de mes sondes venant à développer le ferment virulent, qui est comme engourdi dans la partie malade, l'écoulement reprend sa couleur originaire; c'est-à-dire, devient jâunatre ou verdâtre; &, que les malades qui sont dans cet état, donnent la gonorrhée aux femmes qu'ils ont l'indignité d'abuser. J'ai des exemples d'hommes mariés, lesquels, bien prévenus par moi du danger auquel ils exposeroient leurs femmes s'ils s'avisoient de leur demander le devoir conjugal, & ne pouvant s'en passer, ont vû des filles à qui ils ont donné la chaudepisse: preuve démonstrative, que le virus n'étoit qu'assoupi, & non pas entiérement éteint.

On me demandera peut-être comment il eſt poſſible qu'un homme qui a un ulcére vénérien, ne donne par la gonorrhée à ſa femme, & comment il ſe fait qu'il la donne dans le tems qu'il fait uſage de mes remédes.

Je réponds que ces ulcéres ſe recouvrent d'une mauvaiſe chair, qui ſuffit pour arrêter le paſſage de la liqueur qui eſt le foyer du virus vénérien; & que la ſemence ne fait que gliſſer ſur ce qui recouvre l'ulcére, & ne s'y arrête pas aſſez long-tems, pour s'impregner du virus, ou d'une aſſez grande quantité de virus, pour infecter les parties qu'elle touche. Au reſte qui ſçait ſi cette matiere, prétendue innocente, ne cauſe pas aux femmes des accidens de différentes eſpéces, qu'on n'a garde d'attribuer à cette cauſe? Jamais les fleurs blanches n'ont été plus communes qu'elles le ſont aujourd'hui. Elles le ſont plus dans la Capitale que dans les Provinces; & elles ſont très-rares dans les campagnes. Ne ſeroit-ce point la ſuite d'un virus vénérien dégénéré, qui tranſmis des peres & meres aux enfans, auroit altéré la température des liqueurs, ou, peut-être même, le tiſſu des parties ſo-

lides ? Cette idée ne m'eſt point particuliére. Je puis m'appuyer de l'autorité de M. Col de Vilars. Je tranſcris ici ce qui concerne cette matiere, dans un paſſage que j'ai cité plus haut.

Si ce virus, dit-il, *eſt lent, tardif, & groſſier, ou s'il n'occupe que les glandes de l'urethre, & qu'il n'ait pas eu le tems de ſe développer, & de s'exalter, il ſe fixe & ſe concentre dans ces glandes; il les endurcit, & y reſte aſſoupi, quelquefois un nombre conſidérable d'années, ſans cauſer aucun ſymptôme fâcheux, juſqu'à ce qu'échauffé, ou animé par quelque cauſe interne ou externe, il ſe mette en action, & produiſe des accidens particuliers, qu'on n'attribue preſque jamais à leur véritable cauſe.* Tom. IV pag. 207.

Seroit il impoſſible qu'une ſemence ainſi altérée, étant communiquée à la femme, produisît chez elle des altérations de liqueurs, qui cauſaſſent *des accidens particuliers qu'on n'attribueroit pas à leur véritable cauſe ?* N'eſt-il pas même dans l'ordre de la nature, que ces accidens ſe développent plutôt ou plus tard ? Il ne faut donc point, ſuivant M. Col de Vilars, juger innocent un écoulement

de matiere séminale, sur le simple fondement, que pendant un nombre considérable d'annés il n'a causé aucun symtôme fâcheux.

Maintenant il est aisé de faire concevoir comment mes malades donnent la gonorrhée pendant l'usage de mes remédes; c'est qu'ils exaltent & mettent en action le virus lent, tardif, & grossier, qui étoit assoupi dans les glandes de l'urethre.

Terminons cet article, qu'on trouvera peut-être trop long, par une observation qui acheve de prouver qu'il peut subsister, & qu'il subsiste réellement, pendant long-tems des ulcéres dans l'urethre : c'est que les malades qui ont, ce qu'on appelle un relâchement de vaisseaux, ont la partie qui fournit l'écoulement, extrêmement sensible au contact de mes sondes, toutes molles qu'elles sont; preuve certaine qu'il y a solution de continuité, & par conséquent ulcére. Car des chairs fongueuses ne peuvent être aussi sensibles, & des cicatrices dures & calleuses, au lieu de pécher par trop de sensibilité, devroient plutôt pécher par le défaut opposé.

Du reste, qu'importe au fond que

la matiere de l'écoulement provienne d'ulcéres, ou de toute autre cauſe qu'on voudra ſuppoſer ? c'eſt une maladie dégoûtante & incommode, maladie dont la continuité n'eſt point du tout indifférente au malade, puiſqu'elle attaque les principes de la vie ; car, comme l'obſerve M. Aſtruc, Tom. III. pag. 199: » Si l'écoulement de ſemence eſt abondant, il épuiſera peu à peu la partie » ſpiritueuſe & balſamatique du ſang, » & cauſera l'amaigriſſement, la phthiſie, & le *Tabes Dorſalis*, tout de » même que dans ceux qui s'épuiſent avec » les femmes ; » cette maladie eſt jugée incurable par tous les Praticiens ; cependant elle céde à l'efficacité de mes remédes. Les malades doivent donc ſe réjouir de ce que j'ai trouvé une méthode qui les garantit de tous les accidens dont M. Aſtruc les menace ; & peu doit leur importer quelle en eſt la cauſe, puiſque je ſuis ſûr de la détruire. Mais il eſt beaucoup plus intéreſſant pour eux, qu'on puiſſe y réuſſir, ſi elle eſt vénérienne, puiſqu'outre les accidens détaillés dans le paſſage de M. Aſtruc que je viens de citer, ils ſont expoſés à tous ceux qui s'enſuivent des ulcéres vénériens. Qui ſçait même, ſi

l'amaigriſſement, la phthiſie, le *Tabes Dorſalis*, ne viennent pas autant du reflux du virus du ſang, que de la trop grande déperdition de la matiere ſéminale ?

Je viens enfin au cinquiéme Article.

Le gonflement du vérumontanum,

CINQUIÉME CAUSE.

V. Nous avons aſſigné pour cinquiéme cauſe de la difficulté d'uriner vénérienne, le gonflement conſidérable du vérumontanum, qui devient même ſquirrheux. La réalité de cet accident eſt atteſté par M. Col de Vilars, qui s'en explique de la maniere ſuivante. *Cours de Chirurgie, Tom.* IV. *pag.* 219. » Il peut encore arriver dans les anciennes gonorhées accompagnées d'ulcéres, ou dans celles qui ſont renouvellées, ou imprudemment arrêtées par des injections ſtyptiques, que le vérumontanum ſoit excorié, tuméfié, endurci, ſquirrheux, & forme un obſtacle au cours de l'urine.

Il eſt aiſé de voir comment cette éminence eſt expoſée à tous les accidens

dont nous venons parler. Elle eſt au fond de la cavité de la portion de l'urethre qui eſt enfoncée dans le corps des proſtates. Elle eſt percée dans ſa portion poſtérieure par deux petits trous pour l'ordinaire, quelquefois par un ſeul, rarement par trois. Ce ſont les orifices des canaux excrétoires des véſicules ſéminales. Les parties latérales poſtérieures du vérumontanum ſont environnées de quatre, cinq, ou ſix trous rangés en croiſſant; & ces trois trous ſont les orifices des canaux excrétoires des proſtates. Or il n'y a point de doute que ces canaux, de même que ceux des véſicules ſeminales, ne ſoient très-ſouvent le ſiége de la gonorrhée virulente, & qu'étant ainſi pleins de virus & ulcérés, ils ne corrompent leurs liqueurs à meſure qu'elles y paſſent.

(a) Le vérumontanum ſe trouve donc

(a) Il eſt très-rare que le corps propre des véſicules ſéminales ou des proſtates ſoit infecté & ulcéré; & quand cela arrive, je regarde cet accident comme incurable; & ſi j'ai dit, dans quelques obſervations, tant des premieres éditions de cet ouvrage, que dans celle-ci, que le ſiége de la maladie étoit dans les véſicules ſéminales ou dans les glandes proſtates, c'eſt toujours de leurs canaux excrétoires que j'ai eu deſſein de parler.

abreuvé de la matiére de l'écoulement virulent, tant interieurement, qu'extérieurement. Il n'eſt donc point étonnant qu'il ſoit ſujet à tous les accidens dont nous avons fait l'énumération. Auſſi M. Aſtruc Liv. III. ch. 4. pag. 214. met-il au nombre des ſix cauſes de la ſtrangurie habituelle, connue par l'ouverture des cadavres de ceux qui ſont morts de cette maladie, *le vérumontanum conſidérablement gonflé, qui produit dans l'urethre une tumeur contre nature ;* &, ajoute-t-il page 218 : « on ſçauroit nier que le véru» montanum ne ſoit ſouvent rouge, tu» méfié, & enflammé, dans une gonor» rhée conſidérable & rébelle ; & que ſi » l'on néglige de réſoudre l'inflammation, » & de déterger les ulcéres, comme on » le néglige toujours dans les gonorrhées » que l'on ſupprime par des injections » aſtringentes, il ne dégénére enfin en » verrue, ou excroiſſance fongueuſe, » calleuſe, ſquirrheuſe, ulcérée à ſa ſu» perficie, qui ſe gonfle plus ou moins » par pluſieurs différentes cauſes, & qui » met un obſtacle continuel au paſ» ſage de l'urine ; mais pourtant un obſ» tacle ſuſceptible de pluſieurs varia» tions. » Nous expliquerons, en un au-

tre endroit, ce que c'eſt que ces variations, & leur cauſe; paſſons au ſixiéme article.

L'endurciſſement des proſtates, ou des véſicules ſéminales,

SIXIEME CAUSE.

VI. Nous avons dit qu'il y a difficulté d'uriner, toutes les fois qu'il y a endurciſſement, ſquirrhe, ou calloſité des proſtates, ou des véſicules ſéminales; & cette vérité n'a pas beſoin de preuves. Ces parties touchent trop immédiatement le col de la veſſie, ou le commencement du canal de l'urethre, pour qu'elles puiſſent acquérir une groſſeur contre nature, ſans cauſer un étranglement de ces canaux. Réduiſons-nous donc à prouver le fait.

» Par la longueur & la multiplicité » des gonorrhées, les glandes de Cow- » per, & les proſtates peuvent être at- » taqueés d'ulcéres fiſtuleux, devenir cal- » leuſes, ſquirrheuſes, fongueuſes, aug- » menter de volume, & comprimer l'u- » rethre, qu'elles embraſſent. » (Cette doctrine de M. Col de Vilars, *loco ci-*

tato, eſt auſſi celle que M. Aſtruc donne avec plus d'étendue dans le paſſage ſuivant. » Dans toute eſpéce de gonorrhée, » dit-il dans l'endroit cité plus haut, les » proſtates ou les véſicules ſéminaires, ou » les unes & les autres en même tems, » ſont enflammées ou ulcérées. S'il arrive » donc que'lles ayent déja été viciées » par des gonorrhées précédentes, ou » qu'on néglige les remédes convena- » nables, il eſt évident que les progrès » du mal produiront des ulcéres calleux » & fiſtuleux dans ces parties, qui en » augmenteront le volume, & qui par- » là donneront lieu à la compreſſion de » l'urethre & formeront des obſtacles » plus ou moins grands à la ſortie de » l'urine.

Je vais appuyer cette doctrine de quelques obſervations tirées du mémoire préſenté à M. de Garelli.

David Porſol mourut d'ſchurie à Leopolſtat, & fut ouvert en ma préſence le quinze janvier 1730. par M. Almocre, très-habile Lithotomiſte de Vienne. Je lui fis remarquer, en ſoufflant dans les canaux excrétoires des véſicules ſéminales, qu'ils étoient très-durs & fort calleux; ce qui le ſurprit beaucoup, par

ce qu'avant cette ouverture il ne penſoit pas que cette cauſe fût dans la nature.

Et pourquoi ne ſe formeroit-il pas des calloſités aux véſicules ſéminales, puiſqu'elles ſont tous les jours attaquées d'ulcéres ? J'en donnois dans le mémoire dont je parle, un exemple frappant, que je crois devoir tranſporter ici.

Le quatre janvier 1726 M. le Comte P..... frere du Préſident du Grand Conſeil de Vienne, me fit l'honneur de me conſulter ſur une gonorrhée qui duroit depuis un an, malgré bien des remédes. Il eſt vai qu'il ne s'étoit pas fort ménagé, & que trois ans auparavant il avoit eu une pareille maladie qui avoit duré ſix mois, au bout deſquels il ſuintoit encore quelque humidité. Depuis ce tems, de fois à autre, l'urine ſortoit à deux branches, & moins groſſe qu'à l'ordinaire. Ayant ſondé le malade, je lui trouvai aux véſicules ſéminaires, un ulcére fiſtuleux, que je l'aſſurai ne pouvoir être gueri que par ma méthode; ce que l'inſuffiſance des remédes dont il avoit uſé, ſous la conduite des perſonnes qui s'étoient fait le plus de réputation dans le traitement des maladies de galanterie,

lui persuada sans peine. Il me donna sa confiance, & fut parfaitement gueri en un mois. Je renvoye sur la vérité de cette histoire, au témoignage du Président P.....

La premiere des deux observations suivantes prouve que les prostates deviennent calleuses, comme les véficucules séminales, & la seconde qu'elles deviennent fistuleuses.

M. le Baron G..... Lieutenant Colonel du Régiment de Philippi Infanterie, fut pris tout à coup d'une rétention d'urine. Il m'envoya chercher, & me dit qu'il s'appercevoit depuis un an, que le fil de ses urines diminuoit, mais qu'il n'y avoit ni douleur, ni écoulement; & que la cause occasionnelle de son accident, étoit une débauche de table qu'il avoit faite deux jours auparavant. Je le sondai le quinze juin 1729: je trouvai le canal de l'urethre fort libre jusqu'aux glandes prostates; & je remarquai des cicatrices calleuses, qui s'étoient tellement gonflées, qu'elles interceptoient le passage de l'urine. Je le mis à l'usage de mes remédes; & il fut guéri en peu de tems. Ce fait étoit de la connoissance de M. le Général Ladriani, l'un

l'un des Seigneurs à qui M. de Garelli conseilla de se confier à mes soins, après lui avoir rendu compte de ma doctrine au sujet de la strangurie vénérienne.

Le douze du mois de janvier 1730, M. le Médecin Colli, premier Médecin de l'Hôpital des Espagnols Noirs à Vienne, bien persuadé de la bonté de ma méthode par un nombre de guérisons dont il avoit été témoin, m'engagea de l'accompagner chez M. M.... Conseiller de Sa Majesté Impériale, logé dans le Carlostros. Il étoit au lit fort affoibli des douleurs que lui causoit depuis plusieurs jours une strangurie cruelle. Il me dit en abrégé, qu'il avoit été attaqué de plusieurs gonorrhées, & que depuis deux ans, il n'avoit aucune sorte d'écoulement, mais des difficultés d'uriner si grandes, que, malgré tous ses efforts; il ne rendoit l'urine que goutte à goutte, & qu'elle se supprimoit même au moindre excès. L'ayant sondé, je trouvai une excroissance squirrheuse aux canaux excrétoires des glandes prostates sans aucune exulcération, ou autre vice dans le reste du canal de l'urethre. Je proposai au malade de faire usage de

mon reméde, à quoi il se détermina de l'avis de M. Colli; & il n'eut pas lieu de s'en repentir. Mais ce ne fut que deux mois après qu'il recouvra une santé parfaite, dont il jouissoit, dans le tems que mon mémoire fut présenté, comme le malade & M. Colli étoient en état de le certifier. Nous ne nous arrêterons pas plus long-tems sur cet article, qui ne paroît d'ailleurs contesté par personne. Nous serons aussi fort courts dans le suivant.

Les fongosités des prostates & des vésicules séminales,

SEPTIEME CAUSE.

VII. Nous avons assigné pour septiéme cause de la difficulté d'uriner vénérienne, les prostates, ou les vésicules séminales devenues fongueuses, spongieuses, qui ont acquis une disposition prochaine à se gonfler à la moindre occasion.

On a vû dans le passage de M. Col de Vilars que nous venons de citer, qu'il reconnoît comme réelle la fongosité des glandes de Cowper & des prostates. M.

Aſtruc eſt du même ſentiment : car voici comme il s'explique à la ſuite du paſſage que nous venons d'extraire. « S'il » arrive au contraire que les véſicules » ſéminaires, ou les proſtates, aient leurs » cavités profondément rongées par le » pus, & qu'on ne les déterge pas avec » ſoin, les vuides que ces ulcéres y au- » ront fait, feront bientôt remplis de » pluſieurs *fongus*, ou champignons, » d'une chair molle, rare, & ſpongieu- » ſe, comme on ſçait qu'il en croît quel- » quefois dans les ulcéres ſordides & cal- » leux. Par-là les proſtates & les véſi- » cules ſéminaires, ſe trouvant gon- » flées, preſſeront l'urethre qui les tou- » che, plus ou moins fortement, ſuivant » que les excroiſſances fongueuſes qui » les rempliſſent, feront plus ou moins » gonflées & dilatées. «

Non-ſeulement M. de la Faye, *loco citato*, reconnoît pour cauſe de la difficulté que l'on trouve à introduire la ſonde dans les iſchuries vénériennes, *le gonflement, ou l'inflammation de la glande proſtate*, qui rétrécit le col de la veſſie; mais il donne le diagnoſtic de cet accident. *On trouve alors*, dit-il, *au col de la veſſie une réſiſtance conſidérable ;*

parce qu'alors le col est aussi enflammé. C'est en ce cas qu'il faut que la sonde dont on se sert, soit aussi menue qu'il est possible, pour qu'elle puisse passer. Voilà donc encore la septiéme cause de la difficulté d'uriner, mise au-dessus du soupçon.

Les concrétions particulieres;

HUITIEME CAUSE.

VIII. La huitiéme, est, selon moi, la formation de quelque concrétion particuliére, qui diminue le diamétre du canal de l'urethre; & je me suis trouvé fondé à l'ajouter à celles qu'admet M. Astruc, par rapport à une observation que j'ai faite ici d'une concrétion calculeuse qui s'est formé dans un ulcére gonorrhique, creusé par la fosse naviculaire. Cette observation se trouve dans les précédentes éditions.

Suites des gonorrhées virulentes mal guéries.

Tant qu'il n'y a qu'une simple difficulté d'uriner peu considérable, non-seule-

ment le malade n'a pas recours aux Chirurgiens, mais il ignore souvent le danger qui le menace. Auſſi eſt-il conſtant, par pluſieurs de mes obſervations, qu'on n'en eſt quelquefois averti que par une attaque d'iſchurie, ou de ſuppreſſion totale d'urine, qui annonce une diſpoſition très-prochaine à la ſtrangurie habituelle; & il eſt très aiſé de concevoir comment les malades ſont les dupes de leur état. Car il faut qu'il ſe faſſe une diminution ſenſible du fil des urines, pour qu'ils s'en apperçoivent, lorſque cette excrétion ſe fait ſans douleur. Ils ne ſçavent pas, ou ils n'examinent pas, par quelle raiſon ils ſont plus de tems à vuider leur veſſie; &, comme il eſt dans la nature de l'homme de ſe flatter, ils s'imaginent que c'eſt par ce qu'elle eſt plus remplie que de coutume, ou que quelque cauſe qui paſſe leur portée gêne le paſſage de l'urine. Cependant, qu'en cet état le ſang vienne à ſe porter plus que de coutume vers les parties malades, ou que ces parties viennent à être irritées par une urine un peu trop âcre, comme il arrive à l'occaſion de quelque excès que ce puiſſe être, les obſtacles du canal ſe gonflant tout d'un coup, in-

terceptent tolament le passage de l'urine, & le malade est attaqué d'une ischurie qui est communément moins maligne que celle qui survient dans le cours d'une strangurie habituelle, parce que les obstacles, n'ayant point encore acquis un volume fort considérable, reviennent assez aisément à leur premier état. Au reste ce n'est pas l'ordinaire que la strangurie habituelle soit annoncée par l'ischurie. Voici sa marche, & son progrès.

» On a, dit M. Col de Vilars, *loco citato*, de fréquentes envies d'uriner; cependant l'urine ne sort que comme un » fil, quelquefois fourchu, ou on ne » la rend que goutte à goutte, & avec » de grands efforts. Si dans cet état » le malade s'échauffe, fait quelque débauche, ou quelque faute dans le régime, la strangurie peut dégénérer en » ischurie ou suppression totale.

M. Astruc Liv. III. chap. 4. pag. 211. entre dans un plus grand détail. » Quand on a eu, dit-il, plusieurs gonorrhées, & des gonorrhées opiniâtres, ou mal traitées, on est ordinairement sujet dans la suite à une strangurie habituelle, dans laquelle l'urine,

» au-lieu de couler à plein canal, & d'un » cours égal & uniforme, ne coule que » par un petit filet, qui se partage sou- » vent en deux, & même qui s'arrête » souvent tout court; dans laquelle l'u- » rine, loin de jaillir comme à l'ordi- » naire, sort à peine, lentement, & » goutte à goutte, malgré les efforts » que l'on fait; dans laquelle enfin il » est impossible de retenir long-tems » l'urine, parce que l'irritation fréquen- » te qu'elle cause sur le col de la vessie, » oblige de pisser presqu'à tous mo- » mens. Ces accidens sont supportables » tant qu'ils sont médiocres; mais si le » vin, le commerce des femmes, les » exercices, comme celui d'aller à che- » val, les veilles, les alimens chauds, » les passions violentes, viennent à les » augmenter; le périnée s'échauffe, de- » vient douloureux & dur, la strangu- » rie se change en ischurie ou rétention » d'urine, &c. »

Les malades n'attendent pas à s'inquiéter de l'événement de leur maladie, que la strangurie ait atteint le dernier période; ils ne peuvent plus douter du triste sort qui les menace, quand le fil de l'urine est sensiblement diminué, & qu'il

diminue tous les jours. Il est rare dans ces circonstances, qu'on ne cherche point à prévenir par les remédes, les progrès d'un mal qui n'annonce qu'une suite non interrompue de douleurs, & des révolutions qui menent aux portes de la mort, à laquelle on n'échappe pas toujours. Je ferai voir dans un moment combien les remédes employés jusqu'à moi, sont peu sûrs & insuffisans ; & mes raisonnemens se trouveront confirmés par mes observations.

Il est dans l'ordre qu'avant d'entreprendre la cure d'une maladie quelconque, on commence par connoître sa cause. Or si la guérison radicale dépend de cette connoissance, quelle espérance peuvent concevoir les malades ? Il n'y a qu'à écouter M. Astruc à la page 227.

Diagnostic de maladies vénériennes de l'urethre.

» Quant aux causes conjointes, dit-il, » qui entretiennent actuellement la ma- » ladie, c'est-à-dire, quant à la nature » & à la qualité des obstacles qui oc- » cupent l'urethre, ce sont des choses si » obscures, qu'on ne peut avoir là-des-

» sus, que de simples conjectures. Ainsi » lorsqu'il sort à la suite de l'urine un » peu de matiere purulente, ou sanieuse, » on a raison de conclure que les obsta- » cles sont du genre de ceux qui suppu- » rent, & que par conséquent ce sont » des carnosités qui suppurent, ou des » ulcerés calleux dans l'urethre, ou des » abscès & des fistules dans les prostates » ou dans les vésicules séminales, cal- » leuses, spongieuses, suppurées, &c. » Au contraire, lorsqu'après l'urine il » ne sort rien, ou qu'il ne sort que quel- » que peu de mucosité, on ne peut in- » férer que les obstacles ne sont pas » du genre de ceux qui suppurent, & » qu'ainsi, ce sont ou des cicatrices trop » dures, ou des carnosités, ou le véru- » montanum endurci, ou les prostates » squirrheuses. Si l'on rend plusieurs » gouttes de pus, & des gouttes assez » grosses, qui fassent souvent des taches » à la chemise, ce sera un signe que » cette quantité de pus ne vient pas de » quelques ulcéres légers & superficiels » dans l'urethre, ni de simples carno- » sités, qui ne peuvent fournir tant de » pus, mais qu'elle vient des prostates » mêmes, ou des vésicules séminales ul-

» cérées, suppurées, & fistuleuses; com-
» me on ne pourra point en douter, si
» la région du périnée, où sont situés
» ces réservoirs, se trouve un peu tu-
» méfiée, ou du moins qu'en la pressant
» on y cause une douleur sourde & pro-
» fonde.

» Enfin en sondant avec les ménage-
» mens convenables, on pourra quelque-
» fois connoître, ou du moins soupçon-
» ner, la nature & la qualité des obsta-
» cles qui arrêtent le cours de l'urine,
» en observant la qualité de l'humeur
» qui s'attache au bout de la sonde. On
» s'assurera du moins par-là, du nombre,
» de la situation, du volume, de la
» grosseur, largeur, & distance respecti-
» ve de ces obstacles, comme aussi du
» degré d'étranglement qu'ils causent
» dans l'urethre; ce qui peut servir tant
» pour le pronostic, que pour le traitement
» de la maladie.

Insuffisance des diagnostics ordinaires.

Voilà, sans contredit, tout ce qu'on peut dire de mieux sur le diagnostic des maladies vénériennes de l'urethre, quand on n'a, pour les distinguer, que les lu-

mieres que la pratique a fournies jusqu'aujourd'hui ; mais quelles foibles ressources, quand un Praticien aussi célébre que M. Astruc dit *que ce sont des choses si obscures, qu'on ne peut avoir là-dessus que de simples conjectures ;* quand il ajoute qu'*en sondant avec les ménagemens convenables, on ne peut quelquefois connoître, ou du moins soupçonner, la nature ou la qualité de l'obstacle qui arrête le cours de l'urine !* Il faut donc que le Praticien aille toujours à tâton ? c'est donc un hazard qui conduira la cure ? quel guide pour attaquer des maux qui menacent la vie, soit en épuisant le sang de ces parties balsamiques, soit en procurant des accidens qui peuvent devenir funestes en peu d'heures, & qui constamment produisent des douleurs cruelles, dont la violence ne peut qu'augmenter ! La triste ressource pour les malades ! Plus on aura de ménagemens en employant la sonde, je suis pourtant bien éloigné de les condamner, j'en prouverai même la nécessité par des raisons démonstratives, moins dans certains cas elle pourra fournir de lumieres. En effet, si l'obstacle le plus considérable qui arrête la

ſonde, & qu'on ne peut point forcer, ſe trouve au commencement de l'urethre, quelle lumiere donnera-t-elle ſur tous ceux qui ſont au delà, comme il s'en trouve ſouvent ? Ajoutons, pour donner une juſte idée de l'état déplorable où les malades ſe ſont trouvés réduits juſqu'à ce jour, que, quand on auroit connu exactement les vices de l'urethre, on n'a jamais eu l'avantage de connoître les remédes propres à les détruire. Je pourrois me diſpenſer d'entrer ici dans le détail des preuves de cette triſte vérité. Il n'y a qu'à ouvrir tous les traités de la gonorrhée, ou, pour ne point s'écarter ſi loin, lire mes Obſervations, on y verra des remédes de toute eſpéce, qui n'ont preſque jamais eu de ſuccès, ou qui ne l'ont jamais eu que paſſager; mais l'intérêt du Public demande que je parcoure les différentes méthodes dont on s'eſt ſervi juſqu'à moi. Avant pourtant que de faire cette analyſe, je crois devoir donner, d'après les plus célébres Auteurs, & mes propres Obſervations, l'hiſtoire de l'iſchurie qui eſt la ſuite de la ſtrangurie dont je viens de parler.

Description de l'ischurie vénérienne.

» Si, dans cet état, dit M. Col de » Vilars, *loco citato*, le malade s'échauf- » fe, fait quelques débauches, ou quel- » que faute dans le régime, la stranguri- » rie peut dégénérer en ischurie, ou sup- » pression d'urine, & être suivie d'acci- » dens fâcheux, tels que la fiévre, la lé- » thargie, le vomissement urineux, l'in- » flammation de la vessie, & autres sym- » ptômes produits par une trop grande » plénitude; & une distension excessive » de ce viscére, & par le reflux de » l'urine dans la masse du sang.

» Ces accidens (de la strangurie) sont » supportables, tant qu'ils sont médio- » cres, dit M. Astruc, p. 212 du 3e. » volume; mais si le vin, le commer- » ce des femmes, les exercices, comme » celui d'aller à cheval, les veilles, les » alimens chauds, les passions violen- » tes, viennent à les augmenter, le pé- » rinée s'échauffe, devient douloureux » & dur, la strangurie se change en is- » churie, ou rétention d'urine. C'est inu- » tilement que l'on veut uriner, & que » l'on fait les plus grands efforts; on ne

» rend rien, ou l'on rend seulement quel-
» que peu d'une matiere muſqueuſe, pi-
» tuiteuſe, & purulente. La veſſie trop
» pleine & trop gonflée, devient doulou-
» reuſe, & eſt menacée d'une inflamma-
» tion prochaine. Il ſurvient des vomiſſe-
» mens qui ont une odeur urineuſe; en
» fin il ne manque aucun des ſymptô-
» mes que cauſe l'iſchurie.

» La maladie dure plus ou moins de
» tems ſur le même pied, ſuivant le de-
» gré de la cauſe qui la produit, le tem-
» pérament du malade, le mauvais état
» de l'urethre & des parties voiſines,
» & le ſuccès des remédes qu'on em-
» ploie, juſqu'à ce que cette violence
» diminuant peu à-peu, l'urine commen-
» ce à couler par petites gouttes interrom-
» pues, qui deviennent enſuite plus groſ-
» ſes & plus fréquentes, & qui forment
» enfin un petit filet continu.

» Alors les parties ceſſent d'être ten-
» dues, &, la réſolution s'avançant, il
» coule quelquefois goutte à goutte,
» pendant un ou deux jours, une matié-
» re muqueuſe, pituiteuſe, purulente
» ſanieuſe, &c. »

M. Aſtruc expoſe encore la même doctrine à peu près dans les mêmes ter-

mes à la page 224 : il ajoute seulement ces mots remarquables. « Il sortira même » alors avec l'urine quelques gouttes de » mucosité ou de pituite, si les obstacles » ne sont qu'enflammés, & quelques » gouttes de pus ou de sanie, s'ils sont » *suppurés* & ulcérés.

» La rétention qui succéde à la difficulté d'uriner sera très-dangereuse, » si elle dure long-tems, parce que le » regorgement de l'urine dans le sang, » son interruption en divers endroits du » corps, l'inflamation de la vessie trop » gonflée, la gangrene qui suit cet inflammation, &c. ne peuvent pas manquer » de mettre le mallade dans le plus pressant danger, à moins que la nature ou » l'art ne donne promptement issue à l'urine, page 230. » Aussi meurt-on de cet accident, comme beaucoup d'observations en font foi.

La description de l'ischurie que donne M. de la Faye, *loco citato*, n'est pas moins terrible.

» L'urine retenue totalement dans la » vessie, de quelque façon que ce puisse » être, cause en peu de temps beaucoup » d'accidens très-fâcheux. Il paroît au-» dessus des os pubis une tumeur étendue

» & douloureuſe. On ſent auſſi, en » portant le doigt dans le fondement, une » tumeur ronde. La preſſion que la veſſie » fait ſur les parties voiſines, ſa diſtenſion, » y produit en peu de temps l'inflamma- » tion. Le malade ſent une douleur inſup- » portable dans toute la région hypogaſ- » trique ; il a des envies continuelles » d'uriner ; il s'agite, il ſe tourmente ; » & tous ſes efforts deviennent inutiles. » Bientôt il ne peut reſpirer qu'avec dif- » ficulté ; il a des naufées, la fiévre ſur- » vient, ſes yeux ſon viſage s'enflamment, » &, s'il n'eſt ſecouru promptement, il » ſe forme quelquefois en peu de tems » au périnée un dépôt, ſoit purulent, » ſoit gangreneux, ſoit urineux. Quel- » quefois l'inflammation entiere du pé- » rinée ſe termine par ſuppuration, » quelquefois par pourriture & gangre- » ne ; & dans les deux cas l'urine, » après avoir percé le col de la veſſie, » ou le commencement de l'urethre, » s'épanche & ſe mêle avec le pus. » Tous ces accidens ſont ſuivis de la » mortification des parties voiſines de la » veſſie. »

Je me ſerois fait un plaiſir de rap- porter ces différentes deſcriptions de

l'iſchurie, quand ce ne ſeroit que pour faire voir comment les divers points de vûe font enviſager différemment les objets. La deſcription que fait Monſieur Aſtruc ne laiſſe rien à déſirer du côté du médicinal; & celle de Monſieur de la Faye du côté du chirurgical.

Voici les accidens de la rétention d'urine qui tourmentoit le malade, dont l'hiſtoire fait la premiere obſervation de ma premiere édition. » La difficulté » d'uriner dégénéroit ſouvent en atta- » ques d'iſchurie, ou de ſuppreſſion » totale; la fiévre s'allumoit alors; le » bas-ventre devenoit tendu; les in- » quiétudes étoient extrêmes; l'urine, » en refoulant vers la maſſe, ſe jettoit » ſur différens viſceres, ou ſe répandoit » ſur toute l'habitude; les nauſées, les » vomiſſemens, les langueurs, les aſ- » ſoupiſſemens, les délires & mille au- » tres accidens plus allarmans les uns » que les autres, mettoient toujours le » malade dans un danger imminent de » périr. Il auroit effectivement ſuccombé » à la violence de ces attaques, ſi la vi- » gueur du tempérament, & la force de » la jeuneſſe n'avoient ſuppléé à l'inuti- » lité des remédes.

Pour peu que l'on connoisse les loix de l'œconomine animale, on sentira que la rétention d'urine, causée par des obstacles dans le canal, doit souvent entraîner des accidens beaucoup plus fâcheux, que celle qui est produite par des maladies propres à la vessie, & aux reins: car, dans ces dernieres, il n'y a souvent d'accidens, que ceux que suit le reflux de l'urine dans le sang, ou ceux que produit la communication des nerfs des ureteres & des reins avec d'autres parties; au lieu que dans la premiere, il y a nécessairement plénitude de la vessie, irritation de ce corps membraneux, lequel est très-sensible, tiraillement des ureteres, irritations de la substance des reins; & par conséquent il y a plus d'accidens dans la difficulté d'uriner dont je parle, que dans celle qui est produite par l'inflammation des reins & des ureteres. D'où je conclus que mon remède est plus utile, que ne le seroient ceux qui soulageroient ou guériroient les maladies propres des ureteres, & des reins.

Ceux dont l'objet a été le soulagement ou la guérison des difficultés d'uriner, produite par les embarras de l'ure-

thre, peuvent se diviser en deux classes. La premiere comprend ceux qui remédient à l'ischurie, lesquels ne sont que palliatifs, & la seconde comprend ceux qui ont été employés contre la strangurie vénérienne; & de ceux-ci les uns sont regardés comme curatifs, & les autres comme simplement palliatifs. Commençons par les remédes qu'on emploie communément contre l'ischurie.

Remedes de l'ischurie.

» Si cette maladie est accompagnée » d'inflammation, dit Monsieur Col de » Vilars, p. 219. » il faut saigner le ma» lade du bras promptement & copieu» sement, appliquer au périnée des ca» taplâmes émolliens, adoucissans & » rafraîchissans, ordonner des émulsions » faites avec les semences froides, cel» le de pavot blanc, de jusquiame, & » le syrop de nymphæa; prescrire une » tisanne de racine de guimauve, de » nénuphar, de semence de lin, & de » réglisse, dont le malade boira modé» rément, crainte d'augmenter la quan» tité de l'urine, enfin recommander » une diéte très exacte. Si, malgré ces

» précautions l'iſchurie ſurvient, que la
» veſſie ſoit exceſſivement pleine, qu'elle
» ſoit menacée d'atonie, d'inflammation,
» de gangrene, qu'il y ait des vomiſſe-
» mens urineux, une léthargie & autres
» accidens funeſtes, on introduira, ſans
» différer, la ſonde creuſe dans la veſſie
» après avoir fait une injection dans
» l'urethre avec de l'huile d'amandes
» douces, pour le lubréfier. On a ſou-
» vent bien de la peine à faire entrer la
» ſonde dans un canal ſi rétréci; il faut
» l'inſinuer avec légéreté, avec adreſſe,
» avec patience, crainte de percer l'ure-
» thre, ou de le bleſſer. On court
» moins de riſque à ſonder par-deſſus
» le ventre avec une ſonde à ſimple
» corbure. Quoiqu'il ſorte quelques
» gouttes de ſang, pourvu qu'on ne
» faſſe point trop de douleur, ni trop
» d'efforts, on ne doit pas s'en effrayer.
» Si la ſonde peut parvenir juſqu'à la
» veſſie, & que l'urine ſorte, tous les
» accidens ceſſent bien vîte : on ne ſe
» ſervira que d'une ſonde percée par les
» deux bouts, & point œilletée à ſon
» extrémité; car, s'il ſe trouve quelque
» chair molle ou fongueuſe dans l'ure-
» thre, elle pourroit s'engager dans les

» yeux de la ſonde. On aura ſoin de
» laiſſer cette ſonde dans la veſſie, juſ-
» qu'à ce que les ſymptômes ſoient cal-
» més, & que l'urine puiſſe ſortir d'elle-
» même avec facilité.

» S'il eſt abſolument impoſſible de
» ſonder le malade, & que cependant il
» ſoit dans un danger évident de perdre
» la vie, on ne fera point de difficulté
» d'introduire une ſonde cannelée dans
» l'urethre le plus avant qu'il ſera poſ-
» ſible; de faire une inciſion à ce conduit
» avec le lithome ſur la cannelure de la
» ſonde vers ſon extrémité, & de faire
» entrer par l'ouverture une ſonde droite
» dans la veſſie, & même d'en venir
» à la ponction au périnée avec le trois-
» quarts, ſuppoſé qu'il n'y ait point d'au-
» tre reſſource. Il vaut mieux tenter un
» reméde extrême, capable de ſauver
» le malade, que de l'abandonner à
» ſon malheureux ſort. L'opération faite,
» on laiſſera la ſonde droite, ou la can-
» nule dans la veſſie, juſqu'à ce que
» l'inflammation, & les autres ſymptô-
» mes ſoient diſſipés. Enſuite on déter-
» gera, on incarnera, & on cicatriſera
» la plaie comme à l'ordinaire. Enfin
» on purgera pluſieurs fois le malade,

» avec une teinture de caſſe & de » manne dans le petit-lait. »

Ce paſſage fournit une ample matiere à réflexions. Il eſt évident, comme je l'ai déja remarqué, que tous les ſecours que l'auteur indique ſont purement palliatifs ; ils ne mettent par conſéquent point à l'abri du retour du cruel accident de l'iſchurie. Auſſi voit-on dans mes obſervations, un malade en être attaqué deux fois en 24 heures ; ils ne mettent donc point la vie du malade en ſûreté. Combien, par conſéquent, un remede tel que le mien ne leur ſeroit-il pas préférable, quand il ne ſeroit que palliatif, puiſque je fais dans un moment, ſans embarras & ſans douleur, ce qu'une ſuite longue de remedes ne fait qu'avec peine, en tourmentant le malade preſqu'auſſi cruellement, que les accidens de la maladie ? Mais renfermons-nous dans l'examen du paſſage cité.

Tous les remedes internes & topiques que l'on conſeille, ne ſont que des relâchans, & des émolliens, qui ne réuſſiſſent que quand le gonflement des obſtacles n'eſt pas aſſez conſidérable pour réſiſter à leur effet. Mais que dirons-nous de cette tiſane dont on conſerve l'uſage,

qui ne peut produire l'effet pour lequel elle eſt donnée, qu'à proportion de la quantité qu'on en boit, & dont on ne doit pourtant boire que modérément, de crainte d'augmenter la quantité de l'urine ? Quelle déplorable reſſource, qu'un remede qui ne peut qu'augmenter le mal, s'il n'opére très-promptement, & qui eſt de nature à ne pouvoir le faire ! Pourſuivons.

Si les accidens de la ſuppreſſion d'urine ſont menaçans pour la vie du malade, il faut avoir recours à la ſonde creuſe, après avoir lubréfié l'urethre avec une injection d'huile d'amandes douces.

Mais juſqu'où pénétrera cette injection, ſi le gonflement des obſtacles eſt tel qu'il empêche l'urine de couler ? La force du piſton de la ſeringue ſera-t-elle capable de ſurmonter la réſiſtance de ces obſtacles qui ne cédent point à l'effort de tous les muſcles du bas-ventre ? Si l'injection pénétroit juſqu'au col de la veſſie, pourquoi l'urine, que dans ces circonſtances j'appellerois volontiers par oppoſition, une injection inverſelle, ne pourroit-elle point ſe faire jour ? Concluons donc que l'injection d'huile ne

passera pas, & que le canal ne sera pas lubréfié.

Maintenant si une liqueur comme l'huile d'amandes douces, ou l'urine, ne peut se faire jour, comment un corps aussi épais qu'une sonde y réussira-t-il; sur-tout s'il est certain, *qu'il faut l'insinuer, avec adresse, avec légéreté, avec patience, de crainte de percer l'urethre, ou de le blesser?* Précautions indispensables, & souvent trop négligées. Plusieurs de mes malades non-seulement ont perdu quelques gouttes de sang, ce qu'on pourroit attribuer au déchirement de quelque carnosité, auquel cas, comme le remarque Monsieur Col de Vilars, le mal n'est pas grand, quoique ç'en soit toujours un; mais ils ont perdu beaucoup de sang, parce qu'on avoit fait faire une fausse route à l'algalie. Or cet accident produit, indépendamment de l'augmentation de la douleur, un surcroît d'embarras. Car le sang étant un fluide visqueux, & qui se coagule fort aisément, l'urethre se remplit de caillots qui tiennent de la nature du fluide dont ils sont composés, caillots par conséquent ténaces, & qu'il est bien difficile de faire sortir de l'urethre, aux

parois

parois de laquelle ils ſont adhérens. Cependant, autant de temps employé à les détacher, autant de tems perdu pour la cure de l'accident principal & le plus preſſant, autant de prolongement de douleurs, & par conſéquent autant de pas faits vers une inflammation mortelle ; que dis-je ? vers la mort. Il ma fallu ſix heures entieres pour débarraſſer l'urethre d'un malade qui fait l'objet d'une de mes obſervations. Quels progrès une maladie de la nature de celle dont je parle, ne fait-elle pas dans un tems ſi long ! Que de douleurs cruelles un malade n'eſſuie-t-il pas ? Heureux, par conſéquent, celui qui tombe entre les mains d'un Chirurgien prudent, lequel, loin de s'irriter des obſtacles, & en conſéquence, d'aimer mieux les forcer, que de céder à la néceſſité, ne perd jamais de vue ce principe dicté par la prudence, *qu'il faut inſinuer la ſonde avec adreſſe, avec légéreté, avec patience !* qu'il faut dis-je, *l'inſinuer.* Qu'on peſe bien toute la force de ce terme, que l'auteur modifie encore en ajoutant *avec adreſſe, avec légéreté, avec patience.* Qu'il faut *l'inſinuer*, ſans être jamais aſſez téméraire pour rien forcer, puiſque la violence ne

fait qu'augmenter les douleurs que l'insinuation de la sonde ne rend déjà que plus vives ; qu'augmenter l'inflamflammation, qu'on a pourtant dessein de calmer ; que causer des déchiremens, qui peuvent devenir, par la suite, de nouvelles causes d'ischurie, en produisant dans l'urethre, des cicatrices qui deviendront un jour de nouveaux obstacles au passage de l'urine.

A propos de quoi, me dira-t-on peut-être, vous étendre si fort sur les précautions que demande l'introduction de la sonde, puisque vous vous annoncez comme l'inventeur d'un remede qui en rend l'usage inutile ?

Il est vrai que mon remede est de ce genre ; je le dis avec confiance, parce que nombre d'observations en font foi (*a*) ; mais tout le monde n'est point à portée d'en user ; & par conséquent il

(*a*) Cela n'est pourtant vrai, que des obstacles fongueux, que l'efficacité de mes sondes surmonte tout d'un coup ; car quand il s'agit de cicatrices calleuses, je suis obligé de commencer par les ramollir ; ce qui ne demande pas un tems fort long, de la maniere que je m'y prends ; & pour lors mes sondes agissent sur eux, comme sur les fongosités.

eſt intéreſſant pour le public, que tout le monde ſçache comment il faut employer les ſecours qui peuvent y ſuppléer, du moins pour un temps, & mettre les malades en état de venir me trouver, ou de s'adreſſer à ceux à qui j'aurai bien voulu confier mon remede; après les avoir ſuffiſamment inſtruits de la maniere de l'adminiſtrer, ſans quoi il pourroit devenir fort nuiſible. On pourroit me faire la même objection au ſujet de l'examen que je fais, des autres ſecours employés dans la pratique ordinaire; & la réponſe que je donne ici, ſervira une fois pour toutes. Je reprends mon analyſe.

Si l'on ne peut, ajoute Monſieur Col de Vilars, inſinuer l'algalie, il faut introduire dans l'urethre une ſonde canelée, le plus profondément qu'il ſera poſſible; faire une inciſion ſur la canelure de la ſonde, & faire entrer, par l'ouverture, une ſonde droite dans la veſſie.

J'avoue franchement, que je ne comprends pas bien quel ſecours on peut tirer de cette opération; car ſi l'algalie n'a pû ſurmonter un obſtacle qui s'eſt trouvé dans l'urethre, la ſonde canelée ne fera pas mieux; elle reſtera donc endeçà. Comment, dans ce cas, intro-

duira-t-on une ſonde droite dans la veſſie? Ne peut-il pas même arriver, & n'arrive-t-il pas tous les jours, que les obſtacles qui arrêtent la ſonde par leur gonflement, ſont multipliés, & par conſéquent que, quand la ſonde eſt arrêtée par le premier qu'elle rencontre, il y en a encore pluſieurs autres qui l'arrêteroient, ſi elle pouvoit y parvenir? Dans ces cas il eſt encore plus impoſſible de faire entrer une ſonde droite dans la veſſie. Cette opération eſt donc en pure perte pour remédier à l'iſchurie actuelle; & ç'en eſt aſſez pour la proſcrire. Mais une autre raiſon qui nous la feroit rejetter, c'eſt la crainte de ſes ſuites, c'eſt-à-dire, de la cicatrice que produira néceſſairement l'inciſion en ſe conſolidant, qui, comme je l'ai déja remarqué, peut former un jour de nouveaux obſtacles au paſſage de l'urine, en rétréciſſant le diametre du canal. Je ne trouverois d'utilité dans l'opération conſeillée, que dans un ſeul cas; c'eſt lorſque l'obſtacle n'eſt pas bien profond; mais au lieu de faire l'inciſion entre le gland & l'obſtacle, il faudroit la faire entre l'obſtacle & la veſſie: par cette opération, l'urine s'écouleroit, ſans avoir recours à

la ſonde ; & l'on pourroit tenir la plaie ouverte, juſqu'à ce qu'on eût trouvé le moyen de détruire l'obſtacle, ou du moins de l'affaiſſer par les ſecours dont nous parlerons plus bas, au cas que le malade ne fût point à portée de faire uſage de mon reméde. Mais le cas que je propoſe eſt le moins fréquent. Car les iſchuries viennent plus communément d'obſtacles placés dans la profondeur de l'urethre, que d'obſtacles placés en-deçà ; ainſi l'opération que j'indique, eſt le plus ſouvent impraticable.

Il ne reſte pour-lors de reſſource, que dans la ponction au périnée ; remede que Monſieur Col de Vilars qualifie d'*extréme* à juſte titre ; remede qu'on ne doit tenter que pour ne point abandonner un malade à ſon malheureux ſort ; remede même que je puis dire peu ſûr ; car comme c'eſt un remede extrême, c'eſt auſſi à la derniere extrémité qu'on y a recours ; & les accidens ont alors fait tant de progrès, qu'il n'eſt point étonnant qu'il ne procure au malade, qu'un ſoulagement paſſager, qui ne fait qu'adoucir les horreurs de la mort que cauſe indubitablement la gangrene des parties enflammées ; gangrene qui ne

se fait pas longtems attendre, à raison de leur extrême sensibilité.

Ce malheur est arrivé à Paris sous mes yeux. Le dix-sept Septembre 1747, je fus appellé en consultation dans la Cour du Grand-Conseil, pour le sieur Pézé, Huissier. Je trouvai dans la maison Monsieur Planes, Chirurgien de saint Côme, qui me fit l'exposé de la maladie pour laquelle j'avois été mandé, & me dit qu'il avoit seulement été appellé le jour précédent, & qu'il avoit conseillé sur le champ de me faire venir. J'examinai le malade, que je trouvai dans la situation la plus triste, avec des accidens d'une rétention d'urine totale, causée par des carnosités. Après des tentatives inutiles pour le soulager, je conseillai de prier Monsieur Foubert, Chirurgien ordinaire du Roi en sa Cour de Parlement, de venir. Il vint, & fit aussi tout ce qu'on peut faire en pareil cas; mais le trop long séjour de l'urine dans la vessie, y avoit causé la gangrene aussi bien qu'aux parties voisines; & rien ne put sauver le malade, qui mourut peu de tems après; ce qu'il auroit pu éviter, s'il avoit suivi le conseil d'un de ses amis que j'avois

traité d'une pareille maladie, qui lui avoit expreſſément dit de s'adreſſer à moi plutôt que plus tard.

Cette vérité ſe trouve encore prouvée évidemment, par l'obſervation des deux ſoldats morts dans l'Hôpital de Palerme, que j'ai rapportée dans mes premieres éditions, & par l'obſervation ſuivante.

Le nommé Triomphe, Maître Cordonier à Turin, fut attaqué d'une iſchurie, que ceux qui avoient ſoin de lui, combatirent par tous les remedes imaginables. Comme ils ne procuroient aucun ſoulagement, ils réſolurent d'en venir à la ponction; mais il étoit trop tard; la veſſie étoit enflammée; & le ſphacele qui ſuccéda à l'inflamation, termina la vie du malade peu d'heures après l'opération. Il auroit évité ces malheurs, s'il avoit ſuivi le conſeil d'un de ſes amis, qui l'engagea deux mois auparavant à ſe mettre entre mes mains. Mais, à force de différer, il fut ſurpris d'une rétention totale, qui lui devint funeſte.

Il ſuit de ces obſervations, qu'on ne peut trop tôt remédier à la ſtrangurie vénérienne, & qu'il ne faut pas attendre trop long-tems à faire la ponction au périnée, s'il n'y a pas moyen de

procurer autrement la sortie de l'urine.

Si la ponction au perinée peut donc être de quelque utilité, il ne faut pas attendre la derniere extrémité pour la faire; tant pour épargner aux malades les douleurs inséparables de l'ischurie, que pour ne point perdre le fruit principal de cette opération, qui est la conservation de sa vie. J'observerai seulement que cette plaie doit être traitée avec beaucoup d'attention, de crainte qu'elle ne reste fistuleuse; ce qui causeroit au malade des incommodités & des désagrémens, qui le rendroient insuportable aux autres & à lui-même.

Monsieur Col de Vilars n'est point le seul auteur qui parle de cette opération; & ce qu'il y a de surprenant, c'est que dans le tems qu'il la qualifie de *remède extrême*, qu'on doit pourtant *tenter*, pour tâcher de sauver la vie aux malades, un auteur célebre & judicieux en parle avec éloge. Voici en effet ce qu'en dit Palfyn. Anat. Chirurg. part. II. chap. 22.

» Au lieu de se servir dans la cure » des gonflemens de l'urethre, de bou- » gies chargées de ces sortes de mé- » dicamens consomptifs, & cathéréti-

» ques, au moyen desquels on n'ob-
» tient souvent qu'une cure palliative,
» Monsieur Collot faisoit une incision
» au périnée, un peu moins grande
» que celle qu'on est obligé de faire
» pour l'extraction de la pierre de la
» vessie. L'on tire de cette incision trois
» principaux avantages, qui sont les
» suivans.

» 1° On empêche ainsi le séjour de
» l'urine, qui cesse, aussi-tôt que cette
» incision est faite, de s'échapper par
» les ouvertures fistuleuses, & de mo-
» lester la vessie par son séjour, ayant
» une issue libre par l'ouverture du
» périnée.

» 2° On peut alors faire, avec beau-
» coup de facilité, des injections dans la
» vessie, pour la nettoyer de ses im-
» mondices, déterger les ulcéres, &
» dissoudre les fongus qui peuvent s'y
» rencontrer.

» 3° Cette ouverture donne lieu de
» passer dans l'urethre, un séton chargé
» d'un médicament fondant & déterfif,
» en l'engageant dans l'extrémité de
» l'algalie, que l'on introduit par l'ou-
» verture naturelle de l'urethre, jusqu'à
» l'incision du périnée; en sorte qu'en

» retirant cette algalie hors de l'urethre, » le séton engagé dans ces trous, suit » nécessairement; & il est facile d'en » attacher un autre chaque jour, à qui » l'on fait toujours traverser la même » route, jusqu'à ce que les excroissan- » ces absolument fondues & dissoutes, » & les ulceres détergés & cicatrisés, » laissent à l'urine un libre passage par » son canal ordinaire; après quoi l'on » permet à l'ouverture faite au périnée, » de se réunir, comme l'on fait à celle » qui a servi à l'extraction de la pierre. » Il est clair que ce traitement est beau- » coup plus sûr, que celui qui se fait au » moyen des bougies.

Analysons ce passage; il le mérite; je le ferai sans m'assujettir à un ordre différent de celui que la suite des raisonnemens de l'auteur m'indique.

Dans la cure des gonflemens de l'urethre, M. Collot faisoit l'opération de la boutonniere; il n'employoit donc pas la sonde pour faire l'incision. Car ou le diametre de l'urethre étoit obstrué par les gonflemens, ou il ne l'étoit pas; au dernier cas, il seroit absurde de faire inutilement une opération dangereuse; au premier, l'introduction de la sonde est

impoſible. N'eſt-ce pas beaucoup riſquer, à moins que d'être extrêmement verſé dans l'anatomie de la partie, que de porter le lithotome dans la veſſie, ſans le ſecours de cet inſtrument ? Je laiſſe cette queſtion à décider à ceux qui ſont au fait de l'opération de la pierre. Ces deux opérations ne different que dans l'objet. Concluons que l'une & l'autre demandent la main d'un Chirurgien expert; & le trouve-t on toujours ?

Le premier avantage que Palfyn voit dans l'opération, eſt évident. Car l'urine, trouvant une iſſue libre par l'ouverture du périnée, enfilera plutôt ce chemin, que celui des fiſtules, qui réſiſtent communément à la ſortie de l'urine; mais je ne conviens pas de même du ſecond avantage. Je ne connois point la néceſſité des injections dans la veſſie, dans le cas des fiſtules qui ne ſont cauſées que par l'effort de l'urine ſur le périnée, où elle a d'abord produit un dépôt, que l'écoulement continuel de l'urine a rendu fiſtuleux. Il ſuffit de rendre libre la ſortie de l'urine par un autre voie, pour que ces fiſtules ſe conſolident d'elles-mêmes;

puisque c'est elle seule qui les entretient par son suintement.

Je ne sçais pas ce que c'est que les immondices de la vessie, dont parle l'Auteur. S'il entend les glaires qui sortent quelquefois en assez grande quantité, ils ne sont que l'effet des contractions de la membrane interne de la vessie, irritée par le séjour de l'urine, qui exprime en abondance la mucosité des glandes destinées à lubréfier; expression qui cesse en même tems que l'irritation, & qui ne demande point de traitement particulier, comme le prouve la lettre de M. Boyer, rapportée dans mes précédentes éditions.

Quant aux ulceres de la vessie, s'il y en a, ce qu'on ne devine pas avant l'opération (ceci soit dit aussi des fongus) ils ne doivent pas déterminer à la faire, puisque, s'il est possible de les guérir, il sera aussi aisé de les déterger par des injections faites par le canal de l'urethre, dès qu'il sera une fois nettoyé.

Je conçois bien quel peut être l'effet d'un séton chargé d'un médicament propre à fondre & déterger, quand on pense, comme moi, que les gonflemens qui pro-

duiſent l'iſchurie vénérienne, ſont cauſés par des carnoſités & des ulceres dans le canal de l'urethre, pourvu toutefois que le ſéton ſoit chargé de médicamens appropriés à la nature du mal; ce que perſonne n'a découvert avant moi; mais je ne conçois pas de quel uſage peuvent être des médicamens fondans & déterſifs, pour guérir de ſimples gonflemens de l'urethre, occaſionnés, ſelon l'idée des adverſaires des carnoſités, par des cicatrices, ou par des vaiſſeaux variqueux, comme Palfyn & d'autres le ſuppoſent. D'ailleurs de quelle utilité ſera la ponction, ou l'inciſion au périnée, dans l'idée de traiter les vices de l'urethre par un ſéton chargé des médicamens les plus convenables, ſi l'on ne peut l'introduire au moyen de la ſonde creuſe, comme il arrivera toutes les fois que l'urethre ſera entiérement bouchée, ou par des excroiſſances, ou par des varices conſtantes & durables, qui s'oppoſent continuellement à l'entrée de la ſonde? Je demande encore quelle néceſſité il y a de faire l'inciſion au périnée, pour pouvoir introduire ce ſéton. Si l'on connoît les médicamens propres à opérer la guériſon des vices que l'on a deſſein de cor-

riger, il n'y a qu'à les introduire par l'ouverture naturelle de l'urethre. Il eſt vrai qu'ils ne guériront pas auſſi promptement, que s'ils étoient appliqués ſur toute l'étendue du mal, parce qu'ils ne ſeront appliqués qu'à ſa partie tournée vers l'orifice naturel du canal; mais avec la patience on vient à bout de tout, quand les armes propres à attaquer l'ennemi, ne manquent pas : auſſi eſt-ce la méthode que je ſuis. Pluſieurs de mes obſervations prouvent que mes ſondes n'entrent d'abord que de quelques lignes; mais mes remedes fondant de jour en jour la partie viciée, à laquelle ils touchent, en conſéquence mes ſondes pénétrent tous les jours plus profondément; & enfin l'obſtacle céde entiérement à leur efficacité, &, leur laiſſant le paſſage libre, permet à mon remede de s'appliquer à toute l'étendue du mal. Je ſuis donc fort éloigné d'admettre la la conſéquence de Palfyn, que le traitement qu'il conſeille eſt beaucoup plus ſûr, que celui qui ſe fait au moyen des bougies. En effet, cela n'eſt vrai que de celles qui ſont chargées de conſomptifs, ou de cathérétiques, que je ſuis fort éloigné de regarder avec lui comme

propres quelquefois à produire une cure radicale, & non de celles qui portent ſur le mal le ſeul remede qui ſoit capable de le guérir, tel qu'eſt celui que j'ai eu le bonheur de découvrir. Au reſte on ne peut raiſonnablement m'oppoſer le jugement de Palfyn, puiſque cet Auteur n'a parlé que des méthodes connues juſqu'à lui ; comme on ne peut m'oppoſer ſon adhéſion au ſentiment des adverſaires des carnoſités, après que j'en ai fait voir & toucher à une infinité de perſonnes de la profeſſion, qui m'ont vû panſer les malades qui ſont les ſujets de pluſieurs de mes obſervations ; auſſi ne me ſerois-je pas ſoucié de répondre au ſentiment de Palfyn, ſi je ne voulois lever juſqu'au moindre ſcrupule.

M. de la Faye dans ſes Remarques ſur les opérations de Dionis, parle auſſi de la néceſſité de la ponction, ou de l'inciſion de la veſſie. Quoique ce ſoit en termes moins avantageux que Palfyn, il ſuffit qu'il regarde ces triſtes expédiens comme néceſſaires, ne fût-ce même que rarement, pour faire ſentir tout l'avantage de ma découverte.

» Le col de la veſſie, dit-il, eſt quel-
» quefois ſi reſſerré par ſon inflamma-
» tion, que même après avoir employé
» tous les remedes dont on vient de
» parler, on ne peut pas encore y
» faire paſſer une ſonde. On eſt ob-
» ligé alors de faire à la veſſie une
» ponction avec un trocar un peu plus
» long & plus gros que celui dont on
» ſe ſert ordinairement dans la paracentèſe.
» Par ce moyen on évacue les urines, &
» on fait ceſſer la compreſſion des parties
» voiſines de la veſſie; ce qui diminue or-
» dinairement l'inflammation, & permet
» peu de tems après l'introduction de
» l'algalie.

» Pour la faire au périnée, on place
» le malade ſur ſon lit dans une ſitua-
» tion à-peu-près ſemblable à celle où
» on le mettroit, ſi l'on vouloit le tailler.
» M. Tolet, excellent Lithotomiſte, la
» faiſoit à côté du raphé, dans le lieu où
» l'on taille par le grand appareil, &
» avec un trocar différent des autres, &
» dont il donne, dans ſon livre, la deſ-
» cription.

» Nuck conſeille auſſi de la faire dans
» ce même endroit; mais quelques au-
» tres Auteurs, comme Juncker, veu-

» lent qu'on la fasse dans l'endroit où » l'on fait l'opération de la taille par l'ap» pareil latéral. Cette derniere métho» de paroît préférable à l'autre, parce » que la vessie étant alors fort tendue, » se jette sur le côté, & peut être facile» ment percée avec le trocar, sans qu'on » craigne de blesser l'urethre, ni le col » de la vessie, ni les prostates, ni le » rectum.

» M. Dionis conseille de faire la » ponction en ce même lieu, mais » avec un instrument différent, (c'est une espece de scalpel pointu & long de quatre ou cinq pouces.) « Il faut » observer que cette opération ne con» viendroit pas, s'il y avoit quelque » dépôt au périnée, s'il falloit détruire » quelques duretés formées dans le ca» nal, ou s'il falloit faire suppurer les » prostates.

Il ajoute plus bas : « Les saignées » promptement faites, les bains, les la» vemens émolliens, & les cataplâmes » ne font quelquefois aucun effet : en ce » cas, il faut absolument avoir recours à » la ponction, ou à l'incision au périnée. » La ponction est la plus douce des deux » opérations ; il faut néanmoins quel-

» quefois lui préférer l'inciſion. Si l'in-
» flammation & le gonflement vari-
» queux du tiſſu de l'urethre ſont les
» ſeules cauſes de la rétention, on fait
» la ponction avec le trocar dans l'en-
» droit déja preſcrit; mais s'il y a dans
» le canal & au périnée des duretés
» & des calloſités, on fait l'inciſion.
» Par cette derniere opération, on fa-
» cilite la fonte des duretés du canal &
» du perinée, ce que la ſimple ponction
» ne fait point. Il eſt auſſi abſolument
» néceſſaire de faire l'inciſion, lorſque les
» délais ou l'uſage des bougies chargées
» de cauſtiques, ont occaſionné un dé-
» pôt urineux ou gangréneux au périnée.
» Si la gangrene a gagné le ſcrotum,
» on coupe, comme on l'a déja preſ-
» crit, toute la pourriture, ſans crainte
» de cauſer aucun accident, en décou-
» vrant les teſticules. MM. Guerin &
» Morand l'ont fait pluſieurs fois avec
» ſuccès On remédie par-là à deux cho-
» ſes à la fois, à la gangrene & à la
» rétention.

» Outre les duretés & les calloſités
» du canal, dit enſuite M. de la Faye,
» ſouvent la glande proſtate ſupérieure
» ſe gonfle & ſe durcit; il ſe forme quel-

» quefois, le long du canal, une fusée » squirrheuse, & au périnée des tu- » meurs de la même espece, d'où elle » semble prendre naissance ; la semence, » dans le tems de l'éjaculation, au lieu » de suivre la route du canal, remon- » te quelquefois, & tombe dans la vessie. » Ce qui semble venir de quelque bri- » de qui se trouve devant le vérumon- » tanum. Les gonorrhées virulentes, la » mauvaise qualité des urines, l'inflam- » mation qui suit ordinairement les ré- » tentions d'urine, & souvent l'usage » des bougies enduites de caustiques, » sont les causes de tout ce désordre. » Lorsque les choses sont portées à cet » excès, rien ne peut guérir, ni même » soulager les malades, que l'incision au » périnée.

Parlant ensuite de la maniere de faire cette opération « Le malade, dit-il, est » situé de la même maniere que pour » l'opération de la taille au grand appa- » reil. On introduit une sonde canelée » dans la vessie, si on le peut, ou du » moins aussi avancée dans l'urethre qu'il » est possible, pour servir de guide. Les » bourses serrées par un aide, on incise » avec un lithotome ordinaire, à côté du

» raphé, & sur la canelure de la son-
» de, si elle est assez avancée ; & l'on
» se conduit comme dans l'opération
» de la taille. Si l'on ne peut faire l'in-
» cision sur la sonde, cette opération
» est beaucoup plus difficile. Le Chi-
» rurgien, obligé de travailler sans gui-
» de, doit se bien représenter la struc-
» ture, & la position des parties sur
» lesquelles il opere. Si après avoir fait
» l'incision aux tégumens, il ne peut
» parvenir à ouvrir l'urethre, il y in-
» troduit un trocar dont la canule est
» fendue ; & à la faveur de sa fente,
» il porte un bistouri pour faire une
» incision à cette partie, après avoir
» ôté le trocar. MM. Petit & Morand
» ont pratiqué cette méthode avec
» succès.

» Si l'on ne peut introduire la sonde as-
» sez avant dans l'urethre pour servir de
» guide, on peut alors porter à l'endroit
» où finit l'incision de la taille latérale, un
» trocar avec sa canule fendue, & glisser le
» long de cette fente, qui sert de canelure,
» la pointe d'un bistouri pour faire une in-
» cision suffisante. On fait l'incision au mi-
» lieu des duretés ; on emporte celles qui
» sont extérieures, en coupant le moins

» de chair que l'on peut ; on coupera dans » l'incision la fistule & les callosités qui » l'accompagnent, & même la glan- » de prostate, si elle est dure & squir- » rheuse, & s'il est possible d'y atteindre.

On peut voir dans cet Auteur le pansement de cette plaie, qui est étranger au sujet que je traite ; mais il n'en est pas de même des réflexions que la comparaison de ma méthode avec celle de M. de la Faye, fait naître naturellement. Il n'y a plus de nécessité de faire ni ponction ni incision au périnée. Que de douleurs sauvées aux malades ? Que d'embaras épargnés aux Chirurgiens? Combien une méthode aussi douce que la mienne n'est-elle point préférable au terrible délabrement qui étoit quelquefois nécessaire, puisqu'elle fond les callosités, les squirrhes de tous les canaux excrétoires de l'urethre, qu'elle consolide parfaitement les fistules, & fait sortir les urines par les voies naturelles ? A Dieu ne plaise cependant que je fasse un crime à M. de la Faye, & aux autres grands Chirurgiens qu'il cite, d'avoir suivi la méthode qu'il indique !

M. Astruc traite, suivant son usage,

avec beaucoup plus d'étendue que les Auteurs précédens, ce qui concerne la cure de l'iſchurie. C'eſt ce qui nous oblige à n'en donner que l'extrait. Voici le précis de ſa doctrine, liv. III, chap. 4, pag. 231.

1° Il faut bruſquer les ſaignées du bras, autrement on n'y ſeroit plus à tems dans une maladie ſi rapide. 2° Nourrir le malade fort légérement, pour diminuer l'abondance du ſang. 3° Faire ſur le périnée des fomentations émollientes, & baigner cette partie & les environs. 4° Donner beaucoup de lavemens de même qualité, animés de tems en tems avec la caſſe, pour empêcher la liqueur de pénétrer dans les vaiſſeaux, en même tems qu'on relâche. 5° Faire boire médiocrement de la tiſane, afin de délayer le ſang & de l'adoucir, ſans trop augmenter la quantité d'urine. 6° Il préfére le demi-bain, dont-il a parlé, au bain entier, parce qu'il fait ſur les parties malades le même effet, ſans augmenter la ſécrétion de l'urine. 7° Il veut qu'on aide la ſuppuration par des cataplâmes émolliens & maturatifs, appliqués ſur le périnée, ſi quelques gouttes de pus échap-

pées de l'urethre, annoncent que l'inflammation se résout par cette voie. 8°. Il ordonne, au cas que l'opiniâtreté de l'inflammation produise des accidens considérables, d'en venir à la sonde, qu'on introduira, non à l'aveugle, & violemment, de peur d'augmenter considérablement, & de faire suppurer une inflammation qui se feroit peut-être terminée heureusement par la résolution, mais avec douceur & dextérité, en avançant peu-à-peu, après avoir lubréfié le canal de l'urethre avec injection d'huile d'amandes douces, ou de mucilage de graine d'herbe aux puces, sans s'épouvanter de la sortie de quelques gouttes de sang pendant l'introduction; & il veut qu'on laisse la sonde dans la vessie, jusqu'à ce que l'inflammation soit terminée, ou par la résolution, ou par la suppuration, & que l'urine sorte librement. 9° Au cas que l'on ne puisse introduire l'algalie dans la vessie, il conseille l'incision du périnée, afin qu'on puisse introduire dans cette cavité une sonde de femme, qui étant droite, & plus courte que celles d'hommes, sera par ces raisons, bien plus aisée à manier en tous sens, & entrera bien plus facilement dans

l'urethre, comme une longue expérience l'a appris. Si ce moyen réuſſit, ajoute-t-il, il faut laiſſer cette ſonde dans la veſſie, &c. 10° Au cas que ce dernier moyen ne puiſſe réuſſir, il en faut venir à la ponction au périnée faite avec les troiſquarts. Il vaut mieux employer un remede douteux, que de laiſſer périr le malade ſans ſecours. Les ſuites de ce reméde ont peut de danger, puiſque les plaies qu'on peu faire par-là à la veſſie, peuvent ſe guérir aſſez facilement. Il faut laiſſer la canule dans la veſſie, &c. 11° Dès que l'urine coulera, ou que l'inflammation aura conſidérablement diminué, il faut purger le malade avec le petit-lait & la caſſe, pour entraîner doucement les parties âcres & ſalées que l'urine peut avoir laiſſées dans l'eſtomac.

Je l'ai déja dit, ce détail ſeroit fort inutile, ſi tous les malades étoient à portée de ſe ſervir de mon remede; non-ſeulement parce que je ne trouve point d'iſchurie rebelle, pourvu que je ſois appellé à tems, & que le trop long ſéjour de l'urine n'ait pas cauſé la mortification ou la gangrene à la veſſie, & aux parties voiſines; alors rien ne peut ſauver le malade;

malade ; mais parce qu'il ſeroit abſurde de s'y expoſer, pendant qu'il n'y a point de ſtragurie habituelle qu'il ne ſurmonte. Mais comme il s'en faut de beaucoup, que tous les malades puiſſent reſſentir les heureux effets de ma découverte, je crois leur devoir, ou du moins à ceux qui les conduiſent, la communication des réflexions que j'ai faites ſur les ſecours qu'on emploie, ou qu'on peut employer, dans les attaques d'iſchurie. Je vais faire en conſéquence quelques réflexions ſur la doctrine de M. Aſtruc ; elles ſeront courtes, parce qu'elle a beaucoup de rapport avec celle de M. Col de Vilars, & de Palfyn, ſur laquelle je me ſuis aſſez étendu.

C'eſt avec grande raiſon que M. Aſtruc recommande de preſſer les remedes dans l'iſchurie, non-ſeulement parce qu'il faut ſoulager le plus promptement qu'il eſt poſſible, les douleurs cruelles dont le malade eſt affligé, mais parce que la maladie eſt très-rapide. En effet la plénitude de la veſſie peut la jetter dans une atonie, à laquelle il n'eſt point aiſé de rémédier ; &, ce qui eſt encore pis, faire tomber cette partie dans une gangrene que tout le monde re-

garde avec raison comme incurable.

Tous les remedes que M. Astruc conseille, & qui sont en plus grand nombre que ceux que prescrit M. Col de Vilars, sont très-bien indiqués, puisqu'ils sont pris dans la classe des relâchans & des émolliens; mais on ne voit ni chez l'un, ni chez l'autre de ces Auteurs, jusqu'à quelle quantité de boisson on peut aller. Rien n'est plus sage que les réflexions de M. Astruc sur l'usage des demi-bains.

Quant aux gouttes de pus, qui annoncent une suppuration, qu'il regarde comme un commencement de résolution de l'inflammation, je crois, comme lui, l'usage des maturatifs très-convenable; mais je ne sçai si ce pus ne vient pas plutôt d'un ulcere des parties de l'urethre, qui a causé l'inflammation, que d'une suppuration produite par l'inflammation même. Au reste il est toujours vrai de dire, que c'est un signe que la maladie diminue, puisqu'il ne se fait pas de suppuration, même dans les ulceres, lorsqu'il y a une inflammation considérable.

M. Astruc fait très-bien sentir les inconvéniens de l'introduction violente de

la ſonde ; & je ne puis trop recommander la douceur dans le cas de cette opération. C'eſt auſſi par cette raiſon, qu'il veut qu'on laiſſe la ſonde dans la veſſie, juſqu'à ce que l'urine ſorte librement. J'aimerois pourtant mieux dire, juſqu'à ce qu'elle puiſſe ſortir librement : car elle ſort toujours librement par le canal de la ſonde ; mais la difficulté d'uriner recommence quelquefois peu d'heures après qu'on l'a retirée, le gonflement des obſtacles n'étant pas ſuffiſamment diſſipé : c'eſt un accident dont on peut avoir un exemple dans quelques-unes de mes obſervations.

En diſant, *juſqu'à ce que l'urine puiſſe ſortir librement*, voici quelle eſt ma penſée. Je veux qu'on laiſſe la ſonde juſqu'à ce qu'on connoiſſe, par la ceſſation au moins preſque totale des ſymptômes, qu'on ne riſque rien à laiſſer reprendre à l'urine ſon cours naturel, & que l'urine s'échappe un peu autour de la ſonde ; car s'il y a encore des reſtes un peu conſidérables d'inflammation, les accidens peuvent recommencer ; & il faut revenir à l'introduction de la ſonde ; ce qui procure une augmentation de douleur au malade.

J'ai peu de chose à ajouter sur l'incision au périnée, conseillée lorsque la sonde ne peut être introduite dans la vessie. Cependant il est bon que les Chirurgiens ne s'imaginent pas qu'elle ait été appliquée aussi souvent, qu'il sembleroit qu'on a droit de le conclure de ce que M. Astruc dit, qu'une longue expérience a appris, dans ce cas, les avantages d'une sonde droite sur une courbe. Ceux qui ne sont pas suffisamment au fait de la maladie, s'imagineroient peut-être que c'est un moyen employé tous les jours. Il est donc necessaire de répéter, que c'est un moyen *extrême*, & de rappeller ce que j'ai dit plus haut, qu'il ne peut manquer d'être souvent inutile.

Il est vrai que la plaie faite avec le troisquarts, se guérit assez aisément, pour ne la pas regarder comme fort dangereuse; mais il est bon de faire remarquer aux Lecteurs, que c'est un remede *douteux*, & par conséquent qu'il ne faut y avoir recours, qu'avec toute l'attention que demande la vie des hommes. J'ai prouvé ci-dessus par des raisons tirées de toute autre considération que celle de la nature même de la plaie, que ce secours

eſt extrêmement douteux, & même quelque choſe de plus.

L'attention que M. Aſtruc veut qu'on ait d'évacuer doucement le malade lorſque l'inflammation ſera conſidérablement diminuée, pour entraîner les parties âcres que l'urine peut avoir laiſſées dans l'eſtomac, eſt très-convenable. Au reſte lorſque ces couloirs ſeront libres, les lavages qu'on donnera au malade en plus grande quantité qu'on n'oſoit le faire pendant la maladie, pourront quelque fois ſuffire pour entraîner les ſels qui auroient pû s'attacher aux membranes de l'eſtomac,

Je renvoye, ſur le ſurplus des réflexions que la doctrine de M. Aſtruc exigeroit, à celles que j'ai faites ſur le paſſage de M. Col de Vilars; mais je ne puis m'empêcher, avant de finir cet article, de remercier la Providence, de m'avoir fait découvrir un remede ſimple & d'une application aiſée, qui eſt capable d'épargner aux malades les douleurs eſſentielles à une maladie auſſi cruelle que l'iſchurie, celles que cauſe l'application des remedes, & des ſecours propres à la ſoulager ſeulement, & les dangers

inséparables de ces mêmes secours & de la maladie.

Je dis que ces remedes & ces secours ne sont uniquement propres qu'à la soulager, puisque leur cause subsiste toujours. En effet tout ce que produisent ceux qu'on employe contre l'ischurie, ne détruit pas les obstacles qui existent dans le canal ne l'urethre, & ne guérit pas la strangurie habituelle. Voyons maintenant par quelles armes on a combatu ce dangereux ennemi, & avec quel succès.

Remedes de la strangurie habituelle.

M. Col de Vilars ne parle que de cinq secours, dont les cathérétiques sont le premier, l'incision de l'urethre le second, les bougies graduées le troisieme, l'introduction des tentes le quatrieme, les sondes de plomb aussi graduées le cinquième.

Examinons en détail chacun de ces secours.

» Les anciens, dit M. Col de Vilars, » pag. 222, accusant les carnosités com» me les seules causes de cette maladie,

» tâchoient de les consumer par le moyen
» des cathérétiques qu'ils introduisoient
» dans l'urethre avec des bougies ; mais
» ces remedes enflammoient, rongeoient,
» ulcéroient ce conduit, & par consé-
» quent augmentoient le mal.

Voici ce que Palfyn pense de ces remedes ; on verra que le jugement qu'il en porte, n'est pas plus avantageux. Pourlors, c'est-à-dire, dans le cas des carnosités prétendues suivant lui, « il y a des
» gens assez imprudens, pour tenter, sans
» aucune préparation préalable, d'ouvrir
» un passage à l'urine au moyen de bou-
» gies chargées de médicamens fondans,
» & même consomptifs & cathérétiques ;
» mais il arrive souvent que ces mé-
» dicamens, imprudemment administrés,
» augmentent le dépôt & l'inflamma-
» tion, & causent une suppression
» totale d'urine : ou si, après avoir cal-
» mé les symptômes les plus pressans
» par une diéte tempérante, par les sai-
» gnées, les lavemens, le bain, les in-
» jections adoucissantes, les aposêmes,
» & les émulsions, l'usage qu'on fait en-
» suite de ces médicamens fondans &
» consomptifs, réussit à ouvrir le passage
» aux urines, en faisant suppurer les

» gonflemens, & en cicatrisant les ulceres,
» au moyen d'autres bougies chargées
» de remedes desficatifs ; & si, faisant
» après passer dans l'urethre, des bou-
» gies de plomb graduées, qui dilatent
» son canal, tout cela met les malades
» en état d'uriner assez librement, ce
» secours n'est pas toujours d'une lon-
» gue durée ; car de nouveaux ulceres,
» causés par ces consomptifs, auront ren-
» du le canal de l'urethre encore plus
» susceptible d'inflammation ; & outre
» cela ces débauchés reprenant bientôt
» leur premier train de vie, alors ou ils
» contractent de nouvelles gonorrhées,
» ou bien ils rendent, par leur excès dans
» la boisson, leur urine si mordicante,
» qu'elle cause de nouveaux gonflemens
» dans l'urethre autour des cicatrices
» multipliées ; & cette urine, ayant ac-
» quis, par son séjour, un suprême degré
» d'acrimonie, ronge, & perce l'urethre,
» & refluant de tous côtés, forme des
» abscès fistuleux en différens endroits
» du scrotum, où elle trouve lieu de
» s'épancher ; de maniere qu'il sort au-
» tant & plus d'urine par ces sinuosités
» fistuleuses, que par le conduit ordinai-
» re ; & quand ces fistules ont duré long-

» tems, elles ne ſont guériſſables qu'en » faiſant de grandes inciſions aux bour- » ſes, afin de fondre en ſuppuration tou- » tes ces calloſités. Ces anciennes mala- » dies ſont mêmes incurables, quand il » y a des ulceres ſpongieux dans le corps » de la veſſie, à moins qu'on ne ſe ſer- » ve de la méthode qu'a trouvée M. Col- » lot, célébre Lithotomiſte, que j'ai vu » opérer à Paris. » Nous avons extrait ci-devant ce que Palfyn dit de cette méthode.

M. Aſtruc, Liv. III, ch. 4, pag. 239, après avoir dit que les remedes de la ſtrangurie habituelle ſont, en général, tous ceux qui peuvent ſûrement & efficacement, emporter, conſumer, faire ſuppurer, détruire, comprimer, applanir, ou rabattre les divers obſtacles qui ſe rencontrent dans l'urethre, & qui s'oppoſent au paſſage de l'urine, ajoute, » pour parvenir à ôter ces différens obſ- » tacles, on a employé juſqu'ici quatre » différentes méthodes.

» Les anciens qui ne reconnoiſſent » d'autres obſtacles dans le conduit uri- » naire, que les caroncules, ou car- » noſités, les calloſités & les verrues, » travailloient uniquement à les conſu-

» mer par des corosifs qu'ils introdui-
» soient par le moyen des bougies, &
» à consolider ensuite, par des cicatrisans,
» les petits ulceres qui restoient à la ra-
» cine de ces excroissances. »

» Plusieurs raisons ont obligé d'aban-
» donner cette méthode depuis long-tems.
» 1° Parce qu'elle ne convient que pour
» les caroncules & les verrues qui peu-
» vent occuper le canal de l'urethre, &
» nullement pour les autres obstacles qui
» peuvent le rétrecir; & que cepen-
» dant, de l'aveu de tout le monde, ce
» sont ces autres obstacles qui produi-
» sent le plus souvent, pour ne rien dire
» de plus, la strangurie qui succéde à la
» gonorrhée. 2° Parce qu'elle n'est ja-
» mais sans danger; car les corrosifs qui
» consument les caroncules, doivent en
» même tems enflammer, ronger, &
» ulcerer la partie saine de l'urethre. Je
» sçai que les anciens ont tâché de parer
» à cet inconvénient, par le moyen de
» plusieurs instrumens, & de plusieurs
» remedes; mais je sçais aussi que toutes
» ces précautions étoient le plus souvent
» inutiles, puisqu'ils rapportent eux-mê-
» mes beaucoup d'exemples de gens qui
» par cette méthode avoient été expo-

» sés à des inflammations à la verge, à » des abscès au périnée, & même à la » gangrene. 3° Parce qu'ordinairement, » bien loin de soulager, elle augmente » au contraire la strangurie, soit par ce » que les petits ulceres que les corro- » sifs excitent dans l'urethre, étant mal » détergés, produisent de nouvelles ca- » roncules, soit plutôt, parce qu'après » leur réunion, ces ulceres eux-mêmes » laissent des cicatrices dures & serrées, » qui retréciſſent encore le canal uri- » naire. »

Je vais à mon ordinaire faire quelques réflexions sur ces trois passages.

Si les carnosités ou caroncules ne sont pas les seules causes des embarras de l'urethre, elles sont du moins des plus fréquentes, quoi qu'en disent quelques Auteurs; & je serois bien fondé à mettre dans cette classe les callosités ou cicatrices dures & calleuses qui succedent à des ulceres mal consolidés; car suivant mon expérience, toute la différence qui se trouve entre une carnosité & une cicatrice, se tire de la consistance & de la figure. En effet, elles ne différent, que parce que la carnosité est une espece de champignon, & que la cicatrice est

une éminence moins élvée, & dont la base est égale à toute la largeur des ulceres auxquels elle a succédé, ou, pour parler plus juste, qu'elle a masqués. Car il n'y a point, selon moi, je parle d'après mes observations, de carnosités & de callosités, qui ne soient le produit d'un ulcere. L'un & l'autre de ces obstacles sont formés par une mauvaise chair qui recele un ulcere, dont l'existence est bien sensible, puisqu'en quatre heures de contact, & souvent en moins de tems, mes sondes mettent ces chairs en suppuration, comme je l'ai déja remarqué, & que l'effet de mon remede est de rétablir l'ancien ulcere, & de le mettre en suppuration, comme il étoit dans le tems que la gonnorrhée étoit recente; suppuration nécessaire, suivant Hippocrate même, comme il paroît par l'Aphorisme 82 de la quatrieme section, que Paré rend en ces termes : *Ceux qui ont tubercule ou carnosité en la cavité de la verge, sont guéris par la suppuration & éruption de pus.* Mon remède ne se borne point là. Il conduit l'ulcere à une guérison parfaite, en prolongeant la suppuration, jusqu'à ce que l'humeur maligne qui la produit, soit entié-

rement attirée au dehors. Or il eſt néceſſaire que tout ulcere, dont la malignité eſt épuiſée, devienne une ſolution de continuité ſimple, qui ſe guérit d'elle-même, & par la ſeule opération de la nature : & voilà pourquoi les malades que j'ai traités, ſoit de gonorrhées nouvelles ou de gonorrhées renouvellées, c'eſt ainſi que je puis nommer celles qui ſont l'effet de mes remédes, ne ſont expoſés qu'à gagner une autre fois une maladie ſemblable, mais non pas à voir recommencer la même. Cependant comme quelques malades, par des raiſons qu'on devinera ſans peine, n'ont point voulu convenir qu'ils s'étoient expoſés à de nouveaux hazards après être ſortis de mes mains, ils ont mieux aimé me ſacrifier à des conſidérations politiques, en y ſacrifiant la vérité, que de convenir de leur turpitude.

Ce que je viens de dire de la reſſemblance eſſentielle que les calloſités ont avec les carnoſités, eſt tout à fait conforme à la doctrine de Paré, qui ſemble n'attribuer la calloſité, qu'à l'ancienneté des carnoſités. *Les carnoſités vieilles & calleuſes*, dit-il, *doivent être amollies par fomentations, cataplaſmes, linimens,*

emplâtres & suffumigations. Il vante à cet effet la vapeur du vinaigre versé sur une brique chaude. Je reviens aux cathérétiques.

Il suffit, pour en proscrire l'usage, qu'ils enflamment, rongent, ulcerent l'urethre; mais ils font pis; car ils n'agissent pas toujours sur la partie qu'on a dessein de consumer; & ils corrodent la partie saine qu'on a intérêt de conserver. J'en ai vu des exemples funestes dans des malades, où le caustique a laissé subsister en entier la carnosité, & a produit dans le voisinage une fistule avec une déperdition considérable de substance, non-seulement du canal, mais même de la peau qui recouvre les corps caverneux.

Paré, qui usoit des poudres consomptives, appliquées sur la carnosité même au moyen d'une sonde fenestrée, pour empêcher que la poudre ne tombât au conduit de l'urine, est fort éloigné de conseiller l'usage des cathérétiques. *Pour suivre*, dit-il, *la curation des carnosités, il se convient garder de trop user en la voie de l'urine des remedes âcres & corrosifs, parce que la sensibilité de ce conduit étant par eux offensée*,

pourroit être cause de grands accidens. Remarquons après Paré, que quelque doux que fût son remede consomptif, il causoit quelquefois de *grandes douleurs*; car s'il n'en étoit pas ainsi, à quel propos ordonneroit-il les remedes propres à les calmer? Les consomptifs les plus doux ne sont donc point exempts de danger.

Ajoutons à cet inconvénient que tout l'art du plus habile Chirurgien ne peut pas toujours prévenir, que les cathérétiques, de quelque nature qu'on les suppose, ne sont point des remedes propres à combatre le virus qui a produit la carnosité ou la cicatrice, & par conséquent, que ces excroissances ne peuvent manquer de pulluler de nouveau, comme M. Astruc le remarque, sans en donner la véritable raison. En effet, si la cause qui entretient l'ulcere, n'avoit rien de particulier, il seroit aisé de le consolider. La matiere médicinale fournit des déterfifs assez puissans, pour qu'on n'ait rien à souhaiter de ce côté; mais la difficulté consiste à en trouver un qui joigne à cette qualité celle d'antivénérien: & c'est ce que j'ai eu le bonheur de trouver.

On peut & on doit appliquer aux verrues qui naissent dans l'urethre, ce que j'ai dit des carnosités, & des cicatrices dures & calleuses. Ces excroissances ne sont aussi que des especes de croûtes qui cachent un ulcere vénérien, qu'il faut également reproduire, épuiser du virus, & consolider par les remedes appropriés à la destruction de la cause.

Il est inutile de m'arrêter à prouver que les cathérétiques, à supposer qu'on pût les employer en sûreté contre les excroissances de l'urethre, de quelque nature qu'on les suppose, ne peuvent être appliqués dans le cas des ulceres, ni même dans celui du prétendu relâchement de vaisseaux. Loin même qu'ils eussent lieu dans ce cas, ils ne feroient qu'augmenter les accidens : il s'en faut donc de beaucoup, que les cathérétiques puissent combatre & détruire, comme les anciens l'ont cru, toutes les causes de la strangurie habituelle.

C'est mal-à-propos que Pelfyn confond les fondans avec les cathérétiques dans la censure qu'il fait de ces derniers. Comme leur effet n'est que de résoudre les humeurs épaissies, qui peuvent se trouver dans les excroissances qui gê-

nent le passage de l'urine, ils ne sont point propres à produire de nouveaux ulceres ; ils peuvent tout au plus renouveller les anciens. Ce n'est donc point du côté que le prend Palfyn, qu'ils sont blâmables ; c'est en ce que, s'ils font reparoître l'ulcere, ils ne sont point en état de le consolider, parce qu'ils ne sont point anti-vénériens, ou parce que, quoique tels, ils n'ont point avec la cause de l'ulcere, le rapport qui met les remedes en état de détruire la cause du mal.

C'est par le même endroit que pechent les desficatifs, qui guériroient les ulceres de l'urethre produits par toute autre cause que le virus vénérien ; mais qui employés d'abord, ou même précédés de déterfifs, ne produisent point une bonne cicatrice, parce que la cause du mal n'a point été détruite ; & voilà pourquoi, comme l'observe Palfyn, ce secours n'est pas toujours de longue durée. Il auroit parlé plus exactement, s'il avoit dit que ce secours n'est jamais de longue durée, à moins qu'il n'ait été appliqué à des personnes d'un bon tempérament, & qui ne s'écartent jamais des loix du régime. Encore ne suffit-il

pas qu'elles réuniſſent ce double avantage ; car le virus conſerve quelquefois une telle malignité, que les excroiſſances ne tardent pas à ſe reproduire. Il eſt pourtant vrai, que comme l'urine dans la ſuppuration ne contracte point une acrimonie étrangere & contre nature, elle n'irrite point le canal de l'urethre, & n'oblige point le ſang ni les liqueurs à produire des gonflemens par leur ſtagnation. Car je ne ſuis point encore de l'avis de Palfyn qui prétend que le ſéjour de l'urine, apparemment dans l'urethre, lui fait contracter une acrimonie ſi mordicante, qu'elle en corrode la ſubſtance, & produit des fiſtules. Un arrêt de l'urine aſſez conſidérable pour produire cet effet, ne peut venir que de l'obſtruction totale du canal, par quelque carnoſité qui le remplit. Autrement ſi elle eſt retenue pendant quelque tems, elle s'écoule d'elle-même dans la chemiſe, par ſon ſeul mouvement de fluidité, dans une partie dont la ſituation favoriſe la ſortie.

Mais ce ſera toute autre choſe ſi, en conſéquence de l'irritation que l'urine cauſe à la membrane extrêmement ſenſible de l'urethre, le ſang ou d'autres

liqueurs viennent à s'y arrêter. Il se forme alors des abscès qui compriment le passage de l'urine, & crevent ou déchirent la membrane de l'urethre, ou du col de la vessie; & lorsque ces abscès viennent à s'ouvrir naturellement, ou qu'on y fait une incision, comme on est souvent obligé de le faire, l'urine qui n'a pas la liberté de son passage naturel, se détourne du côté où elle trouve moins de résistance, & continue de s'y détourner, tant qu'elle trouve de la difficulté à passer par l'urethre; & c'est par cette raison, que certains de ces abscès produisent des fistules dans le tems que d'autres, situés au même endroit, n'en produisent point. L'urine ne pouvant se faire jour par l'urethre, fait continuellement effort du côté de l'abscès, & en empêchant la consolidation, le rend fistuleux, au lieu que l'abscès ne devient point d'un caractere opiniâtre & malin, quand l'urine peut reprendre son cours ordinaire.

Cette doctrine est conforme à celle de M. de la Faye, dans l'endroit déja cité, « Il est bon, dit-il, » de remar-» quer que, de même que le pus perce » la vessie de dehors en dedans, & s'é-

» panche dans sa cavité, l'urine perce » quelquefois l'urethre ou la vessie de de- » dans en dehors, en un ou plusieurs en- » droits, & forme au périnée un dépôt » urineux & purulent, qu'il faut percer » sans différer, de peur que l'urine ne » s'infiltre dans les parties voisines, & » n'y fasse des ouvertures en plusieurs en- » droits, comme il n'arrive que trop sou- » vent à la suite des rétentions d'urine » négligées; ce qui produit au périnée, » & quelquefois ailleurs, autant de fistu- » les par où les urines s'écoulent. »

Ce n'est point un petit malheur, qu'une fistule au périnée; car outre l'inconvénient d'une perte continuelle de l'urine, qui, quelque précaution que prennent les malades, les rend d'une odeur insuportable aux autres, & à eux mêmes; outre l'impossibilité de jamais guérir, tant que le vice de l'urethre subsiste, point de vue extrêmement fâcheux pour les malades; ces fistules, de simples qu'elles sont quelquefois, deviennent compliquées, & poussent vers les parties voisines des fusées d'autant plus dangereuses, qu'elles endommagent des parties plus essentielles, ou qu'elles pénétrent plus profondément.

M. de la Faye remarque même, » qu'il se forme quelquefois entre le col » de la vessie & le rectum, ou dans la » glande prostate supérieure, un abscès » qui ne paroît point à l'extérieur, & » qui s'ouvre dans la vessie, soit de lui-» même, soit lorsqu'on introduit l'alga-» lie, ou quelque tems après qu'on l'a » introduite. Le pus mêlé avec l'urine » sort par l'urethre, & bientôt après le » gonflement & l'inflammation des par-» ties voisines se dissipent. »

C'est le cas, si l'on en croit Palfyn, de faire de grandes incisions aux bourses, afin de fondre en suppuration toutes ces callosités; opération douloureuse, &, ce qui est encore plus fâcheux, opération inutile; puisque les fistules ne se consolideront jamais, tant que le canal naturel des urines refusera de leur donner passage; opération que celle que M. Collot a inventée ne remplace pas, par les raisons que nous en avons rapportées plus haut; opération enfin, que M. Astruc rejette avec raison, au moins pour l'ordinaire. Car « on ne doit presque pas, dit-il, liv. III, cha 4, pag. 189, en-» treprendre le traitement des ulceres fis-» tuleux du périnée, qui communiquent

» avec l'urethre & avec le fondement, » parce qu'il eſt impoſſible de découvrir » ces recoins, ſans faire un grand déla- » brement par pluſieurs inciſions répé- » tées ; ce qui eſt toujours dangereux. » C'eſt pourquoi, pour ne pas décrier » une méthode qui eſt ſouvent ſalutai- » re, il vaut mieux, la plûpart du tems, » s'en tenir à la cure palliative, ſur- » tout dans les ſujets épuiſés & ex- » tenués par la longeur de la ma- » ladie, & dont le ſang eſt d'ailleurs » vicié. »

La cure palliative, ſuivant le même Auteur, pag 197, » conſiſte ; 1° dans » l'uſage de tout ce qui peut diminuer » & adoucir l'âcreté du ſang, comme » un régime leger, humectant, & ra- » fraîchiſſant, l'abſtinence du vin, des » femmes, des exercices, & ſur-tout » celui d'aller à cheval ; l'attention à » éviter tout ce qui pourroit altérer la » tranquilité d'eſprit, les bains tiédes » d'eau douce, les bouillons ou les a- » pozêmes rafraîchiſſans, le lait pour » toute nourriture, les purgatifs doux, » avec deux onces de pulpe de caſſe » dans une livre de petit-lait clarifié, ou » avec deux onces de manne dans un ver-

» re de tisane, y ajoutant, s'il le falloit, » un gros de sel végétal. »

» 2° Dans l'usage des remedes qui » sont balsamiques, & qui par conséquent peuvent favoriser la régénération des chairs, & cicatriser les ulceres » ou du moins en arrêter les progrès, » tels que sont la térébenthine de Chio, » de Venise, à la dose d'un gros, les » baumes du Pérou, de Copahu, ou » du Canada, &c. à la dose de six, huit, » dix ou douze gouttes, réduits en bol » avec du sucre pulvérisé, ou mêlés » avec une cuillerée de syrop de capillaire.

» 3° Dans les remedes capables de » rétablir le ressort des parties affectées, » de fondre les humeurs qui y croupissent, & de faciliter ainsi, par ce double effet, la circulation du sang de la » lymphe ; comme les fomentations & » les embrocations, sur le périnée avec » les eaux thermales de Balaruc, de » Bareges, de Bourbon, ou de légeres » frictions mercurielles réitérées de tems » en tems.»

On trouvera, dans mes Observations, plusieurs histoires de fistules au périnée, simples & compliquées ; & on les verra

guéries aiſément, parfaitement, & en peu de tems. Peut-on douter, après ces exemples, que ma méthode ne ſoit préférable à toutes celles qu'on a ſuivies juſqu'à ce jour, puiſque je n'emploie aucune opération, que je n'aſſujettis les malades à preſqu'aucun régime, & que je ne fais uſage que de peu de remedes internes; mes topiques dûement employés faiſant la plus grande partie de la guériſon, à moins que je n'aie lieu de juger qu'il y a un virus vénérien répandu dans le ſang, en même tems qu'il y en a de cantoné dans l'urethre : & cependant les malades que j'ai guéris ne craignent point la rechute, parce que je commence par néttoyer & rendre libre le canal de l'urethre. J'enleve donc d'abord, comme je l'ai déja remarqué, le principal obſtacle qui s'oppoſe à la conſolidation des fiſtules; & pour lors il ne me faut preſque plus que mon remede, pour les amener à cicatrice. Je déterge de même les fuſées en quelqu'endroit qu'elles ſe portent, pourvu que mes remedes y puiſſent atteindre.

L'enchaînement des matieres traitées dans le paſſage extrait de Palfyn, m'a engagé à ne point remettre à un autre endroit,

endroit, ce que j'avois à dire des abscès & fistules du périnée. Il me restera à faire quelques observations sur le passage de M. Astruc.

Pour combattre la strangurie habituelle, il propose *d'emporter*, *consumer*, *faire suppurer*, *détruire*, *comprimer*, *applanir*, *ou rabattre* les obstacles qui s'opposent au passage de l'urine. Cependant rien de tout cela ne produit une cure radicale. Il faut pour l'opérer, non-seulement rendre le canal libre pour un tems, mais il faut détruire la causes des excroissances, & des gonflemens qui produisent les accidens; & c'est ce qu'on ne fait pas en *emportant*, *consumant*, *faisant suppurer*, *détruisant*, *comprimant*, *applanissant*, *ou rabattant* simplement les obstacles. Comme il n'y a que mon remede qui, jusqu'à présent, ait détruit la cause du mal, je pourrois dire que toutes ces indications se réduisent à en faire usage. D'ailleurs en suivant les différentes indications proposées par M. Astruc, on ne remédie ni aux ulceres anciens, reconnus pour tels, ni au vice que je nomme aussi ulcere, & qu'on connoît communément sous le nom de relâchement de vaisseaux.

Quant aux corrosifs, il est certain, comme il le dit, qu'ils ne seroient propres que pour les caroncules ou les verrues, & pour détruire les callosités ou cicatrices des ulceres mal consolidés ; à supposer que ces callosités ou cicatrices fussent de la même nature que celles que l'imprudence des Chirurgiens laisse quelquefois former sur les plaies & ulceres extérieurs ; ce qui n'est pas, comme je l'ai déja remarqué ; mais ils ne guériroient pas les ulceres calleux, le squirrhe ou le gonflement du vérumontanum, les callosités, & les fongosités qui surviennent aux canaux excrétoires des prostates, & des autres glandes de l'urethre. Il est même évident, qu'ils seroient très-contraires dans le cas des ulceres & autres vices du vérumontanum, partie qu'on doit conserver avec toutes sortes d'attentions, comme nécessaire pour empêcher la gonorrhée habituelle benigne, loin de songer à la détruire. Ce malheur arriveroit pourtant infailliblement à ceux qui, ignorant la vraie position du vérumontanum, employeroient les corrosifs pour emporter les prétendues callosités ou carnosités qu'ils soupçonneroient dans la partie où ce

tubercule eſt ſitué. Il eſt également évident que les corroſifs ſeroient très pernicieux, ſi la ſtrangurie habituelle étoit cauſée par des vaiſſeaux variqueux ; car le corroſif, en détruiſant leurs membranes, cauſeroit une hémorrhagie. Mais il eſt inutile d'examiner ce que feroient les corroſifs employés dans ce dernier cas, puiſque nous avons prouvé qu'il n'exiſte preſque jamais. Ajoutons pourtant, pour confirmation de cette vérité, que, puiſque les auteurs qui ont parlé des mauvais effets des corroſifs, n'ont rien dit de l'hémorrhagie, c'eſt une preuve palpable, que le rétréciſſement de l'urethre n'eſt du tout point l'effet des vaiſſeaux devenus variqueux.

J'ajouterai aux raiſons ſolides qu'apporte Monſieur Aſtruc pour prouver que, loin de ſoulager la ſtrangurie, les corroſifs ne peuvent que l'augmenter, que n'agiſſant qu'en produiſant des irritations, ils doivent plutôt rétrécir le canal, qu'en procurer la liberté.

On ne ſera ſans doute pas fâché de trouver ici ce que Dionis & ſon commentateur penſent des calloſités, cicatrices, & brides. Cette derniere eſpece de vice ne paroît être autre choſe, ſuivant

ce dernier, qu'un rétréciſſement du canal, cauſé par une cicatrice. Dionis n'en parle pas. Ce Chirurgien regarde les calloſités comme incurables. Quant aux cicatrices, il veut qu'on les conſume avec un cathérétique plus ou moins fort qu'on porte ſur le mal, au moyen d'une bougie dont l'extrémité ſoit un peu creuſée, pour recevoir le remede dans cette petite cavité. Il n'eſt pas beſoin que nous faſſions de nouvelles reflexions ſur cette méthode. On a vû plus haut, ce qu'il en faut penſer, malgré le correctif de l'auteur, qui ajoute, *il ne faut point s'impatienter dans cette opération qui demande du tems ; car ſi on vouloit faire ſon remede plus corroſif à deſſein de hâter la cure, les douleurs & l'inflammation ſurviendroient en rongeant plus qu'il ne conviendroit.* A cette précaution Dionis devoit ajouter des ſignes certains, pour connoître le dégré de ſenſibilité de l'urethre des différens ſujets; ſans cela on marche toujours à tâtons ; car ce qui ne fera ſur l'un qu'une impreſſion légere, ſera cauſe d'une inflammation ſur un autre.

Nous ne ſuivrons pas Monſieur de la Faye dans tout ce qu'il dit de l'iſchu-

rie ou de la ſtrangurie habituelle. Nous en avons déja rapporté la meilleure partie. Il donne une cure préſervative de l'iſchurie qui conſiſte *à vivre ſobrement, à appliquer au périnée & le long du canal, des fondans & des émolliens, & à introduire dans le canal une bougie enduite d'onguent d'althæa, qui ramollit les duretés, & les maintient dans ſon diametre naturel.*

On a vu dans un paſſage rapporté plus haut, combien il eſt oppoſé aux cauſtiques & aux ſondes tranchantes, malgré les éloges que Paré donne à ces ſondes. *Je puis aſſurer*, dit ce dernier, *que j'en ai fait de belles cures.* Il les employoit à limer les callosités, ſans s'embarraſſer de la ſortie du ſang, qu'il regardoit *comme choſe fort convenable, s'évacuant une portion de la matiere conjointe, qui même ſoulage la partie & empêche le mal de grandir, attendu que le ſang eſt cauſe de la carnoſité. Pour ce*, ajoûte-il, *n'advenant de ſoi-même ledit flux de ſang, ce ſera fort bien fait de le provoquer diſcrettement avec la ſonde.* Nous ne ferons point de réflexions ſur cette méthode qui eſt totalement tombée dans l'oubli; & nous paſſerons tout

de ſuite au traitement que Monſieur de la Faye indique pour les duretés & les calloſités du canal.

» On paſſe, dit-il, dans l'urethre avec » une ſonde convenable, que l'on fait » ſortir par la plaie du périnée, un ſé- » ton fait d'une petite bandelette de linge » effilé ſur les côtés. Ce ſéton eſt graiſ- » ſé du digeſtif indiqué : (le baume » d'Arcæus, le ſuppuratif & l'huile d'hy- » pericum, auquel on ajoûte, partie » égale, de précipité rouge & d'alun cal- » ciné.) On met dans ce digeſtif plus » ou moins de cette poudre, ſelon l'ef- » fet qu'elle produit. On couvre auſſi » de ce digeſtif compoſé les bourdon- » nets dont on garnit la plaie, s'il eſt né- » ceſſaire, les plumaſſeaux, & la canule, » excepté ſon extrémité, qu'on ne cou- » vre que du digeſtif ſimple, parce que » le précipité rouge & l'alun pourroient » cauſer quelque irritation à la veſſie.

Cette méthode a des inconvéniens que n'a point la mienne. 1° Il faut qu'elle ſoit précedée de l'inciſion au périnée. 2° Elle ſuppoſe, ce qui ne ſe trouve pas toujours, qu'on ait la liberté d'introduire le ſéton & la ſonde. Comment le faire, quand le canal eſt entié-

rement bouché, ou assez, pour que la sonde ne puisse pas passer ? 3° L'urethre, dans tous les hommes, est-elle propre à supporter l'action des consomptifs indiqués ? 4° Détruira-t-on radicalement le mal avec ces remedes qui n'ont aucune proportion avec sa cause ? Et que de douleurs & de pansemens perdus, s'il n'est pas totalement détruit.

Le second moyen qu'on a employé pour rémedier à la strangurie habituelle, n'a pas mieux réussi que les corrosifs : » On a ouvert l'urethre, dit Monsieur Col de Vilars, *loco citato* » sur la sonde canellée, pour découvrir les caroncules ou carnosités, & les détruire ou les consumer. Bien loin de » procurer du soulagement après la cicatrice, le conduit se trouvoit encore » plus étroit

Monsieur Astruc détaille davantage cette manœuvre. « On reconnoissoit » d'abord, dit-il, avec la sonde la place » & la situation des obstacles de l'urethre ; & on marquoit l'endroit du périnée qui y répondoit. On introduisoit » ensuite dans ce canal, le plus avant » qu'il étoit possible, une sonde canellée, sur laquelle on faisoit avec le li-

» thotome, à l'un des côtés du périnée,
» une incision parallele au raphé en ti-
» rant vers l'anus.... Tous les obsta-
» cles se trouvant alors à decouvert, il
» étoit aisé d'y rémedier, c'est-à-dire
» de detruire les caroncules, les calloси-
» tés & les excroissances, par l'usage des
» corrosifs, & de guérir les ulceres for-
» dides & rongeans, par l'usage des déter-
» sifs & des mondificatifs..... Mais il
» est certain que la plûpart des malades,
» sur qui on avoit fait cette opération,
» après avoir été long-tems tourmen-
» tés par les Chirurgiens, se trouvoient,
» dès que la plaie étoit fermée, encore
» plus mal qu'auparavant, à cause que
» l'urethre avoit encore été retrécie par
» la cicatrice qui s'étoit formée, & qui
» rendoit le passage de l'urine beaucoup
» plus difficile. »

On peut encore ajoûter aux raisons adoptées par MM. Col de Vilars & Astruc, pour rejetter cette opération, des motifs qui ne sont pas moins pressans. 1°. Si la sonde canellée étoit arrêtée endeçà d'un obstacle, l'incision ne pouvoit se prolonger jusques sur le mal même, & par conséquent il falloit appliquer le cathérétique sur la partie de l'obstacle

qui étoit tournée du côté de l'ouverture naturelle de l'urethre, & par conséquent on n'obvioit qu'à l'inconvénient d'exposer ce canal en entier aux atteintes du corrosif. Si cette espece de remede étoit suffisante pour détruire les carnosités, même avec le secours des cicatrisans, n'auroit-il pas été plus naturel, sans avoir recours à une opération, d'introduire dans le canal une canule, ou sonde canellée, dans laquelle on auroit fait passer une tente garnie de corrosif, qu'on auroit portée sur le mal même, sans courir risque d'endommager la partie saine du malade ?

2° Quant aux ulceres de cette partie, de quelle utilité pouvoit être l'opération ? Ne peut-on pas porter sur le mal même une bougie chargée de remedes propres à déterger & à consolider ? Cette opération est donc en pure perte dans les deux cas, pour lesquels on étoit dans l'usage de l'employer : & rien ne le prouve mieux que ma pratique, puisque je n'ai pas besoin de mettre les vices de l'urethre à découvert au moyen d'une incision, pour y porter les remedes convenables.

3° Mais le plus grand défaut que je trouve dans la manœuvre ancienne, c'est

que comme on n'attaquoit pas les vices de l'urethre par les remedes appropriés à la nature du mal, ils ne pouvoient manquer de se reproduire. Ainsi cette cure cruelle n'étoit simplement que palliative. On voit par-là, que je ne crois pas qu'il soit aisé de détruire les carnosités par l'usage des corrosifs, ni de déterger les ulceres par l'usage des mondificatifs, puisqu'on n'a connu jusqu'à moi, aucun déterſif sûr & infallible, & qu'on n'étoit sûr de l'opération d'aucun corrosif. Mais c'est trop s'arrêter à examiner un secours abandonné par de si bonnes raisons; poursuivons l'analyse de ceux que l'on a employés depuis.

» La meilleure méthode, dit Monsieur Col de Vilars, toujours au même endroit » est d'introduire dans la » verge des bougies qui par leur volume & leur fermeté puissent écarter peu-» à-peu les parrois de l'urethre, & en » même temps ramollir & relâcher ses » fibres. On le fait de la maniere suivante.

» *Prenez une toile fine de lin, coupée* » *d'une longeur & d'une largeur con-* » *venables pour faire des bougies plus ou* » *moins grosses, suivant le besoin, &*

» *qui se terminent insensiblement en cô-*
» *ne. Trempez cette toile dans la cire*
» *neuve fondue, ou selon quelques-uns,*
» *dans de l'emplâtre de Vigo* cum mer-
» curio *liquéfié. Enfuite roulez-la entre*
» *deux petites planches de bois, bien po-*
» *lies & chaudes, pour en former une*
» *bougie ferme & serrée.* Vous en ferez
» de différentes longueurs & groſſeurs.
» Les plus longues ſeront d'environ
» neuf à dix pouces; & les plus groſ-
» ſes le ſeront un peu plus qu'une plu-
» me à écrire; les autres ſeront inſen-
» blement plus menues, enſorte que
» la plus menue ſera de la groſſeur d'un
» ſtylet.

» Pour ſe ſervir de ces bougies, on
» commence par la plus fine; &, après
» avoir fait uriner le malade, & oint la
» bougie d'huile d'amandes douces, on
» l'introduit doucement dans l'urethre
» juſqu'aux obſtacles qui y ſont, & mê-
» me plus loin, s'il ſe peut. Si elle pou-
» voit, pénétrer juſqu'à la veſſie, ce ſe-
» roit encore mieux; mais cela n'arrive
» guères la premiere fois. Quand on a
» beſoin d'uriner, on tire la bougie, &
» on la remet après, tâchant de l'enfon-
» cer le plus avant qu'il eſt poſſible; ce

» qu'on continue de faire tous les jours » trois ou quatre fois, jusqu'à ce qu'el- » le soit parvenue jusqu'à la vessie, & » qu'on puisse l'ôter & la remettre libre- » ment, & sans douleur. Ensuite on passe » à une plus grosse, & ainsi des autres » par degrés. Lorsqu'on est venu à la » plus grosse, & qu'elle peut entrer & » sortir librement, c'est une marque que » l'urethre est assez dilaté, & que tous » les obstacles sont applanis. Par cette » méthode, on pourroit peu-à-peu, quoi- » que lentement, surmonter la strangu- » rie habituelle la plus opiniâtre. Mais » quoiqu'on urine à plein canal, il ne » faut pas laisser de continuer l'usage » des bougies, tous les jours, pendant » quelques heures, ensuite toutes les » semaines, & enfin tous les mois; car » l'urethre a toujours de la disposition » à se resserrer & se rétrécir dans cette » maladie. On change de bougies suivant » le besoin. »

Je suis fort éloigné de penser, comme M. Col de Vilars, qu'on parvienne, avec le secours de ces bougies, à surmonter les stranguries habituelles les plus opiniâtres; car il est évident qu'elles ne peuvent convenir que dans le rétrécisse-

ment de l'urethre, causé par des cicatrices qui ont succédé à une déperdition de substance de ce canal. En effet, de quelle utilité peuvent être ces bougies contre des excroissances fongueuses & calleuses; contre le squirrhe, ou la fongosité survenue aux canaux excrétoires des prostates, des vesicules séminales, ou des glandes de l'urethre; contre le gonflement du vérumontanum ? Il faut pourtant convenir que ces bougies pourroient être de quelque utilité dans ces cas pour une cure palliative. Mais s'il est question des ulceres, comme il l'est le plus souvent, quel avantage en peut-on tirer ? Celles de M. Col de Vilars n'ont d'autre effet, que *d'écarter peu-à-peu les parois, & de relâcher les fibres.* Ajoûtons même à ces vertus, celle de fondre, comme ces bougies l'auront, si on emploie dans leur composition l'emplâtre de Vigo avec le mercure; je le demande aux personnes non prévenues, remplit-on les indications qu'on doit se proposer dans la cure de la strangurie habituelle ? Il faut donc convenir que ce qu'il regarde comme la *meilleure méthode*, est bien éloigné de la perfection. Au reste il n'y a point de doute, qu'elle ne soit préféra-

ble à celle qu'il propose immédiatement après.

» Plusieurs Praticiens se contentent » de faire de petites bougies courtes, » auxquelles ils attachent un fil, & qu'ils » introduisent à la faveur d'une sonde » d'argent, droite & creuse, qu'ils ont » auparavant fait entrer dans l'urethre. » Ils poussent la bougie avec un stylet, par » le canal de la sonde, jusqu'au milieu des » obstacles; & ils en emploient succes- » sivement de plus grosses, comme nous » avons dit des grandes bougies. Quand » le malade est obligé d'uriner, on tire » la bougie avec le fil, & on la remet, » ou on en change; ces sortes de bou- » gies n'occupant qu'une partie du canal » de l'urethre, ne peuvent faire qu'une » dilatation inégale.

» De fréquentes expériences, dit M. Astruc, *loco citato*, » ont fait voir que » cette méthode étoit utile, & que mal- » gré la lenteur de son opération, elle » adoucissoit aisément, efficacement, & » sans danger, les plus opiniâtres stran- » guries. J'y trouve cependant deux dé- » fauts.

» 1° La tente qu'on introduit dans » l'urethre, n'étant pas de la longueur de

» ce canal, ne le dilate pas également;
» mais elle dilate seulement l'endroit
» qu'elle occupe, tandis que les extré-
» mités auxquelles elle se termine, se res-
» serrent d'autant plus fortement, que
» l'entre-deux est plus dilaté; ainsi que
» l'on voit arriver dans tous les canaux
» capables d'extension, qu'on ne dilate
» que dans un point.

» 2° La manœuvre de cette opéra-
» tion est trop embarassante; le mala-
» lade ne peut commodément s'en acqui-
» ter lui seul; & il a toujours besoin
» d'un Chirurgien; ce qui est une fâ-
» cheuse nécessité dans un traitement
» long & habituel, comme celui dont
» il s'agit. Aussi a-t-on encore renoncé
» à cette méthode, pour en suivre une
» plus facile, plus commode, & plus
» efficace. »

Quelques éloges que M. Astruc donne aux tentes introduites dans l'urethre, elles ont, outre les défauts que j'ai reprochés à juste titre aux bougies de M. Col de Vilars, celui que cet Auteur & M. Astruc y trouvent, de produire une dilatation inégale du canal, & celui que remarque ce dernier, d'être fort assujétissantes; défaut qui seroit peu considé-

rable, si l'on parvenoit à une cure radicale. Mais il y a encore un inconvénient que ces Messieurs n'ont pas remarqué, & qui n'est pas léger; c'est que le fil est sujet à se casser; ce qui arrivera d'autant plus, que la tente se sera plus gonflée par l'humidité de l'urethre. Pour qu'on ne s'imagine pas que je vais chercher des inconvéniens dans des possibilités physiques, je vais faire part au Lecteur du trait d'histoire suivant.

Il y avoit à Lyon, il y a environ trente ans, un Médecin qui traitoit les stranguries habituelles avec quelques succès, au moyen des tentes. Elles étoient enduites de quelque composition, dont il a toujours fait mystere, & réussissoient quelquefois à procurer une cure radicale. Ces tentes, comme celles dont je viens de parler, se retiroient de l'urethre avec un fil. Mais malheureusement une fois le fil vint à casser, sans doute parce que la tente s'étoit extraordinairement gonflée, & qu'en conséquence la partie du canal, qui étoit entre la tente & son ouverture naturelle, étoit encore plus rétrécie que de coutume. Cependant le malade eut un besoin pressant d'uriner, qui alla toujours en augmentant

à meſure qué la veſſie devint plus pleine. Il eut enfin tous les ſymptomes qui accompagnent l'iſchurie vénérienne, accidens d'autant plus fâcheux, que les remedes palliatifs uſités en pareil cas ne pouvoient avoir aucun ſuccès dans celui où ſe trouvoit le malade. Inutilement le le Médecin avoit épuiſé toutes les reſſources de ſon imagination, lorſque, craignant les impreſſions fâcheuſes qu'auroit faites ſur le public l'inciſion de l'urethre, qui étoit le dernier expédient, il fit faire une pince aſſez déliée, pour pouvoir être introduite dans le canal, & avec laquelle il eut le bonnheur de retirer la tente. J'ai vu cet inſtrument, qui eſt fort bien imaginé, mais dont l'uſage ſeroit d'autant plus difficile, que la tente ſeroit placée plus profondément. Ce qui eſt arrivé une fois, peut arriver pluſieurs, quelque précaution que prenne l'Opérateur; d'où je conclus que cette méthode n'eſt pas exempte de danger, & par conſéquent, que ce ne ſeroit pas encore celle à laquelle il faudroit s'arrêter, quand elle pourroit opérer une cure radicale.

Venons à la derniere méthode, que M. Aſtruc, *loco citato*, regarde *comme plus facile & plus commode*.

» On prépare dix à douze baguettes » ou sondes de plomb exactement rondes, & passées par la filiere. Elles doivent avoir chacune neuf ou dix pouces de long ; mais elles doivent être de plusieurs grosseurs. La plus grosse doit l'être un peu plus qu'une plume à écrire, & les autres en diminuant par degrés. Après avoir disposé le malade à l'opération, & fait vuider la vessie, l'on choisit la plus mince de ces sondes ; on la frote d'huile d'amandes douces ou de beurre ; & on l'introduit dans l'urethre, en la poussant à travers les obstacles le plus avant qu'il se peut, sans causer trop de douleur. Si dès les premiers jours elle entre dans la vessie, cela est heureux ; mais quand elle se feroit arrêtée par les obstacles, comme il arrive d'ordinaire, le malheur ne seroit pas grand. Dans ce cas, il faut seulement s'attacher à la faire avancer peu à-peu-les jours suivans, jusqu'à ce qu'enfin elle pénétre dans la vessie. Elle doit rester dans cette situation trois ou quatre heures par jour, c'est-à-dire, tant que le malade n'aura pas besoin d'uriner ; & il faut recommencer chaque jour la même opération, jusqu'à ce

» que la sonde puisse entrer & sortir li-
» brement, & sans douleur.

» Alors on choisit une autre sonde un
» peu plus grosse, que l'on introduit dou-
» cement dans la vessie, observant les
» mêmes précautions. On employe ain-
» si successivement toutes les sondes,
» avançant par degrés, jusqu'à ce qu'on
» parvienne à la plus grosse. Quand cel-
» le-ci entre sans peine, on peut comp-
» ter que l'urethre est assez dilaté, que
» les obstacles sont abattus & applanis,
» en un mot que la route de l'urine est
» alors parfaitement libre.

» Au reste, quoique l'urine sorte à plein
» canal, on n'est pas, pour cela, assuré de
» la guérison; car quand on cesse d'in-
» troduire souvent les sondes, les obsta-
» cles reviennent bientôt; & le canal
» de l'urethre se rétrécit de rechef, com-
» me l'expérience ne le prouve que
» trop. C'est pourquoi il faut continuer
» très-long-tems la même manœuvre,
» tenant une sonde introduite dans la
» vessie, d'abord tous les deux jours pen-
» dant une heure ou deux, ensuite deux
» ou trois fois la semaine, enfin trois
» ou quatre fois dans le mois; car je ne
» promets jamais une cure radicale de cet-

» te ſtrangurie, mais ſeulement une cu-
» re palliative.

» La méthode qu'on vient de décrire,
» a du moins cela de commode, que le
» malade peut s'en ſervir lui-même, ſans
» aucun ſecours, de la maniere qui ſuit.
» Il ſe tient couché ſur le dos dans ſon
» lit, les jambes pliées & les genoux
» écartés. Alors tenant la verge de la
» main gauche, il introduit dans l'ure-
» thre, avec la main droite, une ſonde
» frotée d'huile & de beurre. Il eſt fa-
» cile d'aller tout droit juſqu'à la ra-
» cine de la verge; mais quand on y eſt,
» il faut de tems en tems comprimer le
» périnée pour plier la ſonde, & la faire
» prêter à la corbure du canal. On con-
» tinue ainſi juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé
» dans la veſſie. Par cette manœuvre, la
» ſonde ſuit aiſément la route oblique du
» conduit urinaire; & on verra en la reti-
» rant, qu'elle en repréſente tous les con-
» tours par la configuration qu'elle a
» priſe.

» Cependant de peur que l'imprudan-
» ce, l'ignorance, ou la précipitation,
» n'occaſionnent quelques accidens, il
» eſt néceſſaire, quand on veut uſer de

» cette méthode, d'y apporter les pré-
» cautions suivantes.

» 1° Si l'on a des marques certaines,
» ou seulement de fortes conjectures,
» que le malade soit infecté d'un levain
» vérolique, il faut au préalable em-
» ployer les remedes spécifiques.

» 2°. On doit choisir, s'il est possible,
» pour le traitement de la strangurie,
» une saison convenable, comme le prin-
» temps ou l'automne, parce qu'alors
» le tissu des parties est plus mol,
» & que la fiévre ne s'allume pas si ai-
» sément.

» 3° On doit corriger auparavant
» l'âcreté du sang par la saignée, la
» purgation, les bouillons ou les apo-
» sêmes rafraîchissans, le petit-lait,
» les eaux minérales acidules, les bains,
» &c.

» 4° Durant tout le traitement, il faut
» que le malade s'abstienne du vin, des
» femmes, & des exercices violens; son
» régime doit être modéré, humectant,
» rafraîchissant; sa boisson sera une in-
» fusion de graine de lin & de fleurs
» de mauve. Il aura soin de ramollir le
» périnée avec des fomentations, ou de-
» mi-bains.

» 5° Il eſt néceſſaire de viſiter avec » beaucoup de ſoin les ſondes de plomb, » & de rejetter toutes celles qui auront » la moindre fêlure ; car ſi elles venoient » à ſe rompre dans l'urethre, on ſeroit » peut-être obligé, pour en retirer les » morceaux, de faire une inciſion au » périnée.

» 6° Il faut introduire les ſondes len- » tement & doucement, ſans ſe preſſer ; » car quand on force les obſtacles, » & qu'on ne ménage pas aſſez le ca- » nal urinaire, il arrive que le ma- » lade eſt auſſi-tôt ſaiſi d'un friſſon, » qui précéde une violente fiévre éphé- » mere.

» 7° Lorſque cet accident arrive, » il faut ſaigner ſur le champ dans » l'ardeur de la fiévre, parce que » c'eſt l'unique moyen d'éviter l'in- » flammation de l'urethre & des parties » voiſines.

» 8° S'il y a dyſurie, ou douleur » violente, on fera de tems en temps » dans l'urethre des injections anodines » avec la décoction de la racine de gui- » mauve, ou de nénuphar, dans laquelle » on aura fait infuſer de la graine de » lin, ou l'on ſe ſervira de lait de

» vache, tiéde ou coupé avec la décoc-
» tion d'orge, ou des émulsions préparées
» avec les semences froides & la graine
» de pavots blancs, ou de jusquiame,
» &c.

» 9° S'il se forme, ou s'il s'étoit
» déja formé, des ulceres qui rendent
» du pus ou de la sanie, il faut les
» déterger & les cicatriser. On les
» déterge en les injectant d'une simple
» décoction d'orge avec le miel de
» Narbonne, &c.... ou on les cica-
» trise, &c.

» On achevera la guérison par l'usa-
» ge du l'ait d'ânesse ou de vache,
» ou par la boisson des eaux minérales
» dans la saison convenable; & s'il
» couloit encore quelque peu de mu-
» cosité ou de sanie, on emploira les
» injections dessicatives & astringentes,
» &c. »

Quelque longue que soit cette cita-tion, nous avons cru n'en devoir rien retrancher, pour que les malades, qui ne sont pas à portée de faire usage de mon remede, connoissent du moins les palliatifs de toute espece qu'ils peuvent employer. Car les sondes de plomb ne sont pas autre chose, quand même elles

seroient frottées de mercure, comme Paré le conseille, dans la vue de sécher & de cicatriser l'ulcere, que les consomptifs dont il fait usage, laissent dans l'urethre à la place des carnosités qu'ils ont détruites. » Pour même effet, » dit-il, on usera des verges ou sondes » de plomb les plus grosses que le pa» tient pourra endurer, & icelle met» tre dans la verge, jusques sur lesdits » ulceres, les ayant premiérement fro» té de vif-argent, & les y tenir jour » & nuit, le plus long-tems que le pa» tient pourra. Elles ont vertu de dés» sécher, cicatriser, & dilater le con» duit de l'urine, sans aucune douleur, » & gardent que les parois des ulceres » ne se touchent. »

Mais quelle confiance peut-on avoir aux promesses de Paré, quand on sçait que les frictions mercurielles générales ou le grand remede, qui fait rouler longtems dans le sang une grande quantité de mercure, n'est pas plus efficace pour la cure des carnosités, ou de la gonorrhée vénérienne, que les frictions particulieres, ou celles qui se font sur le périnée & la verge, & même celles qui se font dans l'intérieur de cette partie?

Le

Le seul effet constant des sondes de plomb est de dilater le canal, en procurant l'affaissement des obstacles qui s'y rencontrent, & qui bouchent le passage de l'urine: encore ce palliatif n'opére-t-il souvent que très-imparfaitement, puisqu'il est certain, par des observations, que l'urethre se rebouche quelquefois, peu de temps après qu'on a retiré la sonde, & que pour donner à l'urine la liberté de sortir une seconde fois, il faut frayer encore le passage avec la sonde de plomb.

En disant que cette pratique n'est purement que palliative, j'évite au lecteur la répétition des réflexions que j'ai faites sur les autres palliatifs, desquels j'ai fait voir en détail, qu'ils ne pouvoient remédier aux différens vices de l'urethre, qui causent la strangurie vénérienne. Si donc je ne condamne pas absolument l'usage des sondes de plomb, c'est qu'il vaut mieux user d'un remede palliatif, tout imparfait qu'il peut être, que de s'exposer à une ischurie mortelle. Au reste il seroit à souhaiter que ceux qui pourront se mettre assez à tems entre mes mains, pour ne point courir le danger de l'ischurie, n'en fissent point usage;

car une longue expérience m'a fait connoître, que ceux qui l'ont fait ont plus de peine à guérir ; il & n'eſt pas difficile de deviner pourquoi. Le frotement continuel ou fréquent d'un corps dur, comme le plomb, rend les carnoſités plus compactes, & par conſéquent plus difficiles à être pénétrées par les parties actives de mon remede : ainſi, ſi l'uſage des ſondes de plomb a ſes avantages, il a auſſi ſes inconvéniens. Terminons ce que nous en devons dire par les paroles de M. Col de Vilars, qui leur préfére ſes bougies de toile, comme nous l'avons dit plus haut d'après lui. « Quoique » les verges de plomb ſoient flexibles, » elles ne laiſſent pas d'être fragiles ; el» les peuvent ſe caſſer dans la veſſie ou » dans l'urethre par quelque mouve» ment ou quelque ſituation extraor» dinaire & imprévue. Si la pointe ſe » rompoit dans la veſſie, elle pourroit, » en y reſtant, ſervir de noyau à une » pierre. Si la verge ſe caſſoit dans l'u» rethre, il ſeroit difficile d'en faire ſor» tir le morceau. D'ailleurs quoique le » plomb ſoit ſouple & liant, il eſt tou» jours beaucoup plus dur que l'ure» thre ; il pourroit donc meurtrir ce

» canal ; & on ne l'y souffriroit qu'avec » peine. »

Il est certain que mes sondes ne sont point sujettes à ces inconvéniens. La chaleur de l'urethre les ramollit, sans pourtant rien diminuer de leur diamétre ; elles se prêtent donc à tous les mouvemens que le malade peut faire ; & elles ne meurtrissent pas l'urethre, comme le feroit un corps dur. Cependant le seul contact de ce corps flexible est quelquefois incommode à ceux qui ont l'urethre fort sensible, du moins les premiers jours qu'ils en font usage.

Strangurie vénérienne des femmes.

Si les femmes sont exposées, comme les hommes, à être attaquées de la gonorhéer virulente, elles ne le sont que rarement de la strangurie habituelle ; & la raison en est simple ; c'est que, quoi qu'en dise Palfyn, ce n'est point dans les prostates que leur gonorrhée a son siége le plus ordinairement. Un simple coup d'œil sur la disposition des parties naturelles des femmes rend cette vérité sensible. Il ne se forme communément d'ulceres, que dans les parties exposées

au contact immédiat des liqueurs séminales, altérées par le virus. Or de toutes les parties naturelles des femmes les prostates sont celles qui sont les plus hors d'atteinte. Les plus exposées sont les lacunes ou glandes du vagin, parce qu'elles sont abbreuvées de liqueurs séminales, & pénétrées des parties volatilles du virus; ensuite ce sont les glandes de Cowper, situées près de l'anus; parce que leurs orifices qui s'ouvrent auprès de la naissance des caroncules myrtiformes, sont arrosés de la semence qui s'écoule du vagin. Quant aux prostates, ou à la prostate, qui dans les femmes embrassent l'urethre, & s'ouvrent près du clitoris par deux canaux excrétoires, il n'est guére ordinaire qu'elles contractent de virus. Ses canaux excrétoires peuvent tout au plus être quelquefois baignés par la semence qui dans certaines occasions, s'échappe prématurément; mais dans ce cas ils ne sont exposés qu'au simple contact, puisque la semence s'écoule sur le champ. On doit appliquer avec beaucoup de raison aux lacunes de l'urethre ce que je dis des prostates, puisqu'elles ne s'ouvrent au dehors par aucun canal.

Ce que je viens de dire de la maniere dont les proſtates peuvent être infectées chez les femmes, ſe trouve très-conforme à la doctrine de Monſieur Col de Vilars au ſujet de la gonorrhée des filles non déflorées. Voici comme il s'explique dans ſon cours de Chirurgie. Tom. IV. pag. 180.

» Si une jeune fille ſe trouve avoir » un écoulement ſemblable à celui de la » gonorrhée virulente avec les mêmes » ſymptomes, on ne ſe trompera pas de » croire que c'eſt cette maladie, & » qu'elle eſt cauſée par les approches » d'un homme attaqué du mal vénérien. Il eſt très-rare qu'une fille ait des » fleurs blanches avant l'âge de puberté. Cependant l'on a vu de petites » filles de quatre, ſix & huit ans, attaquées d'une gonorrhée virulente, » ſans avoir été violées, c'eſt-à-dire, » ſans avoir ſouffert d'introduction, & » ſans que l'hymen ait été déchiré; » mais elles avoient été tourmentées & » violentées par les approches d'un homme gâté. »

Quoiqu'il ſoit rare que les femmes ayent une ſtrangurie habituelle, par les raiſons que j'ai expliquées, il y en a

pourtant des exemples, soit que le virus ait pénétré dans leurs prostates par leurs conduits excrétoires, ou que la vapeur virulente de quelqu'ulcere vénérien, placé dans le vagin au voisinage des prostates, ait infecté la liqueur qu'elles séparent, & que celle-ci à son tour ait corrompu celle qui se sépare dans les glandes de l'urethre, ce qui est selon moi fort possible. M. Astruc, Liv. III, chap. 4, dit, « qu'il a vu quelques femmes attaquées de strangurie à la suite d'une gonorrhée, parce que les prostates grossies & calleuses rétrécissoient, par leur compression, le canal de l'urethre. J'ai même observé une fois, ajoûte-t-il, dans une femme, que les prostates ayant suppuré, & étant devenues fistuleuses, elles s'ouvrirent par les sinus latéraux dans ce canal, où elles versoient continuellement un pus fort âcre, & causoient souvent par-là la strangurie. » J'ai vu à Milan des cas parfaitement semblables, comme je l'ai remarqué dans mon mémoire à M. de Garelli.

Quand les femmes ont le malheur de se trouver dans cet état, ma méthode

leur eſt plus néceſſaire qu'aux hommes même, comme je l'ai obſervé dans ma premiere édition. Il ne faut, pour ſe convaincre de cette vérité, que faire attention au peu d'effet qu'opérent en elles les remedes connus juſqu'ici. Ils ſont en effet bien moins encore que chez les hommes. Comme elles ont le canal de l'urethre court & large, l'urine ſort avec plus de facilité & de rapidité, & par conſéquent ne peut faire que peu d'impreſſion.

Les remedes internes charriés par les urines, n'en ſçauroient donc faire pareillement qu'une fort foible. Les injections employées ſi communément dans la même maladie, péchent auſſi par le même endroit. Il n'eſt point poſſible chez les femmes, de les empêcher de ſortir promptement; au lieu que nous les retenons chez les hommes auſſi long-tems que nous voulons. D'ailleurs ſi le ſiége de la gonorrhée n'eſt pas dans l'urethre, comme nous avons remarqué qu'il eſt rare qu'il y ſoit, les remedes parviennent à peine à la partie malade, & même n'y parviennent preſque jamais. Ceux que j'employe, au contraire, agiſſent ſur le vice local; &, quelque ſordide que ſoit

l'ulcere, ou quelque part qu'il ſoit placé, ils agiſſent avec le même ſuccès que chez les hommes.

Je remarquerai en paſſant, que rien n'eſt plus commun, que de confondre les fleurs blanches & la gonorrhée virulente. Il eſt même quelquefois très-difficile de les diſtinguer par les ſignes rationels; mais voici un caractere auquel on ne peut ſe méprendre. La gonorrhée ſuppoſant un ulcere, pour peu qu'elle ait vieilli, l'inſpection ſuffit pour en découvrir l'exiſtence. Dans ce cas, mes remedes termineront en peu de tems une maladie qui, ſans leur ſecours, eſt preſque toujours incurable.

Il me paroît que je me ſuis aſſez étendu ſur tous les remédes qu'on a employés juſqu'à moi contre la gonorrhée habituelle. Mais comme ce n'eſt que par comparaiſon que j'ai parlé des miens lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée, je ſuis perſuadé qu'on deſire de moi que j'en diſe quelque choſe de plus particulier. Je vais donc ſatisfaire la curioſité des lecteurs, autant que le myſtere que je ſuis obligé de faire du fond de mon remede, me permet de m'expliquer.

Quoique j'aie cultivé & exercé avec

toute l'application poſſible, les différentes branches de la Chirurgie, tant en France, qu'en Italie & en Allemagne, principalement à Milan & à Vienne en Autriche, où j'ai été fixé par les emplois de Chirurgien des Armées & Hôpitaux du feu Empereur Charles VI, je ne diſſimulerai pas cependant, que je me ſuis plus particuliérement attaché aux maladies vénériennes; & ſur-tout à celles de l'urethre. J'ai éprouvé long-tems l'inſuffiſance des ſecours que l'on emploie ordinairement pour détruire les malheureux reſtes des gonorrhées; & j'avoue que je dois ma découverte au déſeſpoir où je fus, de ne pouvoir réuſſir à guérir un Seigneur à qui j'aurois voulu conſerver la ſanté aux dépens de la mienne, tant j'étois pénétré de ſes bontés à mon égard. Je me retournai donc de tant de façons, que la maladie fut obligée de céder; & ſi je ne donnai pas pour-lors à mes préparations toute la perfection qu'elles ont aujourd'hui, je fus du moins convaincu que j'avois trouvé le fond d'un remede & d'une méthode infaillibles.

Je me confirmai dans cette idée par des épreuves réitérées & toujours heu-

reuſes, faites ſous les yeux des Médecins & Chirurgiens les plus habiles, & ſurtout de M. le Comte de Garelli, premier Médecin de l'Empereur, & de Monſieur Colli, Médecin de l'Hôpital des Eſpagnols noirs à Vienne. Après m'être ainſi aſſuré de l'efficacité de mon remede, & en avoir fait les premiers eſſais dans les pays étrangers, je crus me devoir à ma patrie; & je pris le parti de me rendre de Meſſine en France. J'abordai à Marſeille, où l'occaſion de travailler ſe préſenta bientôt. J'eus le bonheur d'y attirer, par mes ſuccès, un grand nombre de malades. J'y avois paſſé deux ans avec beaucoup d'agrément, lorſque Monſieur de la Peyronie, toujours attentif au bien public, toujours zélé pour l'honneur de ſa Profeſſion, me fit ce lui de me preſſer de venir à Paris, comptant que j'y ſerois plus à portée de me rendre utile. J'y arrivai au mois de Septembre 1745.

J'y ſuis le plan d'occupations que je m'étois formé, il y a long-tems. Je me conſacre tout entier aux maladies de l'urethre, ſans entreprenre la cure d'aucune autre maladie chirurgicale, à moins que des circonſtances particulieres ne m'obli-

gent d'en agir autrement. C'eſt la conduite que j'ai tenue à Marſeille, & longtems avant mon arrivée en France ; & ſi l'on veut juger des ſervices que jai rendus au public dans cette partie, les lecteurs n'auront qu'à ſe repreſenter près de ſept à huit mille malades qui m'ont paſſé par les mains, pour maladies de l'urethre, deſquels probablement deux tiers ſeroient morts, après bien des ſouffrances, ſi l'on doit s'en rapporter à ceux qui les ont vûs avant moi. Sur ce grand nombre, à peine s'en trouve-t-il deux cens, qui n'aient pas été parfaitement guéris, parce qu'il y avoit complication de la maladie que je traite, avec quelqu'autre qui n'eſt point de ma compétence. On en trouvera quelques exemples dans pluſieurs de mes Obſervations des éditions précédentes. Il en eſt mort quelques-uns, mais toujours de maladies compliquées avec celles de l'urethre.

Depuis mon retour en France, j'ai traité ſoixante-neuf Officiers, la plûpart avancés dans le ſervice, dont les uns avoient été obligés de le quitter par impuiſſance de le continuer ; & les autres auroient été obligés de le faire, quoique jeunes, par la même raiſon. Il n'en eſt mort

qu'un seul ; & MM. de Rabours, Médecin de la Faculté de Paris, & Morand, Maître en Chirurgie, sont en état d'attester que c'est d'une maladie toute différente de celle que je traite. Il étoit Officier dans le Regiment de Xaintonges.

Cet Officier n'est pas le seul, dans le traitement duquel jai été bien aise de mettre ma conduite en évidence. Voici comme je me comporte avec tous ceux qui s'adressent à moi. Je fais donner à chaque personne une histoire détaillée de sa maladie, depuis son commencement, jusqu'au jour qu'il me consulte ; & je la lui fais signer. Je lui demande ensuite s'il a un Médecin, ou un Chirurgien de confiance, sinon j'en prie un de venir, pour vérifier son état. Je le mets alors dans l'usage de mes remedes ; &, quand il est guéri, je fais constater la guérison par le même Médecin ou Chirurgien qui a été témoin de la maladie.

Ce qui surprend les malades, & plus encore les gens du métier, c'est que je n'assujettis les premiers à aucun régime pendant l'usage de mes remedes, pourvû que le leur soit assez réglé. Si j'en croyois

des personnes distinguées par leur mérite, je commencerois par les mettre dans l'usage des anti-vénériens, parce que les vices que je traite, étant produits par un virus, elles s'imaginent qu'il n'a pu manquer de s'insinuer dans le sang, & de produire une vérole caractérisée, ou du moins des semences de cette maladie, que mes remedes topiques ne sont pas en état de détruire. Ce raisonnement est assez judicieux pour mériter une réponse.

Je ne conteste pas qu'il n'y ait de mes malades attaqués de la vérole; mais il est certain que le grand nombre ne l'est pas : il seroit donc absurde de les faire passer tous, sans distinction, par le grand remede.

Quant à ceux qui en ont besoin, il ne m'est pas possible de m'y méprendre. Je ne puis venir à bout de cicatriser l'ulcere que mes remedes ont reproduit, tant qu'il circule dans le sang un virus vénérien. Dès que je vois donc que la cure s'allonge au-delà du tems ordinaire sans cause évidente, je m'en prends à un virus qui infecte le sang; & je ne m'y trompe jamais. Dans ce cas je fais usage du

spécifique ; & le virus étant détruit, l'ulcere se consolide.

Au reste il peut y avoir dans le sang quelque chose de vénérien, sans qu'il y ait pour cela une vérole complette ; & tel est l'effet de la suppuration que mes remedes produisent, qu'elle suffit pour séparer du sang le virus qui s'y est glissé. C'est ce qui est évidemment prouvé par plusieurs de mes Observations ; & il n'y a rien de merveilleux en cela : car quoique le virus pestilentiel soit répandu dans toute la masse du sang, il en sort pourtant par la suppuration d'un bubon ou d'un charbon, quand elle se fait bien. Il arrive encore la même chose aux parotides & dans d'autre cas. Pourquoi le virus vénérien ne pourroit-il pas sortir de même par une seule partie ? Il faut pourtant convenir que quelques malades, à qui j'avois conseillé le grand remede, n'ayant pas voulu suivre mon avis, parce qu'ils étoient contens de leur état, ont essuyé quelques accidens ; mais ils ont été plus effrayans que dangereux

Mais quand il seroit nécessaire d'user toujours du spécifique, je me garderois

bien de commencer, par ſon application, la cure des maladies de l'urethre. Je me ſuis inſtruit aux dépens des autres. Je ſçai par les relations de pluſieurs perſonnes que j'ai traitées, je ne dis pas que le grand remede eſt inſuffiſant pour guérir, ou même pour ſoulager les maladies de l'urethre, mais qu'il eſt ſouvent très préjudiciable à ceux qui en ſont attaqués : & c'eſt ce qui arrive toutes les fois qu'il ſe détermine à faire ſon opération par la voie des urines; détermination qui dépend de la diſpoſition naturelle du malade, ou de celle que les préparations lui ont donnée. Mais lorſque mes remedes ont rendu libre le canal de l'urethre, il me devient indifférent que le mercure agiſſe du côté de quelqu'excrétoire que ce ſoit. Mes malades en ſentent tous les avantages, ſans en craindre aucun inconvénient. Ce que je dis du mercure, doit s'appliquer également à tous les anti-vénériens dont je fais uſage, ſuivant les indications qui ſe préſentent.

Il eſt clair, ce me ſemble, par le raiſonnement que je viens de faire, que l'application de mon remede n'eſt pas purement empyrique, comme quelques

personnes l'ont prétendu. Tous mes malades sçavent d'ailleurs que j'ai des sondes de différentes vertus, dont l'application demande du choix. Il y a plus: il survient tous les jours, dans le traitement, des accidens auxquels je remédie, & par conséquent j'en connois la nature. Je sçais d'ailleurs distinguer celle des obstacles que mes sondes rencontrent dans l'urethre; ce qui vient de la longue habitude de les manier. Si je ne puis transmettre à d'autres ces connoissances, voici du moins surquoi ils peuvent compter. Lorsque la sortie de l'urine est précédée de celle du pus, sans avoir besoin de mes sondes, on peut être sûr que l'ulcere se trouve placé dans l'urethre même; au lieu que quand le pus sort après l'urine, il est placé dans le corps de la prostate ou dans la vessie. Il est aisé de rendre raison de ces diagnostics. L'urine, en remplissant le canal, pousse devant elle ce qu'elle y trouve; par conséquent elle en fera sortir le pus qui s'y est épanché; quand le pus sort après l'urine, il ne peut venir que d'un corps qui souffre une compression, lorsque la derniere goutte de l'urine est exprimée; & c'est ce qui arrive à la pros-

tate qui eſt alors comprimée par ſes muſcles qui entrent en contraction. J'obſerverai encore qu'en preſſant le périnée, on ſent une douleur ſourde à lendroit où la proſtate eſt ſituée. J'avertis à ce propos, que ceux qui ont le malheur d'avoir des ulceres dans cette partie, & à plus forte raiſon dans les veſicules ſéminales, ne ſeront point guéris par l'uſage de mon remede, dont la vertu ne s'étend point au-de là des parties auxquelles il touche. Mes ſondes agiſſent bien, comme je l'ai remarqué dans la préface de ma premiere édition, ſur les canaux excrétoires des réſervoirs qui ſe dégorgent dans l'urethre; ç'en eſt même ſouvent aſſez pour dégager entiérement ces parties, & les remettre dans leur premier état: mais ſi l'ulcere qui s'y trouve, eſt aſſez ancien, ou d'un caractere aſſez malin, pour que leur ſubſtance ſoit détruite, mes ſondes n'agiſſant pas au-delà du canal, la cure de la maladie eſt alors impoſſible. Heureuſement pour les hommes, ces cas ſont rares, puiſque je guéris toutes ſortes de gonorrhées, ou de ſuites de ces maladies; ce qui ſeroit une preuve du ſentiment du Docteur Cokburn, qui prétend que les proſ-

tates ni les véſicules ſéminales ne ſont jamais attaquées dans la gonorrhée.

Voilà ce que les vices de l'urethre ont de plus embarraſſant pour le diagnoſtic & le prognoſtic ; car s'il ne ſe rencontre que des obſtacles ſans ſuppuration, il eſt aiſé de concevoir que ce ſont ou des calloſités, ou des fongoſités ; & la connoiſſance anatomique de la partie malade donne celle de la partie de l'urethre qui eſt attaquée.

Je termine ces réflexions, peut-être déja trop longues, par la réponſe à quelques objections qui m'ont été faites.

On a dit que mon premier volume étoit une affiche uniquement deſtinée à m'attirer des malades, & qu'on n'y apprenoit rien.

Je conviens que ſi la maladie que je traite étoit dans l'ordre commun, il y auroit un ridicule à faire annoncer qu'on la guérit ; mais je n'en vois aucun, quand il s'agit de faire connoître à tous les hommes, qu'on guérit une maladie fort commune, & que tous les Auteurs regardent comme incurable ; car les parties intéreſſées pourroient-elles le deviner ? Une autre raiſon qui m'a déterminé à

faire ma première édition, c'eſt pour que les malades qui ne ſont point à portée de me conſulter, fuſſent en état de juger par eux-mêmes, s'ils ſont dans le cas d'avoir beſoin de mon ſecours ; & c'eſt ce qu'ils peuvent faire aſſez aiſément, par la comparaiſon des accidens de leur maladie, avec ceux des malades qui font le ſujet de mes Obſervations. Ce moyen eſt ſans doute le meilleur que l'on puiſſe imaginer ; & cependant il n'a pas toujours été ſuffiſant, pour inſtruire préciſément tous les malades de la nature de leurs maux.

Mon ouvrage n'avoit donc d'autres objets, que ceux dont je viens de parler ; & je croirois travailler utilement pour le Public, en me renfermant encore aujourd'hui dans le même plan : mais on trouvera quelque choſe de plus dans celui-ci, comme on l'aura vu par la lecture de ces réflexions. Je dirai même qu'on ne pourra plus raiſonnablement me reprocher que je n'ai travaillé que pour m'attirer des malades. Car mes remedes ſont tellement connus dans la France & dans les Pays étrangers, que je ſuis tous les jours obligé de différer le traitement des moins incommodés,

pour avoir le temps de traiter ceux qui pressent le plus.

Au reste, quel reproche fondé pourroit-on me faire, quand je voudrois attirer les malades à moi ? Si c'est mon intérêt, c'est également le leur ; puisque je leur procure un rétablissement qu'ils chercheroient inutilement ailleurs. Et de plus, assez de personnes cherchent à les détourner de se mettre entre mes mains, pour que je contre-balance les efforts qu'ils font pour me nuire. Voici en effet, les discours qu'on affecte de répandre pour y réussir.

On dit que je ne guéris pas les maladies de l'urethre, parce qu'elles sont incurables ; que, si je les guéris, ce n'est que pour un tems, & que les mêmes accidens reparoissoient ; & que je mets mes peines à un prix exorbitant. Je terminerai ce discours par la réponse à ces objections.

1° Il est certain que je guéris les vices de l'urethre. Toutes les observations que j'ai rapportées sont attestées par les plus célèbres Médecins & Chirurgiens de Paris & de Londres. C'est donc à eux à me défendre contre la premiere accu-

sation : Elle les regarde autant que moi.

2°. Je défie qu'on me cite aucun malade, de ceux que j'ai traités des vices de l'urethre exempts de complication, & que je pouvois par conséquent guérir, qui ayent vû reparoître leurs accidens. On pourra bien peut-être m'en citer qui ont eu depuis leur guérison de nouvelles galanteries; mais mon remede n'est pas un préservatif. Il est vrai que de-là on ne peut pas conclure que les accidens ne reparoîtront jamais; mais je réponds;

1° Que, quand ma cure ne seroit que palliative pour un nombre d'années, ce seroit un avantage inestimable pour les malades; car c'est autant d'années écoulées, sans être exposé à un danger continuel de mort, & même sans être exposé aux souffrances inséparables des maux que je traite.

Je dis 2°, que les accidens ne doivent pas revenir; car ce n'est point en affaissant les callosités ou les fongosités, en procurant une cicatrice telle quelle aux ulceres, que je guéris les uns & les autres; c'est en fondant par la suppuration,

& détergeant ensuite, que je ferme & consolide les ulceres, après avoir détruit le virus qui peut se trouver dans le sang. La cause étant détruite, l'effet doit cesser; & voilà pourquoi, aucun des malades que j'ai traités à Marseille, n'est retombé dans les mêmes accidens, comme il paroît par la lettre de M. Bertrand, que l'on trouvera ci-après.

3° La vie, étant par elle-même d'un prix inestimable, ne peut par conséquent se payer trop cher. Je suis même persuadé que l'exemption des douleurs, quand elles ne seroient point produites par une cause qui met la vie dans un danger continuel, ne seroit pas d'un moindre prix. Quelque somme que j'exigeasse donc pour mes peines, on n'auroit point de reproche raisonnable à me faire; mais il s'en faut de beaucoup que je tienne une pareille conduite. Je partage les malades en trois classes; celle des riches, celles des pauvres, & celle qui est entre ces deux extrémités. Je traite *gratis* les pauvres; je m'en suis toujours fait un devoir; & jespere ne m'en jamais écarter. Je demande à ceux de la classe

moyenne, quelles ſont leurs facultés; & j'y proportionne mes honoraires. Je puis citer beaucoup d'exemples de cette vérité; & l'on a vû, dans des ouvrages périodiques, une lettre de M. Reſtouble, Négociant de Montpellier, qui en eſt une preuve parlante. En conſéquence de ce plan, je pourrois exiger des honoraires très-conſidérables des perſonnes riches; mais, s'il eſt naturel qu'elles me dédommagent du peu que me produit ma découverte, lorſque j'en fais uſage pour les malades des ſeconde & troiſieme claſſes, je ſens qu'il y auroit de l'inhumanité à profiter de leur état, pour les tyranniſer; & je ne leur demande pas plus qu'on ne paye communément les bons opérateurs pour les grandes opérations qu'ils exécutent. Comme mes remédes & mon tems me coûtent, & que d'ailleurs je fais pour les malades ce que d'autres ne pourroient faire, il eſt naturel que je ſois auſſi-bien traité, que ceux qui n'ont que des connoiſſances communes à pluſieurs Chirurgiens; mais, encore un coup, je me comporte toujours avec les riches de maniere, à ne point deshonorer, par un vil intérêt, une pro-

fession aussi noble que celle de la Chirurgie ; & cela est si vrai, que la reconnoissance de plusieurs d'entr'eux a poussé la recompense beaucoup au-delà de ce que je me croyois autorisé à leur demander.

Explication

Explication de quelques termes d'Art, répandus dans cet Ouvrage.

Dysurie, difficulté d'uriner, accompagnée de douleur & de beaucoup de chaleur, dans laquelle l'urine coule pourtant sans interruption, & souvent en la quantité requise.
On l'appelle aussi, *Ardeur d'urine*, parce qu'il semble que l'urine, en sortant, brûle l'urethre.

Ischurie, entiere suppression d'urine.

Rétention, ce terme est synonime avec le précédent; j'ai cru pourtant pouvoir l'employer quelquefois à la place de *Strangurie*, réservant le nom d'*Ischurie* pour les cas où la suppression étoit entiere.

Strangurie, envie fréquente & involontaire d'uriner, dans laquelle l'urine, au lieu de sortir uniment & par un fil continu, ne coule qu'à reprises

avec beaucoup de douleur & de cuiſſons, en fort petite quantité, ou ſeulement goutte à goutte. Il y a pluſieurs Obſervations dans cet ouvrage, où, quoique ce ſymptome eût lieu, je ne l'ai pas toujours mentionné. Je me ſuis contenté pour lors, de le déſigner; quelquefois, je l'ai ſous-entendu.

Urethre, canal par lequel l'urine, au ſortir de la veſſie, eſt conduite hors du corps.

EXTRAIT

De quelques Lettres qui constatent l'efficacité du remède de M. Daran.

Lettre de M. Chicoyneau, premier Médecin du Roi, à M. Bertrand, Doyen des Médecins de Marseille.

» L'Obligation dans laquelle nous
» sommes, MONSIEUR, de
» nous assurer, autant qu'il nous est pos-
» sible, de l'efficacité des méthodes ou
» des remedes nouvellement découverts,
» & réputés spécifiques pour la guéri-
» son de certaines maladies, m'engage
» à m'adresser à vous, comme à un maî-

» tre de la profeſſion, des plus diſtin-
» gués par ſes lumiéres & par ſon ex-
» périence, & en même tems des mieux
» inſtruits de ce qui concerne la mé-
» thode de M. Daran, Maître Chirur-
» gien, pour le traitement des Ulceres
» fiſtuleux, des Carnoſités, ou autres
» maux de l'Urethre. Les grands ſuccès
» qu'il a déja eus dans ce pays, depuis
» ſon arrivée, ne nous laiſſent aucun lieu
» de douter que ſa méthode, & les re-
» medes qu'il emploie dans ces ſortes
» de cas, ne ſoient des plus utiles &
» des plus efficaces. Le nombre de cu-
» res des perſonnes de toutes ſortes
» de conditions, qui réuſſiſſent, pour
» ainſi dire, ſous nos yeux, & qui ſont
» atteſtées, tant par ceux qui les ont heu-
» reuſement éprouvées, que par des
» témoins éclairés & dignes de foi, qui
» les ont ſuivies, ne nous permet pas,
» dis-je, de les révoquer en doute. Mais
» comme notre conviction particuliére
» ne ſuffit pas pour établir une perſuaſion
» générale, & néanmoins néceſſaire pour
» que tous ceux qui ſont attaqués des
» maladies ci-deſſus mentionnées, profi-
» tent des ſoins & des lumieres de M.

» Daran, étant d'ailleurs informés que
» quelques membres de la profession,
» poussés par des motifs de leur inté-
» rêt particulier, & sur-tout par celui
» d'une basse jalousie, font tous leurs ef-
» forts pour le décréditer, en répandant
» dans le Public que les guérisons qu'il
» a déja opérées, ne sont point perma-
» nentes, ou, pour me servir des termes
» de l'art, radicales ; de maniere qu'on
» ne sçauroit répondre que ces particu-
» liers prétendus guéris ne récidivent,
» ou ne soient à la veille de retomber
» dans le même état ; j'ai cru qu'il étoit
» de notre intérêt & de celui du public,
» de faire rendre à M. Daran la justice
» qui lui est dûe, par une personne de
» la profession dont la probité & la ca-
» pacité sont généralement reconnues,
» (qualités qu'on ne sçauroit, MONSIEUR,
» vous refuser) & devoir vous prier de
» nous marquer si les malades qu'il a
» traités à Marseille sous vos yeux, &
» qui vous sont parfaitement connus,
» sont encore dans le bon état où il les
» a laissés comme parfaitement guéris,
» ou s'ils ont eu le malheur de récidi-
» diver. Je profite avec plaisir de cette

» occasion, pour vous renouveller le té-
» moignage des sentimens d'estime &
» d'attachement avec lesquels j'ai tou-
» jours eu l'honneur d'être,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
CHICOYNEAU.

A Versailles, le 11 Avril 1747.

Réponſe de Monſieur Bertrand.

» JE m'acquite, MONSIEUR, de
» la commiſſion dont vous m'avez
» honoré, & avec d'autant plus de plai-
» ſir, qu'elle me procure l'avantage d'en-
» trer dans les vûes que vous avez,
» de favoriſer les progrès de la Méde-
» cine & de conſtater l'efficace d'une
» méthode de traiter les maladies de
» l'Urethre, que l'on peut regarder com-
» me nouvelle & ſpécifique. Mais avant
» que de vous rendre compte, permettez,
» MONSIEUR, que je vous faſſe
» mes excuſes ſur le retardement de ma
» réponſe. Pour me conformer à vos in-
» tentions, j'ai cru devoir prendre ces
» informations moi-même; & dans une
» grande ville on ne rencontre pas tou-
» jours les perſonnes à qui l'on a à par-
» ler. J'ai d'abord tâché de découvrir
» les malades que M. Daran a traités en
» cette ville. J'en ai vu le plus grand
» nombre; & m'étant informé de leur
» état, ils m'ont tous aſſuré qu'ils ſont
» parfaitement guéris; que depuis qu'ils

» ont été traités, ils ont toujours uriné li-
» brement, & qu'ils n'ont plus été sujets
» à ces fâcheuses suppressions d'urine,
» qui plus d'une fois les avoient réduits
» à la derniere extrémité. A l'égard de
» ceux que je soupçonois se pouvoir faire
» une peine de se déclarer à moi, je
» m'en suis informé par l'entremise de
» leur Médecin ordinaire, à qui il
» est à présumer qu'ils ne doivent rien
» cacher, ou par quelque ami digne de
» foi. Ils m'ont tous assuré que ces ma-
» lades sont parfaitemeut guéris, c'est-à-
» dire, que le cours des urines est libre,
» & qu'ils n'ont plus été dans la crainte
» de les voir supprimées. Parmi ces ma-
» lades, il en est un qui date sa guéri-
» son de plus loin que les autres, &
» qui, après avoir épuisé tous les reme-
» des que les plus habiles Médecins &
» Chirurgiens pouvoient lui avoir sug-
» gérés, prit le parti d'aller joindre
» M. Doran à Naples, où il résidoit
» alors; il en revint parfaitement gué-
» ri. Une guérison qui se soutient de-
» puis tant d'années, semble nous pro-
» mettre que celles qu'il a faites ici, ne
» seront pas moins constantes. Quel-
» ques-uns de ces malades, qui en suite

» des suppressions d'urines, avoient des » fistules au périnée, ont été entiérement » guéris, & de la fistule, & de la ma- » ladie de l'urethre. J'ai vu moi-même » M. Daran travailler sous mes yeux » avec succès sur d'autres maladies chi- » rurgicales. Flatté, MONSIEUR, par » la confiance dont vous m'honorez, je » m'estimerois heureux, si je pouvois la » mériter par quelque endroit, & en- » core plus parce qu'elle me fournit l'oc- » sion de vous renouveller les assuran- » ces du profond respect avec lequel » j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

» Votre très-humble & » très-obéissant serviteur
BERTRAND.

A Marseille, le 22 Mai 1747.

Extrait d'une Lettre de M. Bruhier, Docteur en Médecine, Censeur Royal des Livres, & l'un des Auteurs du Journal des Sçavans, à M. Manget, Docteur aggrégé au Collége des Médecins de Geneve.

» MONSIEUR,

» Vous prenez trop d'intérêt au bien » de la société, & spécialement à celui » que la Médecine lui procure, pour » avoir été indifférent sur les cures opé- » rées par M. Daran. Vous n'ignorez pas » que les maladies de l'urethre, dont il » fait, & fera son unique occupation, » ont toujours été la pierre de scandale » de la Chirurgie, comme l'objet des » recherches & des études de ceux qui » la professent. Vous sçavez aussi que » les succès n'ont point répondu aux » peines qu'ils se sont données, & que,

» ſi quelques malades ont eu le bonheur
» de guérir, le plus grand nombre, tou-
» jours flottant entre la vie & la mort,
» n'a pu ſoulager les vives douleurs dont
» il étoit la proie, & ſe garantir des ac-
» cidens les plus fâcheux & les plus me-
» naçans, que par une cure palliative.
» Heureux encore ſi le ſecours des ſondes
» de plomb, ou autres équivalens, a pu
» prévenir les derniers malheurs, comme
» celui d'avoir le périnée criblé de fiſtu-
» les, ou d'être obligé, pour ſauver une
» vie ſouvent plus à charge que la mort
» même, de s'en procurer; comme il
» arrive toujours à ceux que l'opiniâtreté
» des rétentions d'urine met dans la né-
» ceſſité de ſouffrir la ponction ou l'inci-
» ſion au périnée.

» Je vous ai promis de vous informer
» des ſuccès de la Pratique de M. Daran,
» qui viendroient à ma connoiſſance. Je
» ſuis préſentement en état de ſatisfaire
» votre louable curioſité. Voici ce que
» j'ai vu, invité, comme bien d'autres,
» à ſuivre le traitement de quelques-uns
» de ſes malades.

» Le premier qui ſe préſenta, étoit un
» Charcutier de cette ville, que je con-
» noiſſois de longue main. Il avoit eu

» cinq gonorrhées, dont la derniere avoit » été accompagnée d'un ulcere chan- » creux au prépuce, & de douleurs par » tout le corps. Le grand remede, par » lequel on l'avoit fait paſſer, n'ayant » pas ſoulagé ſa difficulté d'uriner, le » plus incommode de tous ſes accidens, » il fut attaqué d'une rétention totale; » & il étoit dans les horreurs de cet état, » lorſqu'il vint chez M. Daran. Il le fit » uriner ſur le champ; il le mit enſuite à » l'uſage de ſes remedes. Je l'ai vu plu- » ſieurs fois chez M. Daran, ſe louant » extrêmement de leur effet. Je l'ai ren- » contré depuis peu de tems; & il m'a » encore tenu le même langage.

» Le ſort d'un autre malade, que je » vis en même-tems, eſt bien plus triſte » à mon gré. Une ſeule gonorrhée, des » plus bénignes en apparence, & traitée » fort méthodiquement, produiſit, dans » l'urethre, des embarras promptement » ſuivis d'une diminution ſi conſidérable » du fil des urines, que la rétention to- » tale ne ſe fit guères attendre. M. Daran » les fit ſortir ſur le champ; détruiſit, en » deux mois & demi, pluſieurs excroiſ- » ſances qui obſtruoient le canal, & ren- » voya le malade parfaitement guéri.

» Le cas d'un troiſieme, qui vint ex-
» près de Nevers pour ſe mettre entre
» ſes mains, a beaucoup de reſſemblance
» avec le premier des précédens. Il n'a-
» voit eu que quatre gonorrhées bien
» traitées, & en apparence bien guéries.
» Cependant, huit ans après la derniere,
» il fut attaqué d'une rétention d'urine
» que rien n'avoit annoncée, & qui n'eut
» de rechûte qu'au bout de quatre ans.
» Mais cet accident devenant inſépara-
» ble des moindres excès, le malade
» ſongea à en faire détruire la cauſe, qui
» étoit une excroiſſance & un ulcere au-
» près des glandes de Cowper. Il y avoit
» quatorze heures qu'il n'avoit uriné, lorſ-
» qu'il ſe préſenta à M. Daran. En deux
» mois, il fut parfaitement guéri.

» L'obſervation ſuivante m'intéreſſe
» plus que les précédentes, parce que
» je n'en ai pas été un ſpectateur oiſif.
» M. Daran eſt dans l'uſage de n'entre-
» prendre aucun malade, ſans le faire vi-
» ſiter par un Médecin ou un Chirurgien.
» Je fus choiſi pour cette fonction; &
» j'appris de M. L..... qu'ayant vécu
» au ſervice, comme font ordinairement
» les Officiers, il avoit eu une chaude-
» piſſe cordée, qu'il crut parfaitement

» guérie. Mais quelque tems après, ſans
» avoir couru de nouveaux hazards dans
» ce genre, & même après avoir em-
» braſſé une profeſſion bien oppoſée, il
» fut attaqué d'une rétention d'urine ſi
» conſidérable, que ce ne fut qu'après
» beaucoup de remedes, qu'on put intro-
» duire l'algalie. Le même ſecours n'ayant
» pu être employé dans un pareil acci-
» dent qui ſuivit de près, & ſçachant
» du Chirurgien, que c'étoit par rapport
» à des excroiſſances qui bouchoient l'u-
» rethre, il vint de Lyon à Paris, ſe
» mettre entre les mains de M. Daran,
» qui lui trouva, près des canaux excré-
» toires des véſicules ſéminales, une ex-
» croiſſance qui me parut fort ſenſible
» par la douleur que produiſoit le con-
» tact de la ſonde, toutes flexibles que
» ſoient celles qu'emploie M. Daran, &
» malgré la dextérité avec laquelle il les
» manie. Il repartit deux mois après,
» urinant à plein canal, & ſans la moin-
» dre douleur.

» Ces cures, quoique belles, ne ſont
» pourtant rien en comparaiſon de deux
» que je vous ai gardées pour les dernie-
» res, comme les plus brillantes, l'ordre
» des tems étant ici aſſez indifférent.

» L'une eſt de l'Interprète du Roi, &
» l'autre d'un Officier de diſtinction.

» Dix-huit ans ſe ſont écoulés depuis
» que le premier contracta une gonor-
» rhée virulente, dont il ſe crut bien
» guéri; mais il y a quatre ans que l'é-
» coulement reparut, quoique ſans dou-
» leur. Deux ans après, les urines ſorti-
» rent avec beaucoup d'ardeur; & leur
» paſſage devint ſucceſſivement ſi diffi-
» cile, qu'elles ne ſortirent plus que
» comme un filet, ſouvent goutte à gout-
» te, & avec des douleurs inſupporta-
» bles. L'écoulement virulent continuoit
» toujours, &, pour ſurcroît de maux,
» il ſurvint une incontinence d'urine. Le
» canal de l'urethre ſe trouva bouché
» juſqu'à quatre ou cinq lignes du bout
» du gland, ſans qu'il parût le moindre
» rétréciſſement de ſon diametre, preuve
» certaine d'une vraie excroiſſance. Cette
» excroiſſance ne laiſſoit couler l'urine
» qu'à travers un petit trou, où le ſtylet
» le plus délié paſſoit à peine. M. Daran
» ayant fait viſiter ce malade par une
» grande quantité de Médecins & de
» Chirurgiens, mit en fonte l'hyperſar-
» coſe, qui ſe trouva avoir près de trois
» pouces de longueur. Quand elle fut

» détruite, on découvrit un ulcere près
» des proſtates. Il fut détergé & cica-
» triſé, & le malade parfaitement guéri
» en trois mois. Je le rencontre tous les
» jours, jouiſſant de la meilleure ſanté.
» Je viens à la derniere hiſtoire; & je
» me renferme dans les circonſtances les
» plus intéreſſantes.

» M. le Chevalier de G..... ayant
» eu pluſieurs gonorrhées, s'apperçut
» d'une diminution ſi conſidérable du fil
» de ſes urines, & fut en conſéquence
» attaqué de rétentions ſi cruelles, qu'il
» ſe mit entre les mains d'un prétendu
» guériſſeur de carnoſités, qui porta dans
» l'urethre un cauſtique, lequel, au lieu
» de détruire l'obſtacle, corroda non-
» ſeulement le canal même, mais juſqu'à
» la peau qui ſert de fourreau à la verge.
» Il en réſulta une fiſtule énorme, la-
» quelle, étant ſituée entre l'obſtacle &
» le bulbe de l'urethre, procura, pen-
» dant vingt-trois ans, une ſortie libre
» aux urines. A quelque choſe, malheur
» eſt bon, dit un ancien proverbe. Le
» malade ayant renoncé aux plaiſirs de
» l'amour, n'auroit jamais penſé à venir
» trouver M. Daran, ſi l'urine avoit
» continué de ſortir librement; mais il

» devoit être exposé à de nouveaux mal-
» heurs. Le canal s'embarrassa une se-
» conde fois entre le bulbe de l'urethre
» & la fistule ; & les rétentions s'étant
» mises de la partie, il fallut aller au-
» devant des rechûtes, qui pouvoient
» devenir funestes M. Daran commença
» par attaquer une excroissance qui se
» trouvoit auprès des prostates ; &, pour
» mieux faire connoître à beaucoup de
» Médecins & de Chirurgiens, qu'il ap-
» pella successivement, pour leur faire
» voir à l'œil la carnosité qui étoit entre
» la fistule & le gland, & qui bordoit
» la fistule, où elle paroissoit de la gros-
» seur & de la forme d'un gros haricot ;
» il attaqua avec son remede cette ex-
» croissance, qui fut détruite plutôt que
» celle qui étoit voisine des prostates :
» celle-ci céda enfin à son tour, quoi-
» qu'avec peine ; & le malade, qui au-
» roit été obligé de quitter le service,
» par rapport à la difficulté d'uriner, est
» parti pour rejoindre son régiment, uri-
» nant librement & sans douleur ; ce
» qui a été constaté, ainsi que le mal,
» par Messieurs Falconet, Médecin-Con-
» sultant du Roi ; de Castera & Boyer,

» Médecins ordinaires du Roi ; Ferrein, » Professeur Royal ; Combalusier, an- » cien Professeur dans l'Université de » Valence ; & Médalon, Docteur en » Médecine.

» Je ferois tort à votre sagacité, MON- » SIEUR, si je m'amusois à faire de lon- » gues réflexions sur ces histoires. Elles » prouvent, contre le sentiment de Mé- » decins & Chirurgiens célebres, qu'il » y a des carnosités ; elles font toucher » au doigt, qu'il peut exister, pendant » long-tems dans l'urethre, des ulceres, » qui donneroient sans doute des mar- » ques visibles de leur existence, s'ils » n'étoient point masqués par de mau- » vaises chairs, ou détergés par l'urine, » laquelle, emportant le pus à mesure » qu'il s'amasse, l'empêche de sortir en » gouttes sensibles ; elles font voir par » conséquent, que les suites des gonor- » rhées sont beaucoup plus fâcheuses » qu'on ne se l'imagine, puisqu'elles sont » quelquefois très-long-tems à se mani- » fester, & qu'elles se déclarent brus- » quement ; nouvelle raison pour détour- » ner la jeunesse de s'exposer à de dan- » gereux plaisirs, qui causent par la suite

» bien des larmes ; elles prouvent enfin » qu'on a eu le bonheur de découvrir » un remede inutilement cherché jusqu'à » nos jours, pour guérir radicalement » les suites funestes qu'entraînent souvent » les gonorrhées, en apparence, les plus » bénignes.

» Pour moi, je regarde la découverte » de M. Daran, comme une des plus » importantes qu'on ait faites en Chirur- » gie ; & je ne puis assez m'étonner de voir » qu'il y ait encore des Chirurgiens cé- » lebres, qui ne donnent point à sa nou- » velle méthode les louanges qu'elle mé- » rite. Je me sers, sans balancer, d'un » terme que je sçais n'être point de leur » goût ; mais je ne vois pas qu'on puisse » raisonnablement & équitablement con- » tester le nom de nouvelle méthode à » celle qui réussit indifféremment sur tous » ceux pour qui on l'emploie. Au reste » elle ne guérit pas les maladies compli- » quées avec celles de l'urethre ; mais » l'on ne doit point reprocher à l'inven- » teur de ne pas réussir dans les mala- » dies, sur lesquelles son remede n'a point » de prise.

» Je pourrois vous entretenir de plu-

» sieurs cas beaucoup plus curieux &
» plus intéressans que ceux que je vous
» envoie ; mais je me renferme dans
» ce que j'ai vu. Je suis très-parfaite-
» ment,

MONSIEUR,

» Votre très-humble &
» très-obéissant serviteur
BRUHIER.

Lettre écrite par M. Procope, Docteur en Médecine, à M. Chicoyneau, Premier Médecin du Roi.

MONSIEUR,

» Votre zéle pour le bien public, vous » fait rechercher des éclairciſſemens ſur » les remedes & la méthode que M. Da- » ran emploie dans les cures des mala- » dies de l'urethre ; par conſéquent je » crois que vous ne trouverez pas mau- » vais, que je vous faſſe part de quelques » faits ſinguliers dont j'ai été témoin » oculaire ; c'eſt avec le plus grand plai- » ſir du monde, que je rends juſtice à » M. Daran. Je ne vous entretiendrai » pas de toutes les guériſons que je lui » ai vu faire ; pour ne point abuſer de » votre tems, MONSIEUR, je ne » vous parlerai que de deux qui m'ont » étonné.

» La premiere eſt d'un Officier que

» la réputation de M. Daran avoit attiré
» dans cette ville. Il avoit tant d'excroiſ-
» ſances, ou, ſi l'on veut, tant d'em-
» barras dans le canal, qu'on ne pou-
» voit inſinuer la ſonde au-delà de deux
» travers de doigt. Je vis à l'extrémité
» une tumeur ſquirrheuſe, qui prenoit
» naiſſance au périnée, & ſe plongeoit
» juſqu'à la foſſe naviculaire. Du milieu
» de la racine ſortoit un fongueux diviſé
» en quatre branches, à l'extrémité de
» chacune deſquelles on voyoit une ou-
» verture, par où l'urine couloit habituel-
» lement. Au reſte, le malade étoit pâle,
» décharné, abbatu, ne pouvant preſ-
» que ſe ſoutenir; ſon pouls étoit petit
» & fréquent. Cet état déplorable me
» fit déſeſpérer de ſa guériſon; & je me
» croyois d'autant plus autoriſé à penſer
» de la ſorte, que la cauſe premiere de
» tous ces accidens avoit au moins quinze
» ans de date, & que depuis la gonor-
» rhée, qui y avoit donné lieu, la vie
» de cet Officier étoit un tiſſu de ſymp-
» tomes vénériens plus fâcheux les uns
» que les autres. Heureuſement pour lui,
» mes doutes n'influoient point ſur l'ac-
» tivité des remedes employés pour ſon
» ſoulagement; & c'eſt avec une ſur-

» priſe charmante, qu'au bout de quatre » mois je l'ai vu jouiſſant d'une ſanté » parfaite.

» Je finirai par l'hiſtoire ſuivante. Un » Négociant de cette ville, à la ſuite » d'une ſeconde gonorrhée, a eu, pen- » dant douze ans, un léger écoulement, » ſans que l'urine coulât avec une diffi- » culté ſenſible; mais, l'année derniere, » il fut tourmenté d'ardeurs, de cuiſ- » ſons; il rendit des glaires par la verge » & par l'*anus*; il ſurvint une inflam- » mation aux parties génitales, qui ne » fut diſſipée que par ſix ſemaines de » remedes; l'urine qu'il rendoit ſouvent » goutte à goutte, ou à deux branches, » & toujours avec douleur, charioit ſur » la fin une matiere blanchâtre. M. Daran » lui trouva, en le ſondant, le canal de » l'urethre plein d'*hyperſarcoſes*, & deux » tumeurs dures, une profonde dans le » ſcrotum, & une autre qui s'étendoit » ſur tout le périnée. La premiere fut » miſe en ſuppuration; mais la ſeconde » ne put ſe réſoudre que par le grand » remede adminiſtré par extinction. Vous » jugez bien, MONSIEUR, que cette » cure fut néceſſairement longue; mais » enfin il guérit; & en cette occaſion,

» on peut dire que le tems ne fait rien
» à l'affaire.

» Ces deux récits suffisent, ce me sem-
» ble, pour faire conclure que M. Daran
» est un homme unique en son genre,
» & qu'on doit lui sçavoir gré d'avoir,
» pour ainsi dire, abandonné toutes les
» autres parties de la Chirurgie, pour
» s'appliquer uniquement aux Maladies
» de l'Urethre, qui ne sont que trop
» communes en ce tems, par la façon,
» dont on traite, ce qu'on appelle *ga-*
» *lanterie*, & par la conduite que tien-
» nent ceux qui en sont attaqués. L'étude
» qu'en a faite cet illustre Chirurgien,
» lui a fait découvrir un spécifique, &
» une méthode dont la bonté ne peut
» se révoquer en doute, puisque des
» succès constans en sont la preuve.

» Plus j'y fais réflexion, moins je
» comprends comment il est possible que
» des personnes, qui jouissent d'une ré-
» putation bien méritée en Chirurgie,
» osent encore s'élever contre lui, sans
» s'être même donné la peine d'examiner
» les faits. Pour moi, j'ai voulu voir;
» j'ai vu; & j'ai tout lieu d'être satisfait:
» je ne suis cependant pas plus crédule
» qu'un autre; au contraire, j'ai toujours

été

» été en garde contre les secrets ; mais » je me suis rendu à l'évidence ; & j'au- » rois cru commettre une injustice, si » j'avois fait la moindre difficulté de » donner une déclaration authentique » de ce que j'ai vu. Je joindrois ici un » éloge de son adresse & de son habi- » leté, si je sçavois louer ; mais ce n'est » pas mon métier ; & l'on ne doit en- » treprendre que ce dont on peut se tirer » avec honneur.

» Mais je crois qu'il n'y a point de » moyens qu'on ne doive employer pour » instruire le Public, qu'on a enfin trouvé » un spécifique contre un mal regardé » jusqu'à présent comme incurable. Je » suis, avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

» Votre très-humble & » très-obéissant serviteur
PROCOPE.

A Paris, le 14 Décembre 1747.

Réponse de Monsieur Chicoyneau.

„ J'AI vu, MONSIEUR, avec plaisir, „ dans la Lettre que vous m'avez fait „ l'honneur de m'écrire le quatorze du „ présent, les deux guérisons singulieres „ & surprenantes de suppression totale „ d'urine, occasionnée par des excroiſ- „ sances squirrheuses, fongueuses, ou „ charnues, qui rempliſſoient tout le „ canal de l'urethre, avec complication „ de certaines sinuosités fistuleuses, par „ lesquelles l'urine s'écouloit, embarras, „ callosités & suppression, conséquem- „ ment insurmontable à toute autre per- „ sonne de l'Art, qu'au célebre M. Da- „ ran. Je n'aurois pas tant tardé à vous „ rendre mille graces de votre obligeante „ attention à me communiquer un détail „ des mieux circonstanciés, & pour tout „ dire, en un mot, fait de main de maî- „ tre, si, pour vous en marquer en quel- „ que façon ma juste reconnoissance, je „ n'avois cru devoir vous informer à „ mon tour d'un fait, à la vérité de la „ même espece par rapport à la nature

„ du mal, mais beaucoup plus singulier, „ eu égard à la nature de la cause qui „ l'a produit, & qui l'a entretenu pendant le cours de huit à dix ans. La „ nécessité d'être pleinement instruit par „ le malade même, de plusieurs circonstances essentielles qui ont précédé & „ accompagné son dernier traitement, „ a donné lieu au retardement de ma „ réponse.

„ Un Valet (*a*) de Garde-Robe du „ Roi, nommé M. de Maisonneuve, (qui, par parenthèse, n'appréhende pas d'être connu par son propre nom, attendu que les suppressions d'urine, dont il est question, n'ont été occasionnées par aucune maladie de galanterie) „ après avoir essuyé très-souvent, & „ presque journellement, des difficultés „ d'uriner très-douloureuses, a été aussi „ principalement attaqué, dans ce même „ espace de tems, de plusieurs suppressions d'urine totales, qui se sont soutenues pendant plusieurs jours, accompagnées de tourmens affreux, & de

(a) *On trouvera tout le détail de cette Histoire, dans les premieres éditions de cet Ouvrage; nous ne la répétons pas ici, pour ne pas trop grossir ce Volume.*

„ plusieurs autres symptomes qui mena-
„ çoient le malade du dernier danger.
„ Il en étoit enfin délivré par la sortie
„ de quelques concrétions pierreuses,
„ annoncée par des accès de colique né-
„ phrétique. Ces concrétions descendant
„ avec des douleurs cruelles par les ure-
„ teres, jusques dans la cavité de la ves-
„ sie, quoique très-petites, alloient enfin
„ s'engager dans l'urethre, à cause de
„ leurs surfaces inégales & hérissées, qui
„ les rendoient semblables à la graine
„ d'épinars, où, par de violentes &
„ cruelles irritations, elles excitoient des
„ gonflemens, qui ont bouché jusqu'à
„ cinq fois le passage & la sortie de l'urine
„ pendant plusieurs jours consécutifs, de
„ maniere que les sondes introduites
„ n'en pouvoient procurer l'écoulement
„ que goutte à goutte, & qu'elles étoient
„ toujours teintes d'un sang que laissoient
„ échapper les petits vaisseaux excoriés
„ par la surface hérissée de ces petites
„ pierres. Je supprime le détail de toutes
„ ces attaques de suppression totale d'u-
„ rine, dont chacune, par sa durée &
„ par la véhémence des symptomes qui
„ l'accompagnoient, conduisoit le pauvre
„ malade aux portes de la mort; mais

„ il me paroît que l'avant-derniere mé-
„ rite une attention particuliere, en ce
„ que le petit hériſſon pierreux, qui les
„ a cauſées, ſe trouva engagé ſi avant
„ dans la profondeur du canal, qu'il
„ fallut avoir recours à des preſſions aſſi-
„ dues, fortes & conſtamment réité-
„ rées, pour le dégager d'auprès de
„ l'*anus*, où il paroiſſoit fixé & comme
„ enchaſſé, & le faire peu-à-peu avan-
„ cer juſqu'au gland. Alors les irritations
„ ſe renouvellerent avec tant de vio-
„ lence, que cette partie s'enfla d'une
„ maniere prodigieuſe. Comme elle ſe
„ trouvoit en même tems étranglée par
„ le prépuce, on fut obligé, non-ſeule-
„ ment de faire l'opération du paraphy-
„ moſis, mais même d'ouvrir auſſi le
„ gland dans toute ſon étendue, pour en
„ retirer le hériſſon qui cauſoit tout ce
„ déſordre, & qui, s'étant ſans doute
„ engagé dans le tiſſu de l'urethre, n'en
„ put ſortir ſans déchirer ce canal juſqu'à
„ l'extrémité du gland.

„ Nous voici parvenus au dernier ac-
„ cès de ſuppreſſion totale, ſurvenue le
„ 30 Octobre dernier, qui, à la diffé-
„ rence des précédentes, s'étoit déja
„ ſoutenue avec tant de violence, près

„ de treize jours, que le malade ne pou-
„ voit éviter de périr au bout de quel-
„ ques heures, s'il n'eût été adreſſé par
„ un célebre Maître de l'Art à M. Daran.
„ Dans l'eſpace de ſix à ſept jours, il
„ a trouvé le ſecret de procurer, par le
„ moyen de ſes ſondes (que l'on peut
„ dire être ſingulieres, ſpécifiques &
„ uniques pour les cas dont il s'agit) la
„ ſortie des urines, leſquelles, en con-
„ ſéquence de leur long ſéjour, & du
„ mêlange du ſang & du pus, étoient
„ devenues très-puantes; & celle de
„ pluſieurs de ces hériſſons pierreux,
„ ſemblables à la graine d'épinars, qui
„ ſe trouvoient engagés dans le tiſſu
„ membraneux de l'urethre, préciſément
„ dans l'endroit même d'où, par de for-
„ tes preſſions, on faiſoit auparavant
„ ſortir quelques gouttes d'urine. Ce
„ qui mérite ſur-tout d'être remarqué,
„ il n'y eut d'autre opération, que celle
„ de l'introduction des ſondes dont M.
„ Daran a coutume de ſe ſervir. Depuis
„ ce tems, les urines ſont toujours ſorties
„ à plein canal; & dans l'eſpace de
„ neuf à dix jours, M. de Maiſonneuve
„ a recouvré une ſanté encore plus par-
„ faite que celle dont il jouiſſoit avant

„ la formation de tous les petits hériſ-
„ ſons pierreux.

„ De cette obſervation, jointe à celle
„ que vous m'avez fait la grace de me
„ communiquer, & dont vous avez été
„ le témoin oculaire, ainſi que d'un aſſez
„ grand nombre d'autres de même na-
„ ture, dont j'avois déja été inſtruit par
„ des perſonnes de la profeſſion, très-
„ éclairées & d'une probité reconnue,
„ il eſt naturel d'inférer, que M. Daran
„ a enfin trouvé le ſecret de détruire
„ radicalement, & ſans craindre la re-
„ chûte, ces eſpeces de maladies de
„ l'urethre, ſi douloureuſes & ſi dange-
„ reuſes, ſoit qu'elles ſoient produites
„ par des excroiſſances charnues, ou
„ fongueuſes, ſquirrheuſes, ou des pier-
„ res, ou par des exulcérations de ce
„ canal, compliquées même avec des
„ ſinuoſités fiſtuleuſes; maux qui avoient
„ paru juſqu'ici inſurmontables. Nous
„ ne ſçaurions donc aſſez rendre à M.
„ Daran la juſtice qui lui eſt ſi légiti-
„ mement dûe ſur cet article; & vous
„ me trouverez toujours diſpoſé à con-
„ courir avec vous, MONSIEUR,
„ lorſqu'il s'agira d'inſtruire le Public

„ de ſon habileté & de ſon rare talent
„ dans le traitement des maladies en
„ queſtion. C'eſt ce dont je vous prie
„ d'être bien convaincu, & qu'on ne
„ ſçauroit être avec plus d'eſtime que
„ je le ſuis,

MONSIEUR,

„ Votre très-humble &
„ très-obéiſſant ſerviteur
CHICOYNEAU.

A Verſailles, le 25 Décembre 1747.

Lettre écrite par M. Briſſeaud de la Ville d'Orbe, Canton de Berne & de Fribourg, à M. Bourgeois, Docteur en en Médecine de la Ville d'Yverdan, Canton de Berne en Suiſſe, au ſujet de la méthode de M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, extraite du Mercure de France du mois de Septembre 1749.

» MONSIEUR,

» Je vous ai promis, en partant pour » Paris, de vous rendre compte du ſuc- » cès des remedes de M. Daran, entre » les mains de qui je venois me met- » tre. Je n'ai attendu ſi long-tems à » m'acquitter de ma parole, que parce » que je voulois être aſſuré de ma par- » faite guériſon, avant que de vous en » inſtruire.

» Quoique des accidens de la nature » de ceux qui m'ont déterminé à faire ce-

» voyage, faſſent des impreſſions qui ne » s'effacent pas aiſément, je vais, Monſieur, vous retracer en peu de mots la » ſituation où je me trouvois, lorſque » j'arrivai à Paris. J'avois le périnée criblé de trois fiſtules, & deux à côté près » du fondement, par leſquelles l'urine » s'échappoit avec des douleurs inouies. » Je ne pouvois demeurer ni aſſis, ni » couché, ni debout. La ſituation la » plus commode que je pouvois trouver, » étoit de me mettre ſur les genoux, en » m'appuyant ſur les mains; &, quoique » j'euſſe toujours eu recours aux perſonnes les plus célebres de l'Art, je n'en » avois retiré aucun ſoulagement.

» Cet affreux état, auquel je ne comptois trouver de reſſource que dans la » mort, dont les approches me paroiſſoient plus à deſirer qu'à craindre, étoit » la ſuite des embarras qui s'étoient formés dans le canal de l'urethre. Le fil » de mes urines diminua ſenſiblement; » je ne les rendis plus ſans ardeurs; je » fis alors beaucoup de remedes qui furent infructueux; je ne tirai pas un » plus grand ſoulagement des bains de » Plombiere, dont on me conſeilla l'uſage. Ces différens remedes n'arrêterent

» point même le progrès du mal. Les » embarras de l'urethre augmenterent » tellement, qu'il se forma, au périnée » & à côté, des abscès qui donnerent » passage à l'urine & au pus. On traita » vainement ces nouveaux accidens par » les remedes qui furent jugés les plus » convenables. Je vous priai, dans ces » circonstances, Monsieur, de consulter » à Paris les personnes qui ont le plus de » réputation pour la guérison des maux » auxquels j'étois en proie. Un des plus » célebres Médecins de cette Capitale, » & qui est fort en réputation pour les » maladies de la nature de la mienne, » fut consulté : mais je trouvai qu'il va- » loit mieux mourir, que de suivre son » avis. C'étoit, comme vous vous en » souvenez, Monsieur, de m'ouvrir tou- » tes les parties affligées jusqu'à la vessie, » & d'emporter, avec les instrumens » tranchans, toutes les excroissances qui » faisoient obstacle à la sortie de l'u- » rine.

» Heureusement M. Daran, consulté » en même tems, avoit donné une ré- » ponse plus favorable. Il marquoit que » ma maladie lui étoit bien connue par » le mémoire que je lui en avois envoyé;

» qu'elle étoit de la nature de celles qu'il » traite habituellement, & qu'il répon- » doit de ma guériſon, ſi je pouvois faire » le voyage de Paris.

» Dès ce moment même, je me fis » accommoder une berline garnie de » matelats, & ſoutenue de pluſieurs reſ- » forts pour rendre ſon mouvement plus » ſupportable dans mon état, pendant » une route auſſi longue que celle que » j'allois entreprendre. J'arrivai heureu- » ſement à Paris le quinzieme d'Octo- » bre 1747, & je fus deſcendre chez M. » Daran, qui m'avoit fait préparer une » chambre chez lui, afin d'être à portée » de ſuivre l'effet de ſes remedes avec la » plus ſcrupuleuſe exactitude.

» Comme il eſt dans l'uſage de n'en- » treprendre le traitement d'aucun ma- » lade, ſans en avoir fait conſtater l'état » par des gens de l'Art, on fit une con- » ſultation, où ſe trouverent M. Chomel, » Médecin ordinaire du Roi, & MM. » Dumoulin, Doyen des Chirurgiens de » Saint Côme, & Malaval, dont le nom » eſt très-célebre dans la même Com- » pagnie. Ces Meſſieurs, après un mûr » examen, furent effrayés de ma ſitua- » tion, & convinrent qu'il ſeroit très- » difficile de me guérir.

» Je ſuis guéri cependant, Monſieur ; » & je jouis d'une ſanté plus parfaite que » je n'ai fait depuis plus de vingt ans. » C'eſt ce que vous pourrez atteſter à » ceux qui vous demanderoient des nou- » velles de mon état. Il eſt vrai qu'il a » fallu un tems conſidérable pour y par- » venir ; mais j'étois dans un état ſi » pitoyable, lorſque M. Daran a com- » mencé à me traiter, que je regarde ma » guériſon preſque comme une création » nouvelle.

» Je compte, Monſieur, que vous ne » ſerez pas fâché que je rende cette Let- » tre publique, & qu'à votre témoigna- » ge, pour la vérité des faits qui ſe ſont » paſſés ſous vos yeux, je joigne auſſi » celui de M. le Conſeiller Bourgeois, » Chirurgien d'Orbe, qui fit alors tout » ſon poſſible pour me ſoulager. Au reſ- » te, c'eſt moins à ma reconnoiſſance » pour le ſervice eſſentiel que M. Daran » m'a rendu, que je crois devoir la publi- » cation de ma Lettre, qu'à l'humanité » entiere, qui a intérêt d'être inſtruite, » que des maux ſemblables aux miens, » ſont ſuſceptibles de guériſon. Si trois » ans plutôt, quelque malade, dans l'é- » tat où je me trouvois, du grand nom-

» bre que M. Daran traite, m'eût fait
» connoître les reſſources que l'on peut
» trouver dans ſon expérience conſom-
» mée, quelle obligation ne lui aurois-je
» pas eue; & combien de ſouffrances ne
» m'auroit-il pas épargnées? Je ſuis, &c.

BRISSEAU D.

Certificat des Médecins & Chirurgiens.

» Nous ſouſſignés, certifions qu'il n'y
» a rien, dans cette Lettre, que de confor-
» me à la vétité; que nous avons vu le
» malade le 18 Octobre 1747; qu'après
» l'avoir examiné avec attention, nous
» avons trouvé pluſieurs fiſtules, non-
» ſeulement au périnée, mais encore aux
» parties latérales; en ſorte que le ma-
» lade n'urinant que goutte à goutte par
» la voie ordinaire, les urines refluoient,
» & ſortoient par ces différentes fiſtules,
» comme par un arroſoir; que lorſque
» M. Daran voulut introduire une de ſes
» bougies dans l'urethre, elle ne put faire
» route que de deux travers de doigts;
» qu'aujourd'hui nous avons vu, avec ſa-
» tisfaction, la bougie pénétrer facile-
» ment dans toute l'étendue du canal,
» juſqu'à la veſſie, ſans trouver de réſiſ-

» tance, quoiqu'elle fût des plus groſſes ;
» qu'enfin nous avons trouvé les fiſtules
» guéries & cicatriſées, & le malade fort
» bien guéri ; en foi de quoi nous avons
» ſignés le préſent Certificat, ce vingt-
» huitieme Juillet 1749, Chomel, Du-
» moulin, Malaval.

Nous aurions pu groſſir le nombre de ces Lettres, ſoit des Médecins, ſoit des Malades eux-mêmes, qui tous atteſtent la ſupériorité du remede de M. Daran, les cures ſingulieres & nombreuſes qu'il a opérées, & la confiance que les malades les plus déſeſpérés peuvent avoir dans cette méthode. Nous renvoyons nos Lecteurs à la précédente édition de cet Ouvrage, où les ſuſdites Lettres ſe trouvent dans leur entier, & ſont beaucoup plus multipliées. On peut lire ſur-tout celles de M. Courraigne, page 1 *des Obſervations, dans l'édition précédente, de M. de Joyeuſe, page* 3, *de M. de Maiſonneuve, p.* 33, *de M. Deshayes, page* 77, *de M. de la Beaume, page* 93.

REMARQUES

PARTICULIERES.

APrès avoir traité des maladies de l'urethre, dans le discours préliminaire, & rapporté quelques-unes des lettres qui constatent l'efficacité de ma méthode, il est à propos de placer ici quelques réflexions qui la concernent, & d'autres qui me regardent personnellement.

Depuis plus de vingt ans, presque tout ce que la Faculté de Médecine de Paris & de Montpellier a eu de Docteurs célebres, tout ce que l'Ecole de Chirurgie a eu de plus expérimentés & de plus habiles Maîtres, ont certifié, par écrit, que ma méthode guérit radicalement les carnosités dans le canal de l'urethre; qu'ils n'ont rien connu dans l'étendue de la médecine & de la chirurgie, de si puissant contre les maux de cette nature, & de si intéressant pour les malades (*a*).

(*a*) On trouvera ci-après, les noms de tous les Médecins & Chirurgiens célèbres, qui ont attesté la supériorité de cette Méthode.

Tel a été conſtamment le ſuffrage général & unanime des maîtres de l'art, en faveur d'un remede, qu'on avoit cherché ſi long-tems inutilement ; faute duquel on voyoit mourir une infinité de perſonnes, ſans pouvoir leur donner aucun ſecours, & dont le caractere d'efficacité n'a pu être effacé par les vaines clameurs de l'intérêt. Parmi ceux qui ont écrit ſur cette maladie, le célebre Auteur du *Traité des Tumeurs*, M. Aſtruc, convaincu de la ſupériorité de ma méthode, par le nombre des cures que j'avois opérées, par le témoignage de pluſieurs malades, qui, après avoir obtenu leur guériſon, avoient été lui en faire le rapport, & par les certificats des plus grands Médecins & Chirurgiens, forcé de reconnoître l'efficacité de mon remede, a imaginé de donner une recette de mes bougies, & d'avancer qu'elle étoit la même que la mienne ; je réclamai, avec raiſon, contre cette ſuppoſition, par une lettre imprimée, que je rapporte ici en entier, comme une réfutation pleine & entiere de cette fauſe allégation. La voici telle que je l'ai donnée dans le tems.

*Lettre de M. Daran, Ecuyer, Conseiller du Roi, servant par quartier, & Maître en Chirurgie de Paris, à Monsieur * * * pour servir de réponse à un article du Traité des Tumeurs, &c. où l'Auteur prétend que les Bougies de M. Daran lui sont connues, & croit en donner la composition.*

» QUand une erreur est sur le point » de s'accréditer sur un objet qui » intéresse essentiellement l'humanité, il » est à propos de la relever pour en pré- » venir les suites. Celle que je me crois » obligé de combattre aujourd'hui, doit » sa naissance à l'Auteur anonyme de » deux volumes *in*-12, intitulés : *Traité* » *des Tumeurs & des Ulceres, avec* » *deux lettres sur la composition de* » *quelques remedes contre les maladies* » *vénériennes*, &c.

» Un abus se glisse aisément dans le » public; & si on ne l'attaque de bonne » heure, il s'accroît & se fortifie dans » peu de tems; de sorte qu'il est très- » difficile ensuite de le détruire. Ce qu'il » y a de surprenant, c'est que cet auteur » enseigne dans le Traité qu'il vient de

» publier, une maniere de composer des » Bougies, avec ce titre affirmatif, » *Bougies du sieur Daran*, comme si vé- » ritablement je lui en eusse communi- » qué la composition, ou qu'il en eût » acquis la connoissance par une révéla- » tion particuliere.

» Je ne prétends point discuter ici, si » ce remede lui appartient en propre, ou » s'il l'a puisé dans quelques-unes des » anciennes sources; mais je suis per- » suadé qu'il sera le premier à remarquer » la différence qu'il y a entre les bougies » qu'il propose, & les miennes, s'il veut » bien comparer sans prévention les ver- » tus des unes & des autres.

» Il n'est pas possible que l'Anonyme » ait imaginé que les bougies telles qu'il » les donne, & qu'il prend sur lui de » m'attribuer, puissent opérer les ef- » fets qu'ont produits les miennes sur des » maladies des plus graves, & accom- » pagnées d'accidens les plus fâcheux. Les » Observations que j'ai données, prou- » vent la vérité de ce que j'avance; il » faudra donc que l'Anonyme convienne » qu'il a pu se laisser abuser par la pré- » vention, & payer par-là un tribut » d'erreur à l'humanité.

» Il y a long-tems, Monsieur, que mon » remede a été l'objet des recherches de » plusieurs, & des calomnies de quelques- » uns. Un remede qui s'est acquis de la » célébrité, ne manque presque jamais » d'irriter la curiosité, & de trouver » nombre d'adversaires & de contra- » dicteurs.

» J'ai répondu successivement aux cri- » tiques qui se sont élevées, en divers » tems, contre ma méthode; il en parut » une autre l'année passée dans le livre » de M. Fabre, Maître en Chirurgie, » intitulé : *Essais sur les maladies véné- » riennes, où l'on expose la méthode de » feu M. Petit dans leur traitement, avec » plusieurs Consultations du même Au- » teur sur ces maladies*, &c.

» C'est mal-à-propos, que l'Auteur me » fait dire, dans le chapitre où il traite » de la gonorrhée, que je ne mets pres- » que point de différence entre les fleurs » blanches & les gonorrhées, & que » j'avance des propositions qui tendent » à jetter l'allarme dans l'esprit des fem- » mes, en attribuant dans mon *Traité* » *de la gonorrhée*, la plûpart des fleurs » blanches a un vice vénérien. Je sçais » qu'il y a beaucoup de femmes qui ont

» des fleurs blanches indépendantes de
» ce vice ; & je ne prétends pas effrayer
» mal-à-propos celles qui ſont dans ce
» cas. Je ſuis aſſez inſtruit, pour ſçavoir
» que les femmes ſont ſujettes à des fleurs
» blanches, par différentes cauſes aux-
» quelles le déréglement n'a aucune part ;
» auſſi n'ai-je entendu parler que des
» femmes qui, ayant eu des gonorrhées
» & fait des remedes en conſéquence,
» ſe croient guéries, quoiqu'il leur reſte
» un écoulement qu'on caractériſe trop
» ordinairement de *fleurs blanches*, &
» que je regarde comme auſſi dangereux,
» que celui qui reſte aux hommes après
» le traitement inſuffiſant d'une gonor-
» rhée, & que l'on nomme *relâchement*
» *de vaiſſeaux*. La lecture même de mon
» livre me juſtifie de ce reproche, puiſ-
» que j'y diſtingue les véritables fleurs
» blanches, d'avec celles qui portent
» mal-à-propos ce nom, & qui ont pour
» principe un vice vénérien. Il me reſte
» à diſcuter l'article de la ſtrangurie vé-
» nérienne de l'*Eſſai* de M. Fabre : trou-
» vez bon, Monſieur, que je vous mette
» devant les yeux un Extrait fidele de ce
» petit article, où il tempere, par quel-

» ques douceurs, l'amertume de sa censure.
» Voici ses termes :

» C'est ici un point de pratique qui » a fait beaucoup de bruit dans la Chi- » rurgie, depuis douze ou treize ans. » Avant ce tems, on traitoit communé- » ment la strangurie vénérienne avec des » remedes assez inutiles, & quelquefois » dangereux, ou par des opérations cruel- » les. Vers l'époque dont je viens de » parler, M. Daran a mis en pratique » la méthode plus douce & plus effi- » cace de traiter cette maladie avec les » bougies suppuratives ; ce n'est pas qu'il » en soit l'inventeur, puisqu'on trouve » dans des Auteurs fort anciens, des » formules de bougies de cette espece, » avec lesquelles on a guéri bien long- » tems avant lui, les stranguries les plus » rebelles ; mais cette méthode restoit » néanmoins dans l'obscurité ; & ce n'est » que le ton & l'éclat avec lesquels M. » Daran a publié ses succès, qui ont fait » ouvrir les yeux sur son utilité. Le Pu- » blic est donc redevable à cet Auteur, » d'avoir fixé l'attention des Chirurgiens » sur le moyen le plus convenable de » traiter une maladie aussi fâcheuse,

» Il auroit acquis, ſans doute, plus de » gloire, s'il avoit publié généreuſement » la compoſition de ſes bougies, aux- » quelles il a attribué des effets exclu- » ſifs; mais on a été bientôt convaincu par » l'expérience, que, quoique ſon ſecret » reſte ignoré, il n'y a perſonne qui ne » puiſſe prétendre aux mêmes ſuccès que » lui, lorſqu'on connoîtra les cauſes de » la maladie, & la maniere d'agir des » remedes qui lui conviennent.

» M. Fabre, en prétendant que je » ne ſuis pas l'inventeur du remede dont » il s'agit, ne fait que répéter ce qu'a- » voient dit avant lui d'autres perſonnes. » Je lui répondrai, comme je l'ai déja » fait, que ce n'eſt pas la forme du re- » mede qui peut me donner le mérite » de l'invention; que je n'ignore point » que les anciens ont connu l'uſage des » bougies, mais que c'eſt de la décou- » verte des remedes les plus propres & » les plus convenables pour guérir la » ſtrangurie vénérienne, que je prétends » tirer toute ma gloire, ainſi que de la » connoiſſance particuliere que je me ſuis » acquiſe, par une longue expérience, de » toutes les maladies qui affectent le ca- » nal de l'urethre; qu'on ne ſçauroit me

» disputer le merite de la découverte ;
» par rapport à la composition des bou-
» gies ; mais que s'il est vrai, comme
» M. Fabre l'avance sans preuve, qu'on
» s'est servi avant moi de bougies sup-
» puratives, il est absolument faux qu'el-
» les fussent suffisantes pour opérer une
» véritable & sûre guérison, puisqu'on
» ne voit aucune part des maladies de
» l'urethre guéries simplement par ce se-
» cours ; qu'il a beau dire qu'on a été
» convaincu par l'expérience, que, dès
» qu'on connoîtra la cause du mal, &
» l'action des remedes qui lui sont pro-
» pres, on pourra guérir tout aussi sû-
» rement que je le fais ; on n'est point
» obligé de l'en croire sur sa parole ; &
» le fait restera toujours fort douteux,
» jusqu'à ce qu'il soit appuyé par des
» preuves claires & solides. A l'égard
» du reproche qu'il me fait, de tenir ma
» méthode cachée, quoique je ne la pu-
» blie pas encore, je connois trop le prix
» & l'utilité de mon remede, pour l'ense-
» velir avec moi ; & je me croirois comp-
» table envers la Providence, si, ou-
» bliant qu'elle ne dispense ses lumieres
» & les talens, que pour l'avantage com-
» mun de tous les hommes, j'envois

à

» à la postérité un secours aussi sûr &
» aussi efficace. En un mot, j'ai pris les
» plus justes précautions pour qu'il ne
» reste point ignoré.

» Pour en revenir à l'Auteur du *Traité*
» *des tumeurs*, qui vient de publier une
» composition particuliere qu'il donne
» affirmativement comme étant de moi,
» il me permettera de lui dire que je
» proteste contre tous les effets qui en
» résulteront ; que je ne me reconnois
» nullement à la description de ses bou-
» gies ; qu'il y a une si grande différence
» entre les ingrédiens qui les composent,
» & ceux qui entrent dans les miennes,
» que je puis assurer qu'il n'entre pas dans
» mes bougies un seul ingrédient de ceux
» qui entrent dans les bougies dont l'Au-
» teur donne la composition : preuve que
» je suis en état de donner dans tous les
» tems. L'Anonyme n'étoit donc pas
» fondé à m'attribuer un pareil remede,
» puisque je n'ai communiqué ni à lui,
» ni à aucun de ceux qui se flattent
» de connoître ma méthode, ni à
» qui que ce soit dans le monde, le se-
» cret d'où dépend son efficacité. J'au-
» rois cru être coupable de garder le si-
» lence, n'ayant que trop d'expérience

» du mal qu'à produit la confiance im-
» prudente de plusieurs malades aux pro-
» messes dont ont les a flattés à cet égard.
» La plûpart s'étant imaginé qu'on leur
» avoit administré véritablement mon
» remede, & n'en ayant point reçu de
» soulagement, ont regardé depuis leur
» maladie comme incurable, & traîné
» les restes malheureux d'une vie languis-
» sante, dans le désespoir de jamais gué-
» rir, jusqu'à ce qu'ils ayent été entiére-
» rement consumés par la force du mal.
» J'en pourrois citer plusieurs qui, ayant
» été abusés de cette maniere, venoient se
» plaindre à moi de l'inefficacité de mon
» remede, & qui, ouvrant enfin les yeux
» sur les artifices dont ils avoient été les
» victimes, ont trouvé auprès de moi
» la guérison qu'ils avoient espéré vai-
» nement des secours étrangers & inu-
» tiles, qu'on leur avoit fait valoir aux
» dépens des véritables.

» Après ce que je viens de dire con-
» cernant l'Auteur du *Traité des tumeurs*,
» on voit le jugement que l'on doit por-
» ter sur ce que M. de Vandermonde
» a avancé dans son Journal de Méde-
» cine, Chirurgie & Pharmacie du mois
» de Juin dernier, page 163, où, après

» avoir fait l'éloge de ma méthode, il » finit en disant : *ces avantages sont encore » aujourd'hui plus réels par la publica- » tion que nous venons de faire du re- » mede de M. Daran ; ce qui fait que » tout le monde en peut faire usage & » mettre à l'épreuve son efficacité.* Com- » ment M. de Vandermonde a-t il pu » donner comme la composition de mes » bougies, celle qu'il annonce pages 556, » 557 & 558, copiée d'après ledit Au- » teur du *Traité des tumeurs ?* Comment » avec toute la probité qu'on lui connoît, » a-t-il pu avancer affirmativement, que » c'est la composition de mes bougies ? » J'ai cru que l'intérêt du Public exi- » geoit un préservatif, pour le tenir en » garde contre tous ces remedes que l'on » suppose être de moi, ou que l'on vante » du moins comme équivalant.

Je suis, &c.

A peine j'eus commencé à me faire quelque réputation dans cette partie de la Chirurgie, que ceux qui traitoient les maladies vénériennes, voulurent partager avec moi le bonheur de servir le public dans un objet si utile : ils tâcherent donc d'imiter ma méthode ; mais ils virent bientôt que le succès ne répondoit

pas à leur zèle. Dans la vue de me rendre toujours de plus en plus utile au Public, j'établis des Correſpondans dans différentes Villes de l'Europe. Je leur envoyois mon remede avec des inſtructions ſur l'uſage qu'ils en devoient faire; je les autoriſois à les donner comme les tenant de moi : quelques-uns ſont venus paſſer pluſieurs mois à Paris, pour me voir opérer, & ſe mettre en état de conduire ma méthode; ils ont ceſſé enſuite de me demander de mes bougies, & continuoient néanmoins de traiter les malades ſous mon nom, avec des remédes de leur compoſition. Les malades, trompés, ſe laiſſerent perſuader; & je fus obligé de détruire les erreurs dans leſquelles les jettoit leur trop de confiance. Ainſi toutes les tentatives que l'on faites ſur la compoſition de mon remede, bien loin de le décréditer, n'ont ſervi au contraire qu'à prouver de plus en plus, combien il eſt avantageux au genre humain, puiſque chacun voudroit ſe l'approprier.

En 1744, je publiai, pour la premiere fois, *mon traité des maladies de l'urethre*, dont on a fait depuis pluſieurs éditions. Les Anglois le traduiſirent dans leur lan-

gue, & la traduction de M. Tomkyns, célebre Chirurgien de Londres, fut publiée en 1750. Il mit à la tête une préface où il s'occupa à détruire quelques préjugés que l'envie auroit voulu accréditer contre moi. Voici, en substance, ce que dit M. Tomkyns, ou plutôt voici une partie de la traduction de sa préface.

» Les uns, dans l'intention d'affoi-» blir la réputation de M. Daran, re-» fusent d'accorder à sa méthode le mé-» rite de l'invention. S'ils ont connu avant » lui l'art de guérir ces maladies, ils » sont bien criminels de n'avoir pas mis leur science en pratique; mais la preuve » inconteſtable qu'ils ne la possedoient » pas, c'est le nombre des victimes mal-» heureuses, attaquées depuis tant d'an-» nées des maladies de l'urethre, quoi-» qu'elles se soient souvent adressées aux » personnes les plus célebres dans cette » partie. D'autres objectent foiblement » qu'on faisoit usage des bougies long-» tems avant M. Daran : ainsi donc si » on venoit à découvrir quelque recette » qui, par une qualité spécifique, guérit » radicalement les cancers, pourroit on » dire avec raison, parce qu'il y a plu-

» sieurs siécles qu'on a employé des on-
» guents pour les détruire, que ce n'est
» pas une nouvelle découverte.

» D'autres reconnoissent M. Daran
» pour inventeur, & accordent un grand
» mérite à son invention; mais en mê-
» temps, ils fondent leur accusation sur
» cette aveu même, & lui reprochent
» de ce qu'il recele aux yeux de l'uni-
» vers une découverte si utile. Je réponds
» d'abord que si M. Daran avoit rendu
» public sa méthode lorsqu'une heureuse
» découverte la lui offrit, le nombre des
» malades qui seroient tombés entre ses
» mains, auroit eté beaucoup moins con-
» sidérable. Tout Chirurgien ayant les
» mêmes moyens pour guérir, il n'auroit
» pas eu l'occasion de connoître à fond la
» nature des différentes maladies de l'u-
» rethre, par un nombre infini d'obser-
» vations; & il n'auroit pas été à mê-
» me, en conséquences de ces mêmes
» observations, d'appliquer ces remedes à
» leurs especes différentes, & à leurs
» différens degrés; car l'uretre n'est pas
» susceptible d'une seule maladie; elles
» sont en grand nombre, & doivent
» leur origine à plusieurs causes, cha-
» cune desquelles doit être bien étu-

» diée séparément, & bien distinguée
» des autres : cette connoissance ne peut
» être que le fruit d'une étude sérieuse &
» suivie de la nature.

» Je dis, en second lieu, que ce qui est
» généralement connu, est presque gé-
» nérallement négligé ; & que s'il avoit
» fait part de sa méthode au public,
» elle auroit eu la même destinée, que
» plusieurs remedes estimables, qui, tant
» qu'ils ont été couverts du voil du secret,
» ont été dans une haute vénération ;
» & qui une fois connus, ont été mis à
» l'écart, & leurs vertus bientôt ou-
» bliés. Mais supposons qu'on eût plus
» d'égards pour le spécifique de M. Da-
» ran ; comme tous les hommes, mê-
» me les plus bornés, ont une haute opi-
» nion de leur capacité, chaque posses-
» seur se seroit imaginé être en état d'y
» faire quelque changement ; quelques-
» uns y auroient ajoûté, d'autres auroient
» retranché ; le remede auroit été mis à
» la torture, pour ainsi dire, en mille
» façon différentes ; & on auroit vû bien-
» tôt paroître autant de méthodes nou-
» velles, qu'il y auroit eu d'imaginations ;
» de façon, que le remede auroit été
» confondu dans l'abyme de ces chan-

» gemens ; le Chirurgien se seroit trou-
» vé embaraſſé dans le choix du bien
» ou du mal ; & la poſtérité auroit été
» privée d'un bien, qui maintenant lui
» sera transmis de siécle en siécle. Car
» actuellement, dans quelque tems qu'il
» se détermine à communiquer ce pré-
» cieux dépôt, la réputation solide qu'il
» s'eſt acquiſe par le nombre infini de
» cures qu'il a eu occaſion de faire, en
» distribuant la santé par ses propres mains
» & sans le secours de perſonne, ren-
» dra sa méthode plus certaine.

» Mais quoique M. Daran renferme
» son secret dans son sein, on ne doit
» pas le comparer à cet homme qui en-
» fouit son talent, & devient inutile à
» lui-même & à ses semblables. Au con-
» traire, il en répand les propriétés &
» les vertus ; les nations les plus éloi-
» gnées ressentent les heureux effets de
» son invention, beaucoup plus que s'il
» l'avoit rendue publique, &c. &c. »

D'après la traduction Angloiſe de mon *Traité ſur les maladies de l'urethre*, pluſieurs Anglois, attirés par le ſuccès de mes cures, ſont venus à Paris ſe mettre entre mes mains, & ont recouvré, par mon ſecours, une ſanté que les plus ha-

biles Médecins & Chirurgiens de Londres n'avoient pu leur procurer. Les malades, que des affaires preſſantes, ou le peu de fortune retenoient dans leur pays, ſe flatterent long-tems, qu'appellé par quelque perſonne de diſtinction, je pourrois me déterminer à paſſer en Angleterre. Le deſir de me rendre utile & de procurer du ſoulagement à mes ſemblables, ne me permit pas de balancer ſur le parti que j'avois à prendre; lorſqu'invité par un homme de grande conſidération, j'appris que le ſecours qu'on attendoit de moi, ne pouvoit ſouffrir aucun délai. Cette perſonne étoit attaquée d'une maladie à l'urethre, avec une fiſtule urinaire au périnée, très-invétérée. Ce fut à ſa ſollicitation, que je partis pour Londres, par congé de la Cour. Pour me ſuppléer pendant mon abſence, & ne pas priver les malades des ſecours dont ils pouvoient avoir beſoin, je laiſſai à Paris M. Daran Deſcaſtan, mon neveu, qui depuis plus de vingt ans travaille ſous mes yeux, & à qui j'ai donné tous mes ſoins pour le mettre au fait du traitement de ces maladies, & de l'adminiſtration de mes remedes.

Mon arrivée dans la Grande-Bretagne fut annoncée ; & dès-lors une infinité de malades se présentèrent, pour être traités suivant ma méthode.

Des guérisons nombreuses, opérées sur des personnes du premier rang, & sous les yeux des plus grands Maîtres de l'Art, signalerent mon séjour à Londres, & prouverent, de plus en plus, dans cette Capitale, l'efficacité de mon remede. Je serois en état de rapporter ici les noms de plusieurs malades de distinction, qui ne cessent de publier, que c'est à moi, qu'ils sont redevables de leur santé. Je me contenterai de choisir quelques-unes des principales cures, & de les donner sous le titre d'*Observations*, à la suite de ses *Remarques :* elles formeront la quatrieme & derniere partie de ce volume. Jéviterai de nommer les personnes ; quoique plusieurs n'aient eu aucune répugnance à se faire connoître, persuadés que plus il y a de gens de marque qui attestent l'efficacité d'un remede, & plus il se répand ; & par conséquent plus il devient utile à l'humanité. Mais cette générosité de leur part ne doit pas me dispenser des ménagemens & des égards qui leur sont dûs,

» Vous pouvez me citer, me disoit » Milord * * *. Le témoignage d'un » homme de mon rang ne peut être » que d'un très-grand poids en faveur » de votre méthode; & je préfere le » bien public à toute espece de considé- » ration particuliere : l'utilité générale » des hommes doit l'emporter sur la » mienne propre. Votre remede m'a » guérit; l'aveu public que j'en fais, » peut & doit même engager d'autres » malades à en faire usage; & il n'est » rien à quoi je ne m'expose, pour pro- » curer à mes semblables, le même avan- » tage que j'ai reçu de vous. »

Telle est en général la façon de penser des Anglois; tout ce qui tend au bien de l'humanité, a sur eux des droits de préférence; ils s'en occupent plus que de leurs propres intérêts. C'est en suivant les mêmes principes, qu'un autre Seigneur, ayant long-temps rejetté les remedes ordinaires, ne pouvant s'assujettir au régime & à la gêne qu'ils exigent, consentit néanmoins à observer le mien exactement. » En suivant » fidélement tout ce que vous me » prescrirez, me dit-il, si je ne guéris » pas, je serai sûr que ce sera la faute

» du remede ; & je n'aurai rien à me » reprocher ; au lieu que je me croirois » très-coupable envers la Société, si, » par ma faute, je donnois atteinte à la » bonté d'un spécifique utile à tant de » gens, & dont mon exemple pourroit » les détourner. »

Je ne crains pas d'assurer, que si tous les malades, qui ont été traités par ma méthode, avoient suivis les mêmes principes, les cures auroient été plus promptes; & c'est ce qui arriva au Seigneur Anglois dont je viens de parler : une parfaite guérison suivit de près, & fut le prix de son extrême fidélité à observer tous les remedes.

Les succès qui m'accompagnerent durant mon premier séjour en Angleterre, me déterminerent à y faire un second voyage. Mon arrivée y fut encore annoncée ; & de nouveaux malades vinrent demander mon secours. Toujours guidé par l'amour de l'humanité, je n'épargnai ni soins ni fatigues, pour le soulagement de ceux qui avoient recours à ma méthode ; & à mon départ, je priai M. Asborne d'administrer mon remede pendant mon absence.

De retour à Paris, mon principal soin

actuellement, est de me livrer à l'exercice de mon Art, & au soulagement de mes concitoyens. C'est un devoir dont je ne me suis jamais dispensé.

Une fausse opinion, & qui est presque générale, est de croire que tous les emplâtres sont propres à composer des bougies, & que toutes celles qui font suppurer, peuvent guérir, & sont aussi bonnes que les miennes. Il est facile de donner la preuve d'une erreur si préjudiciable au Public. Premiérement, s'il ne falloit qu'une seule préparation pour toutes les maladies de l'urethre, je ne prendrois pas la peine d'en composer de plusieurs sortes; & je ne serois pas souvent dans la néceffité de les varier, pour la guérison radicale des malades. A la vérité, ce qui a trompé plusieurs d'entr'eux, c'est qu'ils ont eu quelquefois des maladies d'une nature à céder facilement à l'introduction de toute bougie quelconque, laquelle dilate & affaisse l'obstacle: le malade se trouvant soulagé, se croit guéri; mais les récidives qui reviennent bientôt, devroient dissuader ceux qui desirent sincérement leur guérison.

La preuve la plus convaincante de la supériorité de ma méthode, est le rétablis-

sement de la plûpart des malades qui se sont adressés à moi dans tous les tems, après avoir tenté inutilement tous les autres moyens, & notamment la guérison de plus de cent malades que j'ai traités à Londres dans mes deux voyages, où je n'ai séjourné qu'environ deux ans. Le plus grand nombre avoit éprouvé, sans succès, toutes les bougies conseillées & appliquées par les personnes les plus expérimentées. De plus, il y a peu de malades, pour lesquels il ne faille employer, pendant l'usage des bougies, des remedes internes, qui doivent concourir avec le topique, & former ensemble un spécifique, aussi certain pour les maladies de l'urethre, que le quinquina pour les fiévres intermittentes, le mercure pour détruire le virus vénérien, l'opium dans les cas où il faut calmer, & la saignée dans les inflammations. Le plus ou le moins de tems que l'on emploie, par le moyen de ce spécifique, pour parvenir à la parfaite guérison, marque le degré du mal, & le tems qu'on en a été affecté; mais on est toujours sûr du succès, quand il n'y a pas de complication qui rende la maladie totalement incurable.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MÉDECINS

Qui ont atteſté l'efficacité de la méthode de M. Daran.

MESSIEURS

Albin, Docteur aggrégé au Collége des Médecins de Marſeille.

Balieu, (de) Conſeiller du Roi, & l'un de ſes Médecins ordinaires.

Bertrand, Doyen du Collége des Médecins de Marſeille.

Bouilhac, premier Médecin de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Bouniols, Docteur de l'Univerſité de Montpellier, Médecin du Roi à Fontainebleau, ci-devant Médecin ordinaire de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine.

Boyer, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Cenſeur Royal, & Médecin ordinaire du Roi.

Bruhier, Censeur Royal, & l'un des Auteurs du Journal des Sçavans.

Cantwel, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Casamajor, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Chicoyneau, Conseiller d'Etat ordinaire, & premier Médecin du Roi.

Combalusier, Docteur de l'Université de Montpellier, de la Faculté Royale des Sciences de la même ville, & ancien Professeur de la Faculté de Valence.

Falconet, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Médecin-Consultant du Roi, de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Ferrein, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Conseiller du Roi & Professeur Royal de Médecine au Collége Royal, de l'Académie Royale des Sciences.

Joyeuse, Médecin ordinaire des Galeres.

Jussieu, (de) Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, & de ses Finances, Docteur de Montpellier & de Paris, Professeur en Botanique au Jardin Royal

des Plantes, de l'Académie Royale des Sciences, & Membre des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Berlin.

Hoc, (le) Docteur-Régent de la Faculté de Paris, ancien Médecin ordinaire du Châtelet, & ordinaire de l'Hôtel-Dieu, & de l'Hôpital Royal de la Charité de Paris.

Medalon, Conseiller Médecin du Roi, & de sa Compagnie des Cent-Suisses, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi.

Michel, Docteur de la Faculté de Montpellier, aggrégé au Collége des Médecins de Marseille, & Médecin du Lazaret de Purge.

Molin, Docteur de la Faculté de Montpellier, & Médecin-Consultant du Roi.

Moreau, Conseiller du Roi, & son Médecin ordinaire.

Mouret, Médecin de l'Hôpital de Tarascon.

Nihell.

Plunkett.

Pousse, pere, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Pousse, fils, Docteur-Régent de la Fa-

culté de Paris, ancien Professeur de Chirurgie, & Censeur Royal.

Procope Couteaux, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, ancien Professeur des Ecoles, & actuellement Professeur de Chirurgie en Langue Françoise.

Rabours, (de) Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Sidobre, Docteur de la Faculté de Montpellier, & Médecin-Consultant du Roi.

Thieullier, (le) Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Conseiller Médecin ordinaire du Roi en son Grand Conseil, & en la Prévôté de France.

Vernage, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES CHIRURGIENS.

MESSIEURS

Bagieu, Chirurgien de Saint Côme, & Chirurgien Major des Gendarmes de la Garde du Roi.

Benomont, Chirurgien Juré de Paris.

Bergerot, Maître Chirurgien Juré de S. Côme.

Biag, (de) Maître Chirurgien Juré de Saint Côme.

Boiscaillaud, Maître Chirurgien de S. Côme, Chirurgien ordinaire du Roi par quartier, & son premier Chirurgien ordinaire en survivance.

Boudou, Chirurgien de S. Côme, & Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Boyer, ci-devant Chirurgien Major des Grenadiers à Cheval de Sa Majesté Catholique.

Casaubon, Chirurgien Juré de Saint Côme.

Cassaing, Chirurgien Juré à Paris, & Chirurgien du Roi, & ordinaire en sa grande Artillerie.

Castaignet, Maître Chirurgien de Paris.

Dalbon, Maître en Chirurgie, Conseiller du Roi, Inspecteur des Boissons, ancien Chirurgien de S. M. en son Artillerie.

Darius, Maître en Chirurgie, Membre de l'Académie Royale de Chirurgie.

Daviel, Maître-ès-Arts, Chirurgien Juré de Marseille, entretenu sur les Galeres du Roi, de l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, Associé correspondant de celle de Chirurgie de Paris, Membre de l'Institut des Sciences de Bologne, Professeur & Démonstrateur Royal de Chirurgie à Marseille.

Desport, Chirurgien de la Reine, & Chirurgien Major des Camps & Armées du Roi.

Dulattier, ancien Chirurgien Major des Armées du Roi, & Aide-Major de la Charité de Paris.

Dupouy, Maître Chirurgien de Saint Côme.

Faget, Maître Chirurgien de S. Côme, & de la Reine.

Faye, (de la) de l'Académie Royale de Chirurgie, Démonſtrateur Royal pour les opérations, ancien Chirurgien des Camps & Armées de S. M.

Foubert, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire du Roi en ſa Cour de Parlement, & ancien Chirurgien-Major de l'Hôpital de la Charité.

Godefroy, Maître Chirurgien de Saint Côme.

Grave, (la) Maître en Chirurgie, & Chirurgien ordinaire du Roi en ſon Artillerie.

Haye, (de la) Maître en Chirurgie, ancien Prévôt de ſa Compagnie, & Membre de l'Académie Royale de Chirurgie.

Hevin, premier Chirurgien de Madame la Dauphine, Maître, Démonſtrateur Royal, & Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les correſpondances.

Houſtet, Chirurgien, de l'Académie Royale de Chirurgie.

Jallet, Chirurgien de S. Côme.

Louſtaunau, Chirurgien du Roi & des Enfans de France.

Louxto, Chirurgien Juré de S. Côme.

Malaval, Chirurgien Juré, & ordinaire du Roi en ſa Cour de Parlement.

Mehaignery de la Richardiere, Chirurgien Juré de Saint Côme, & Chirurgien de feu S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent.

Menjon, Maître en Chirurgie & Membre de l'Académie Royale de Chirurgie.

Morand, Maître en Chirurgie à Paris, de l'Académie Royale des Sciences & de celle de Chirurgie, Cenſeur Royal.

Moulin, (du) Maître Chirurgien Juré de Saint Côme, & Doyen de la Compagnie.

Peyronie, (de la) ci-devant premier Chirurgien, & Médecin-Conſultant du Roi.

Poujade, Chirurgien privilégié du Roi pour les maladies ſecrettes.

Quintard, Chirurgien Major des Gardes, & de M. le Grand Maréchal de la Couronne de Pologne.

Recolin, Chirurgien de la Prévôté de l'Hôtel du Roi.

Ruffel, Chirurgien Juré de S. Côme, & Chirurgien Major des Gardes du Corps du Roi.

Sarrau, Cgirurgien de S. Côme.

Serres, Maître Chirurgien Juré de la ville de Montpellier.

Sue, Chirurgien Juré, & Prévôt de S. Côme dans la ville de Paris.

Taillard, Chirurgien Juré à Paris.

Fin de la Liste des Chirurgiens.

OBSER-

OBSERVATIONS
CHIRURGICALES
Sur les Maladies de l'Urethre.

OBSERVATIONS
Contenant les principales guérisons que j'ai opérées à Londres.

OBSERVATION I.

LE 20 Mai 1765, M. * * *, Négociant, se mit entre mes mains. Il avoit eu trois gonorrhées, dont il paroissoit bien guéri, & pour l'une desquelles on lui avoit administré les frictions. Le même secours dissipa de même la quatrieme. Une cinquieme étant tombée sur les bourses, obligea d'avoir recours au même remede; mais tous les efforts furent vains. Un écoulement de matiere purulente ne put être tari. La

ſtrangurie fut bientôt de la partie ; & peu de tems après, deux attaques d'iſchurie penſerent coûter la vie au malade. Il traînoit, dans les douleurs, une vie qui lui étoit inſupportable, lorſque de nouveaux accidens ſe joignirent aux premiers. Il ſe forma au périnée un abſcès qui s'ouvrit bientôt après de lui-même, & dont l'ouverture, que l'on fut obligé de dilater, laiſſa ſortir en quantité le pus & l'urine. Il en réſulta une fiſtule. Peu de tems après, une nouvelle fiſtule fut la ſuite d'un nouvel abſcès. Le pus & l'urine dégouttoient continuellement par ces deux fiſtules. N'ayant pu trouver de remede à ces maux, le malade ſe détermina à ſe mettre entre mes mains. Je trouvai, en le viſitant, au milieu de l'urethre, une excroiſſance calleuſe, qui ne permettoit à l'urine de ſortir que goutte à goutte. Les deux fiſtules qui étoient au périnée, à un travers de doigt l'une de l'autre, étoient entourées de durétés ſquirrheuſes. Il me fallut quarante-cinq jours, avant de pouvoir pénétrer dans la veſſie ; mais dès que l'urine put ſortir à plein canal, je m'attachai aux fiſtules ; & mes ſoins furent ſi heureux, que trois

mois furent suffisans pour rétablir le malade.

OBSERVATION II.

Le même jour, je visitai M. ***, Négociant, qui, à la suite d'une gonorrhée contractée depuis huit ou dix ans, & traitée assez négligemment, avoit toujours eu un leger écoulement jaunâtre, mais sans ressentir, pendant cinq ou six ans, aucune difficulté d'uriner : il n'avoit, en urinant, que de petites démangeaisons, sur-tout autour du gland ; mais la multiplicité des voyages à cheval, fit enfin éclorre les difficultés d'uriner. Souvent l'urine sortoit à deux branches ; & le malade étoit obligé de les rendre fréquemment. La strangurie devint si violente, qu'il fut obligé de demander du secours. Un abscès s'étoit formé au périnée, en conséquence des efforts du malade. L'abscès fut ouvert ; & le malade fut guéri en trois semaines. Quoique l'urine coulât plus librement, elle sortoit toujours à deux branches. De retour chez lui, le malade fut obligé de monter à cheval, ce qui augmenta si fort les difficultés d'uriner, qu'il fut surpris d'une

attaque d'iſchurie, qui occaſionna un nouveau dépôt. Il fut ouvert comme le premier; mais la fin n'en fut pas ſi heureuſe. Il en reſta une fiſtule, par laquelle l'urine a coulé continuellement. Malgré cela, les difficultés de la rendre, & les tenſions ont été ſi fortes, que le malade fut cloué dans ſon lit, d'où il étoit obligé de ſe lever pluſieurs fois dans la nuit, ne pouvant uriner ni couché, ni ſur les genoux. Je lui trouvai, en l'examinant, une tumeur ſquirrheuſe fort groſſe, qui s'étendoit depuis le milieu du périnée, juſqu'au milieu de la verge, & la partie inférieure du ſcrotum auſſi ſquirrheuſe. Il y avoit de plus, auprès de l'anus, deux trous fiſtuleux, par où il ſortoit du pus & de l'urine. Ces fiſtules étoient entourées de petits culs de poule; & il y avoit un abſcès prêt à s'ouvrir entre la fiſtule & la tumeur ſquirrheuſe, & comme deux crêtes parallèles au périnée le long du raphé. Dans l'intérieur de l'urethre, je trouvai une excroiſſance de chair calleuſe à l'endroit qui répondoit à l'extrémité de la tumeur, & deux ulceres ſordides, qui fourniſſoient un pus très-virulent. Je commençai le traitement par appliquer ſur l'abſcès des cata-

plasmes maturatifs ; & le troisieme jour je l'ouvris. Il en sortit beaucoup de pus, qui soulagea considérablement le malade. Deux jours après, j'introduisis mes sondes, & attaquai en même-tems la tumeur squirrheuse, dont une partie fut résolue, & l'autre prit la voie de la suppuration ; démarche de la nature que j'eus soin de seconder. Je l'ouvris ensuite, quand elle fut en état ; & je continuai mon traitement. Il fut si heureux, que le malade a été guéri en deux mois & demi, sans avoir été exposé au moindre accident.

OBSERVATION III.

Je commençai, le 21 Mai, la cure de M. le Major... attaqué depuis dix ans d'une strangurie cruelle, & d'un écoulement opiniâtre. Il n'urinoit que goutte à goutte ; encore ne pouvoit-il faire sortir de l'urine, qu'en tordant & pressant la verge. Ces accidens, suite d'une grande quantité de gonorrhées, qui lui avoient causé plusieurs rétentions totales, sans qu'on eût pu en détruire la cause, l'obligerent de se mettre entre mes mains. Ils étoient l'effet de plusieurs

obſtacles qui bouchoient preſqu'entiérement le canal de l'urethre. L'attention qu'il eut à ne pas s'écarter du régime que je lui preſcrivis, & du remede que je lui donnai, fut récompenſée par une prompte guériſon.

OBSERVATION IV.

Trois gonorrhées, dont la premiere datoit de fort loin, avoient été guéries aſſez bien, lorſque M. . . . . ancien Commandant de l'Iſle de * * *, en contracta une quatrieme qui lui laiſſa une difficulté d'uriner. Cet accident, tout fâcheux qu'il étoit, n'ayant point amorti la fougue des paſſions, il prit deux autres gonorrhées; la derniere en Irlande, pour laquelle on lui fit prendre des pilules mercurielles, qui procurerent une ſalivation très-abondante, après laquelle on en vint aux injections. Mais ce dernier remede augmenta tellement la difficulté d'uriner, qu'au moindre excès le malade avoit des ſuppreſſions totales. Il ſe forma au périnée un abſcès, dont l'ouverture, que l'on fut obligé de dilater, donna paſſage à beaucoup de pus & d'urine. Le dénouement fut une fiſtule.

Peu de tems après, nouvel abscès dans le voisinage du premier, & nouvelle fistule. On passa pour lors le malade par le grand remede ; mais, loin qu'il en fût soulagé, une troisieme fistule se forma au bord de l'anus ; & l'urine, qui s'écouloit par celle-ci comme par les autres, outre l'incommodité d'un vase que le malade étoit obligé de porter pour recevoir son urine, lui causoit des douleurs si cruelles, que le laudanum, dont la dose avoit été portée jusqu'à cent grains par jour, ne les rendoit pas supportables. Il étoit obligé, tous les quarts d'heure, de se mettre sur les genoux pour faire sortir quelques gouttes d'urine. En le sondant, le 27 Mai, je trouvai le canal de l'urethre presqu'entiérement rempli d'excroissances spongieuses, dont deux fournissoient un pus d'une odeur des plus fœtides. A mesure que le canal devenoit plus libre, le malade reprenoit de l'embonpoint, parce que les douleurs, qui diminuoient proportionnellement, lui permettoient de goûter les douceurs d'un sommeil plus paisible. Il retranchoit aussi, peu-à-peu, la dose du laudanum ; & il l'avoit réduit à très-peu de grains au bout

d'environ trois mois, qu'il se trouva très-bien guéri.

OBSERVATION V.

Milord .... se mit entre mes mains le 28 Mai. Différentes gonorrhées, dont il lui restoit un petit écoulement, lui causoient une difficulté d'uriner qui avoit souvent dégénéré en suppressions totales. Le mal étoit produit par deux obstacles dans l'urethre. Peu de tems après, il fut attaqué d'une fievre, qu'on me dit être maligne, & qui rendit le traitement plus long : cependant sa guérison fut parfaite en assez peu de tems.

OBSERVATION VI.

Milord, Comte de ***, avoit depuis vingt-trois ans, un écoulement vénérien, & plusieurs obstacles dans le canal, qui lui causoient, depuis douze ans, une strangurie continuelle, & de fréquentes attaques d'ischurie. Le 2 de Juin, je le mis dans l'usage de mes remedes aussi-tôt après que je l'eus sondé ; il en fit usage pendant plusieurs mois, jusqu'à sa guérison.

OBSERVATION VII.

M. le Duc.... avoit, en conſéquence de pluſieurs gonorrhées, une grande difficulté d'uriner, accompagnée de beaucoup d'ardeur; & nul remede n'avoit pu ſoulager ces accidens, qui étoient cauſés par deux obſtacles dans le canal de l'urethre. Son traitement, commencé le 8 du mois de Juin, fut plus long que je ne m'y attendois, par rapport à un dépôt qui ſe fit ſur un teſticule, pendant l'uſage qu'il fit, de mon remede, & qui s'abſcéda par la mauvaiſe conduite & le peu de régime du malade. Il fut pourtant radicalement guéri en quarante jours.

OBSERVATION VIII.

M. M***, Officier de Marine, fut atteint d'une gonorrhée avec un écoulement abondant, & des ardeurs d'urine très-violentes, qui augmenterent, malgré un traitement de trois mois, juſqu'à devenir continuelles. Le fil des urines diminua ſenſiblement. Un Chirurgien, dans trois mois de tems, ne vint à bout que d'affaiſſer les premiers obſtacles qu'il ren-

contra dans l'urethre; mais il n'en put jamais franchir un dernier, qui l'empêcha d'entrer dans la veſſie, au voiſinage de laquelle il ſe trouvoit. Cependant l'écoulement ſubſiſtoit toujours; ce qui engagea le malade à faire d'autres remedes, qui ne firent que lui cauſer beaucoup de ſouffrances pendant dix mois. Il eut recours à moi le 9 Juin. Je le ſondai, & trouvai un premier obſtacle, qui étoit à trois travers de doigt de l'orifice de l'urethre. L'ayant détruit au moyen de mes ſondes, j'en trouvai un ſecond peu diſtant du premier, d'où ſuintoit une matiere virulente, qui produiſoit l'écoulement opiniâtre. Je détruiſis encore cet obſtacle avec mes ſondes, & le ſecours des remedes internes dont je fais uſage en pareil cas. Le troiſieme obſtacle fut auſſi emporté; & le malade guérit radicalement en moins de trois mois.

OBSERVATION IX.

Le tiſſu de la vie de M.... Capitaine de haut bord, a été, ſuivant ſa propre déclaration, une ſucceſſion continuelle de gonorrhées & autres galanteries, guéries tant bien que mal, dont une le fut

après un long tems, sans faire de remedes. La suivante, traitée par des injections de vin avec du sucre, produisit des carnosités, qui depuis ce tems n'ont fait que croître, & un écoulement accompagné de grandes ardeurs. Le grand remede, employé à raison d'une gonorrhée accompagnée d'un embarras à l'entrée de l'urethre, n'arrêta point l'écoulement. La difficulté d'uriner augmentant toujours, mille remedes furent employés infructueusement. Se trouvant enfin cruellement tourmenté d'ardeurs, inquiet de la diminution du fil des urines, de la continuation de l'écoulement, & de l'interception de l'éjaculation de la semence, le malade essuya encore une fois les frictions mercurielles; & n'en n'ayant reçu aucun soulagement, il consulta un de ses amis, qui lui conseilla de me donner sa confiance; & il vint me voir le 12 Juin. L'ayant sondé, je trouvai le canal plein d'excroissances songueuses, & un ulcere fort sordide près du vérumontanum. Deux mois après qu'il eut commencé d'user de mes remedes, il fut entiérement guéri.

OBSERVATION X.

Le 15 Juin, je vis M..... Membre du Parlement, attaqué depuis vingt-quatre heures d'ure rétention totale d'urine, ſuivie de douleurs inſupportables. Mon premier ſoin fut de la faire ſortir, à quoi j'eus le bonheur de réuſſir dans l'inſtant. Le malade fut fort ſurpris d'apprendre que la cauſe de ſon accident étoit une carnoſité fongueuſe, dans le voiſinage de laquelle étoit un ulcere ſordide, d'où ſuintoit, depuis grand nombre d'années, un pus jaunâtre. Ce n'eſt pas qu'il n'eût couru les riſques d'avoir des galanteries. Il avoit eu une gonorrhée qui avoit été ſuivie de quatre autres; mais, outre qu'elles avoient été toutes aſſez bénignes, elles avoient cédé en vingt jours ou environ, à une poudre purgative anti-vénérienne, dont le malade uſoit tous les matins, & à une tiſanne adouciſſante & émolliante; & il n'avoit reſſenti aucun des avant-coureurs qui avertiſſent communément de l'approche des iſchuries. Je le mis à l'uſage de mes remedes; & ſoixante-trois jours de traitement le guérirent.

OBSERVATION XI.

Une gonorrhée que prit M.... Ministre étranger, laquelle fut suivie d'une inflammation sur un des testicules, ne fut jamais parfaitement guérie. Malgré l'usage des injections, un petit écoulement subsista toujours. Deux ans après, les urines, dont le fil diminuoit sensiblement, ne sortirent plus qu'avec beaucoup de peine; ce qui engagea le malade à se servir des sondes. Mais en ayant discontinué l'usage pendant un an, & la difficulté d'uriner devenant plus considérable, il revint aux sondes, lesquelles n'ayant pu passer, il en aiguisa une avec laquelle il se blessa l'urethre, ce qui attira un abscès au périnée. Cet abscès ayant été détergé & cicatrisé, l'écoulement & la difficulté d'uriner subsistèrent toujours. Le malade se mit entre mes mains. Je le sondai le 18 Juin; & je lui trouvai, dans l'urethre, deux obstacles; & près du vérumontanum, un ulcere calleux, d'où venoit l'écoulement, qui continuoit depuis vingt ans. Environ deux mois me suffirent, pour opérer une guérison radicale.

OBSERVATION XII.

Le Comte de *** eut une gonorrhée qu'il crut bien guérie pendant sept à huit ans. Il sentit ensuite quelques ardeurs qui ne firent qu'augmenter, pendant que le fil des urines diminuoit sensiblement. Il se fit sonder par un Chirurgien, qui lui trouva, dans le canal, une carnosité, dont il se crut guéri, parce que six mois se passerent sans difficulté d'uriner; mais avant l'année révolue, il n'urinoit pas à demi-canal. Plusieurs années après, il eut une premiere rétention d'urine. Elle dura cinq ou six heures, & céda à un seul bain. Quelque tems après il observa, dans ses urines, des filandres blanchâtres. Depuis cette époque, il eut plusieurs autres rétentions totales. Il remarqua que le canal de l'urethre étoit fort rétréci, & que la quantité des filandres augmentoit. Il s'apperçut ensuite d'un écoulement considérable de matiere purulente, claire & blanchâtre. Il eut une rétention totale d'urine, qui fut suivie de trois autres. Chacune d'elles dura environ cinq heures; & le malade en étoit actuellement attaqué, lorsqu'on me pria

de le visiter le 25 de Juin. Je lui trouvai dans le canal plusieurs excroissances fongueuses, qui n'empêcherent pas que je ne fisse couler les urines en peu de momens. Le lendemain, je commençai à le traiter suivant ma méthode; & trois mois après, il fut entiérement guéri.

OBSERVATION XIII.

M. ***, Capitaine de Frégate, avoit depuis dix à douze ans, un écoulement virulent & une très-grande difficulté d'uriner, que le grand remede, réitéré plusieurs fois, n'avoit point soulagé. Il fut guéri par mes remedes, dont il avoit commencé l'usage le 5 de Juin.

OBSERVATION XIV.

M. . . . . Négociant, avoit eu trois gonorrhées; la premiere s'étoit terminée heureusement, & promptement; & la seconde, qui avoit été d'un plus mauvais caractere, n'étoit point parfaitement guérie, lorsqu'une troisieme fit renaître les mêmes accidens, & avec plus de force. Après un long usage de remedes inconnus au malade, l'écoulement sem-

bla ceſſer ; mais il reparoiſſoit au moindre excès, de quelque nature qu'il fût. Laſſé des alternatives d'une ſanté apparente, & d'une incommodité réelle, s'appercevant d'ailleurs que le fil des urines diminuoit, & que ſa ſortie étoit difficile, le malade me fit appeller. Je le ſondai le 28 Juin, & lui trouvai dans le canal trois excroiſſances fongueuſes ; deux aux canaux excrétoires des glandes proſtates, & une petite près le vérumontanum. Je traitai le malade ſuivant ma méthode ; & en quelques mois il parvint à une entiere guériſon.

OBSERVATION XV.

M. M.... ayant pris une gonorrhée, fut traité pendant ſix mois, après leſquels on l'aſſura qu'il étoit guéri ; quoiqu'il lui reſtât toujours un écoulement virulent & une difficulté d'uriner. Après avoir conſulté des perſonnes fort expertes dans la guériſon de ces maux, qui lui firent faire chacune beaucoup de remedes, on lui conſeilla de ſe réduire à l'uſage des ſondes de plomb, qui ne changerent rien à ſon état. Il étoit même encore plus fâcheux, lorſque je lui trouvai, en le

fondant le premier Juillet, deux ulceres calleux près du vérumontanum, & un écoulement très-virulent. Je le mis à l'usage de mes remedes, qui le guérirent en deux mois.

OBSERVATION XVI.

Milord, Comte de .... prit une quatrieme gonorrhée, qui étoit à peine guérie, après cinq mois de traitement, lorsqu'il en contracta une cinquieme. Il se ménagea extrêmement; & il se croyoit guéri. Il n'avoit de douleur ni dans l'érection ni dans l'excrétion de l'urine. Il sentoit seulement, dans le coït, une petite douleur sous le prépuce, & voyoit quelques taches à sa chemise. Peu de tems après, il s'apperçut qu'il urinoit avec douleur; que sa chemise continuoit d'être tachée, & même quelquefois de sang; & que le siége de la douleur étoit le même que celui où elle se faisoit autrefois sentir dans le coït; & encore dans un endroit plus profond dans le canal de l'urethre; que ses urines faisoient deux branches, & que les injections lui causoient beaucoup de douleur, tant à l'entrée, que dans le fond de l'urethre. Les

ſondes de plomb & cinq ſemaines d'injections n'ont produit d'autre avantage, que de faire diſparoître l'écoulement ſanglant. Les ſondes ſe trouvoient gênées par des excroiſſances, quand le malade vouloit les introduire, & dans l'introduction, il ſortoit toujours un peu de matiere, mais qui n'avoit point de teinture étrangere; il ne ſuintoit rien en preſſant la verge, ſi ce n'eſt une goutte le matin au reveil. Le malade ſe plaignoit de beaucoup de douleur dans les pollutions nocturnes. Elle avoit ſon ſiége ſous le prépuce, comme en urinant; & il en conclud qu'il avoit un mal fiſtuleux en cet endroit. Tels étoient les accidens lorſqu'il vint, le 2 de Juillet, me conſulter. Je le ſondai, & lui trouvai dans l'urethre deux ulceres calleux, l'un en deçà, l'autre au-delà du vérumontanum. En un mois les ulceres furent détergés, & les calloſités fondues; & en deux mois il fut très-bien guéri.

OBSERVATION XVII.

Il y a environ dix ans que M..... Négociant, eut une galanterie qui lui laiſſa un léger écoulement, lequel fut traité

de *relâchement de vaiſſeaux*. Ayant remarqué, deux ou trois ans après, que le jet des urines devenoit plus petit, il s'adreſſa à un Médecin, qui promit de tarir l'écoulement, & de rendre le canal libre : mais l'écoulement s'étant opiniâtré, fut auſſi nommé *relâchement de vaiſſeaux*. Il y a environ trois ans que le malade eut une inflammation du ſcrotum, cauſée par le reflux de la matiere virulente ſur cette partie. Elle fut guérie par les émolliens & des frictions mercurielles aux pieds & aux jambes. Mais ces remedes faciliterent ſi peu la ſortie des urines, qu'il eut, il y a deux ans, une ſuppreſſion totale, qui le fit cruellement ſouffrir pendant ſix jours. Ce fut peu de tems après qu'il vint ſe mettre entre mes mains. Je lui trouvai deux ulceres calleux en-deçà du vérumontanum, aſſez près l'un de l'autre, que je guéris en quarante-huit jours.

OBSERVATION XVIII.

Après avoir eu pluſieurs gonorrhées bénignes, M. T.... Officier Irlandois, en contracta une plus fâcheuſe, qui pa-

rut guérie, mais au moyen des injections astringentes. Cependant il eut des rétentions d'urine assez fréquentes, dont quelques-unes allaient jusqu'à dix heures. Il eut le bonheur d'être quitte de cet accident; il ne lui resta qu'une diminution considérable du fil des urines, & une difficulté de les rendre. Mais les rétentions étant revenues, & durant plus de ving-quatre heures, avec des douleurs insupportables, on lui conseilla de me voir, ce qu'il fit le 5 Juillet. Je le sondai, & lui trouvai deux obstacles dans le canal, l'un fongueux, un peu au-dessous de la fosse naviculaire, l'autre plus calleux, un peu en-deçà du vérumontanum, tous deux sans être ulcérés. Mes remedes procurerent la sortie d'un pus si âcre & si virulent, qu'il causa beaucoup de douleur au malade; mais elle passa bientôt, & au bout de deux mois, je le croyois parfaitement guéri, lorsque je m'apperçus que le premier obstacle, qui avoit dû céder le premier, laissoit dans le canal un reste de vice, qui pouvoit faire, par la suite, retomber le malade dans les mêmes accidens. Je fus donc obligé de faire de nouveaux remedes,

qu'il fallut continuer pendant près de six semaines, après lesquelles il jouit d'une parfaite santé.

OBSERVATION XIX.

M. H. Négociant, ayant été guéri d'une gonorrhée, en contracta quelques années après une seconde, accompagnée d'un chancre; mais le grand remede par lequel on le fit passer, ne guérit que ce dernier accident. Depuis ce tems, le premier a subsisté, quoiqu'il eût sensiblement diminué; & l'urine a trouvé quelque difficulté à la sortie, qui ne se faisoit pas sans cuisson. Il y a six mois que les rétentions se sont mises de la partie. La premiere n'a duré qu'environ trois heures. Des trois suivantes, la plus considérable a été de sept à huit heures. Pendant cet accident, l'urine ne sortoit que goutte à goutte, & avec d'extrêmes douleurs & de grands efforts. Voyant enfin que l'écoulement ne tarissoit pas, que le fil des urines diminuoit sensiblement, & que leur sortie étoit toujours accompagnée de cuisson; instruit d'ailleurs de mes succès par un de ses compatriotes que j'avois guéri, le malade se mit entre mes mains,

Je le ſondai, & lui trouvai, en-deçà du vérumontanum, deux carnoſités, dont une étoit ulcérée, & fourniſſoit la matiere virulente. Je l'ai traité ſuivant ma méthode; & il eſt actuellement très-bien guéri.

OBSERVATION XX.

Le 11 Juillet, je ſondai M... Officier d'Infanterie, auquel je trouvai un ulcere avec des bords calleux, un peu plus bas que la foſſe naviculaire, & un ſecond d'une grande ſenſibilité près du vérumontanum. Celui-ci fourniſſoit la matiere purulente que le malade rendoit depuis ſept ans. Il avoit eu une gonorrhée fort opiniâtre, & que les injections aſtringentes, employées à la fin du traitement, n'avoient pu tarir. Au reſte, cet écoulement ne paroiſſoit avoir rien de mauvais que ſon abondance. Quelques années après, le malade remarqua que le fil des urines diminuoit. Il eut pour les rendre d'aſſez grandes difficultés, qui dégénérerent enfin en ſtrangurie. Bien de remedes furent employés inutilement, puiſqu'ils ne prévinrent pas deux ſuppreſſions totales, dont une étoit du mois de Novembre précédent.

Ce fut alors qu'il prit la réſolution de me donner ſa confiance. Il n'a pas eu lieu de s'en répentir, puiſqu'il a été guéri en moins de tems qu'il n'avoit cru.

OBSERVATION XXI.

Le 15 du même moi, M. .... me fit appeller. Il y avoit vingt-quatre heures qu'il étoit attaqué d'une rétention totale d'urine, accompagnée de toute la douleur que cauſe cette cruelle maladie. Je fis uriner ſur le champ le malade, après quoi j'examinai l'état de l'uſethre, où je trouvai vers le milieu une excroiſſance fongueuſe, & un ulcere ſordide près des glandes de Cowper. C'étoit les ſuites d'une quatrieme gonorrhée, contractée & traitée par les mêmes remedes que les précédentes, leſquelles ayant été bien guéries, raſſuroient le malade ſur l'événement de cette derniere. Il auroit toujours été dans cette erreur, ſi, huit ans après ſa guériſon, il ne lui étoit ſurvenu une rétention d'urine, pour s'être trop échauffé avec une femme bien ſaine. Cet accident n'eut point de ſuite pendant quatre ans entiers. Mais depuis ce tems, au moindre excès, de quelque nature qu'il

fût, le malade a toujours eſſuyé des rétentions d'urine. En moins de deux mois de traitement, je le mis en état de ſe voir guéri ſans retour.

OBSERVATION XXII.

M. P.... bien guéri d'une premiere gonorrhée, dont il ne fut quitte qu'au bout de ſix mois, courut le même hazard, & fut atteint d'une ſeconde, accompagnées de douleurs ſi cruelles, qu'elles lui ôtoient la faculté de marcher. Après cinq mois d'un traitement preſqu'inutile, il eut recours au Chirurgien qui avoit guéri la premiere; & tous ſes ſoins n'aboutirent qu'à diminuer l'écoulement, qui devint peu conſidérable; mais il reſta toujours une dyſurie avec douleur au périnée; & de tems en tems il ſurvenoit des rétentions d'urine, mais peu conſidérables. Le malade uſa de bougies, qui d'abord cauſerent de grandes irritations & des hémorrhagies; mais un mois de leur uſage, ſecondé d'autres remedes, & notamment d'injections, réduiſit l'écoulement preſqu'à rien. Les urines ſortoient un peu mieux; mais il reſtoit des douleurs au périnée; & l'écoulement

écoulement devint plus abondant. Il se mit entre les mains d'un Chirurgien habile, dont les remedes calmerent presque tous les accidens ; mais ayant été obligé de les interrompre, ces mêmes accidens recommencerent. Il eut de grandes difficultés d'uriner, qui dégénérerent en une suppression totale. On fut plus d'une demi-heure à introduire l'algalie, laquelle pénétra enfin jusqu'à la vessie. Il fallut souvent revenir au même moyen. On fut obligé d'avoir recours aux relâchans usités en pareil cas. Ils faciliterent, tant bien que mal, la sortie des urines. Mais la difficulté subsistant toujours, le 18 de Juillet le malade se livra à mes soins. Je le sondai, & lui trouvai un ulcere fongueux au milieu de l'urethre ; & peu de jours après, un second près du vérumontanum. Ils produisoient un écoulement de matiere virulente. Je commençai tout de suite à traiter le malade ; & il fut guéri dans moins de deux mois.

OBSERVATION XXIII.

M. C.... Négociant, me consulta le 20 du même mois, sur les accidens dont il se plaignoit, & qui consistoient dans de

grandes ardeurs & une diminution du fil des urines, lesquelles ne sortoient souvent que goutte à goutte, & quelquefois s'arrêtoient tout-à-fait. Ces symptomes étoient la suite d'une gonorrhée, laquelle avoit été précédée de quatre autres, tantôt bien, tantôt mal traitées, suivant les commodités & les circonstances. Le malade avoit dans l'urethre trois différentes excroissances de chair fongueuses en deçà du vérumontanum, & entre la premiere & la seconde, un ulcere qui fourniſſoit, depuis un an, une matiere virulente. Je le mis à l'usage de mes remedes, & après quelques mois de traitement, je le tirai d'affaire.

OBSERVATION XXIV.

M. M... Officier, avoit eu trois gonorrhées; la premiere avoit été assez bénigne; la seconde n'étoit pas encore guérie, lorsqu'il en contracta une troisieme, qui augmenta les accidens de la précédente. L'écoulement, qui sembloit cesser de tems en tems, reparoissoit à la moindre occasion. Craignant les suites de cet état, qu'annonçoit la diminution des urines, & voyant que leur sortie de-

venoit difficile & douloureuſe, il vint chez moi le 26 Juillet; je le ſondai, & lui trouvai, dans le canal, trois différentes excroiſſances de chairs calleuſes; une au milieu du canal de l'urethre, & les deux autres aux environs des véſicules ſéminales. Je traitai le malade ſuivant ma méthode; & il jouit aujourd'hui d'une très-bonne ſanté.

OBSERVATION XXV.

M. W... Capitaine réformé, s'étoit apperçu, il y a pluſieurs années, qu'il n'urinoit point à plein canal. On eut recours aux bougies. L'introduction d'une qui étoit trop groſſe, cauſa de la douleur; & quelque tems après, il ſurvint une inflammation qui s'étendit depuis le bout de la verge, juſqu'au périnée, où le malade avoit une douleur très-vive. Il s'y fit un abſcès qui a été bien guéri; mais la douleur a toujours ſubſiſté, malgré les remedes propres à la calmer. Cet état l'obligea d'employer encore des bougies qui rendirent le cours des urines aſſez libre, mais augmenterent la douleur du périnée. Le mal étant dégénéré en ſtrangurie, nouvel uſage des bougies avec le

même effet. Les urines devinrent fort puantes, & déposerent beaucoup de sédiment ; & la rétention d'urine s'ensuivit. Je fus appellé le 29 de Juillet ; & je lui trouvai, au milieu du canal, un ulcere à bords fongueux, lesquels étoient si gonflés, que l'urine ne pouvoit sortir malgré les plus grands efforts. Je fis usage de mes sondes que je renouvellois toutes les vingt-quatre heures. Car, loin qu'elles aient causé la moindre douleur, elles procurerent un soulagement très-considérable. Une suppuration abondante emporta la fongosité de l'ulcere, qui fut détergé aussi-bien que l'abscès du périnée ; & le malade recouvra la santé.

OBSERVATION XXVI.

M. G... ayant été attaqué d'une gonorrhée, se mit entre les mains d'une personne qui le traita au moyen d'injections. Dix jours après, l'écoulement s'arrêta ; & ce bon état apparent se soutint deux ans entiers. Alors le malade ressentit de grandes ardeurs dans le canal ; & il parut un écoulement qui dura trois ou quatre jours, & s'évanouit de lui-même ainsi que les ardeurs. Depuis ce

tems, à des distances assez éloignées, les mêmes accidens ont recommencé ; & de plus il est survenu des difficultés & des rétentions assez effrayantes & fort douloureuses. La crainte fondée que ces maux ne devinssent encore plus fréquens & plus considérables, l'engaga à se mettre entre mes mains le trente du même mois. Je lui trouvai un petit ulcére à bords fongueux, qui n'interrompoit point l'écoulement de l'urine ; mais qui auroit eu les suites ordinaires de ces ulceres négligés. Il fut guéri en peu de tems.

OBSERVATION XXVII.

M. R.... négociant a eu successivement plusieurs gonorrhées, qui n'ont rien de remarquable, si ce n'est qu'elles devinrent aussi successivement plus opiniâtres. Lorsqu'il se comptoit parfaitement en santé, il s'apperçut que le volume de ses urines diminuoit, & que leur excrétion causoit quelques picottemens. Cependant comme le mal ne faisoit pas grand progrès, le malade restoit tranquille ; mais il fut attaqué d'une difficulté d'uriner si considérable, que l'urine ne sortoit que goutte à goutte,

& avec de grandes douleurs. Ces accidens ayant continué, le malade s'addreſſa à moi. Le dix Août, l'ayant ſondé, je lui trouvai deux excroiſſances calleuſes en deçà du vérumontanum, peu différentes l'une de l'autre. Je le traité ſuivant ma méthode; & il jouit d'une ſanté parfaite.

OBSERVATION XXVIII.

M. N... négociant, ayant pris une chaude-piſſe cordée, il fut guéri de maniere, qu'il ne s'en reſſentit plus depuis; il ne s'eſt point expoſé à de nouvaux hazards; cependant il fut cruellement tourmenté d'une rétention d'urine. Après l'uſage des relâchans accoutumés, on parvint à faire entrer l'algalie dans la veſſie. De vives douleurs ſe firent enſuite ſentir; & l'on ne put plus introduire l'algalie: en conſéquence le malade prit le parti de réclamer mon ſecours. Je le ſondai le 17, & lui trouvai une obaſtcle de forme ronde, comme une verue, près des canaux excrétoires des véſicules ſéminales. Il urina librement deux mois après qu'il ſe fut mis entre mes mains.

OBSERVATION XXIX.

M. O... Négociant étranger, fut attaqué d'une gonorrhée qui ceſſa preſque entiérement de couler par les injections. Sept à huit ans d'une ſituation paiſible ſembloient lui répondre d'un avenir ſemblable, lorſqu'il s'apperçut d'une diminution du fil des urines, qui fit de tels progrès, que depuis plus de trois ans, il n'urinoit plus ſans de grandes douleurs, ardeurs, & difficultés. Le dénouement fut une rétention totale, qui dura trois jours & trois nuits, & qui céda à la ſaignée & à la thérébentine. Depuis ce temps, l'excrétion de l'urine ne ſe fit jamais ſans douleur; & des ſuppreſſions courtes à la vérité, mais toujours vives, ſuivies d'une fiévre violente, furent ſouvent de la partie. Il vint à moi le 27 Septembre; & en le ſondant, je lui trouvai dans le canal de l'urethre un ulcere ſordide à bords fort calleux, qui cauſoit les accidens ci-deſſus énoncés. Ces accidens cédérent à trois mois d'uſage de mes remedes.

OBSERVATION XXX.

Milord..... s'apperçut d'un écoulement par l'urethre, que les Chirurgiens traiterent de gonorrhée; mais malgré les remedes, l'écoulement ne tarit pas. Il se forma ensuite au périnée, une dureté qui, nonobstant les suppuratifs, ne meurit qu'au bout de trois mois. Elle perça d'elle-même; mais on fut obligé d'en dilater l'ouverture, laquelle, ayant deux pouces de large, mit à découvert un trou qui perçoit l'urethre. Quinze jours suffirent pour consolider entiérement la plaie. On trouva même les chairs si belles, qu'on lui assura qu'il n'y avoit aucun virus. Cependant deux mois après, il se forma une douleur au périnée. Elle abscéda; & les urines s'écouloient par la plaie. On fit une incision beaucoup plus grande que la premiere, & qui guérit de même; mais l'écoulement subsista toujours. On lui dit qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de faire cesser l'écoulement, que de passer par le grand remede; il y consentit; mais loin de trouver la santé qu'on lui promettoit, les frictions lui ont causé des accidens de plus d'une es-

pece, que je supprime comme étrangers à mon objet. Le malade me fit appeller le 2 Octobre. Alors il ne rendoit ses urines que goutte à goutte, & avec beaucoup d'ardeur. Je trouvai avec ma sonde, en deça du vérumontanum, deux obstacles, dont un, qui étoit un ulcere, produisoit l'écoulement de matiere virulente. Ayant traité le malade suivant ma méthode ordinaire, il a été totalement guéri en deux mois, au grand étonnement de ceux qui l'avoient traité auparavant.

OBSERVATION XXXI.

M. S.... Membre du Parlement, a été attaqué quatre fois d'une gonorrhée. La derniere fut traitée suivant la méthode ordinaire, & parut bien guérie. Quelques années se passerent depuis la guérison, sans que le malade eût la moindre douleur. Mais ce terme expiré, après un excès peu considérable, il fut attaqué d'une rétention d'urine, qui céda à quelques remedes adoucissans. Trois semaines après, nouvelle rétention, dont les suites, comme difficultés d'uriner, ardeurs & douleurs insuportables, durerent pendant quinze jours. Un grand régime &

quelques remedes ayant calmé ces accidens, il passa une année paisiblement, malgré quelques rétentions passagéres. Il fut attaqué de nouvéau d'une pareille maladie, mais qui dura vingt-quatre heures. Les bains le soulagerent dans l'instant. Il en résulta seulement, pendant six mois des difficultés d'uriner, des ardeurs, une diminution considérable du fil des urines, qui sorto ent quelquefois à deux branches. Tel étoit l'état dans lequel le malade s'est présenté à moi; je le sondai le 12 de Septembre, & lui trouvai deux ulceres en deça du vérumontanum. Ils étoient entourés de bords fongeux. Je le mis à l'usage de mes remedes; & deux mois & demi après il fut guéri.

OBSERVATION XXXII.

M. G.... contracta une gonorrhée qui s'arrêta au moyen des injections. Depuis ce tems il n'urina plus à plein canal; & il eut une premiere rétention d'urine qui dura vingt-quatre heures, & pour laquelle on lui passa l'algalie. La rétention ayant recommencé le lendemain, il fallut recourir au

même secours. L'écoulement ayant encore recommencé, on traita de nouveau le malade ; après trois mois, il parut guéri, l'écoulement s'étant arrêté. Quelques années se passerent assez tranquillement, si ce n'est que des rétentions passageres survenoient au moindre excès. Il en eut une qui fit recourir à l'algalie qu'on ne put introduire. En conséquence je fus appellé ; & je pensai qu'il falloit forcer les obstacles avec l'algalie, sans quoi le malade, qui n'urinoit point du tout depuis cinquante-quatre heures, seroit péri vraisemblament le landemain. On laissa l'algalie dans la vessie pendant cinq jours, après lesquels je mis une de mes sondes à la place. Elle entra tout de suite, parceque l'algalie avoit affaissé trois obstacles qui étoient autant d'excroissances fongueuses. Je continuai mes pansemens & autres remedes internes, suivant ma méthode ordinaire ; & le malade guérit sans aucun accident.

OBSERVATION XXXIII.

De trois gonorrhées qu'avoit eues M. H. Membre du Parlement, la derniere,

fut traitée par un Chirurgien célébre ; & les symptomes s'évanouirent si bien, que le malade se crut aussi parfaitement guéri que des précédentes. Cette sécurité fut troublée par des ardeurs d'urine, avec de fréquentes envie de les rendre, difficulté de le faire, & une excrétion entrecoupée. Deux ou trois mois après, quelques verres de vin blanc firent reparoître les symptomes qu'un reméde adouciſſant avoit fait évanouir. Il sentoit par intervalles les ardeurs ; & quelque tems après les accidens reparurent avec tant de violence, que l'urine ne sortoit que goutte à goutte, par intervalles, avec cuissons, & même perte involontaire, quand les mêmes ardeurs se faisoient sentir ; le malade étoit même obligé de se lever dix ou douze fois la nuit, pour uriner avec de grandes douleurs. Dans cet état, il me fut amené le premier Novembre. Je lui trouvai près du vérumontanum, une excroissance de chair ulcérée. Je commencai le traitement ; & deux mois après il étoit guéri, sans avoir eu le moindre accident.

OBSERVATION XXXIV.

M. F.... Médecin, ayant été mal traité d'une gonorrhée, ressentit, deux ans après, une grande ardeur d'urine, qu'il ne pouvoit plus rendre que goutte à goutte. Depuis ce tems il n'a plus uriné qu'avec douleur; & il avoit des suppressions totales, pour peu qu'il s'échauffât; ce qui le mettoit toujours dans le risque de perdre la vie. Il en eut une avec tenesme, qui dura trois jours entiers. Le reflux des urines dans le sang causa une fièvre continue, dont on ne s'attendoit pas que le malade pût guérir. Il vint se mettre entre mes mains le 15 Novembre. Je lui trouvai deux ulceres dans l'urethre, un vers le milieu, & l'autre près du vérumontanum. Je le guéris en trois mois & demi ou environ.

OBSERVATION XXXV.

M. .... autre Médecin, à la suite d'une gonorrhée qui paroissoit bien guérie, en eut une seconde qui fut accompagnée des symptomes les plus fâcheux. Il s'apperçut de la diminution des urines,

qu'il ne rendoit plus sans efforts. Le principal remede avoit été des sondes de plomb graduées, lesquelles bien souvent ne pouvoient passer le premier obstacle qui se trouvoit dans le canal de l'urethre, & ne remédioient en rien aux accidens de rétention totale. Il croyoit en conséquence son mal incurable, voyant que près de huit ans consécutifs, passés dans les remedes, n'avoient pu en empêcher l'augmentation, lorsqu'il vint à moi le 19 du même mois. Je le sondai, & lui trouvai une excroissance de chair baveuse vers le milieu du canal de l'urethre, & au vérumontanum une seconde calleuse & ulcérée, que je traitai suivant ma méthode; mais le trop grand usage qu'il avoit fait de remedes peu appropriés, avoit rendu le mal plus rébelle; ce qui fut cause qu'il ne recouvra la santé que le cinquieme mois.

OBSERVATION XXXVI.

M. B.... eut une gonorrhée des plus bénignes, & qui fut traitée fort méthodiquement; aussi l'écoulement tarit-il en peu de tems. Cependant, peu de jours après la cessation des remedes, il observa que le jet des urines se rappetissoit; ce

qui augmenta au point, qu'il eut recours à moi le 2 Décembre, dans un état très-douloureux d'iſchurie, qui duroit depuis vingt-ſept heures. On l'avoit pourtant paſſé, peu de tems avant, par le grand remede, lequel, comme il arrive toujours, n'avoit point enlevé la cauſe de la difficulté d'uriner. Je commençai par faire ſortir l'urine, au moyen d'une ſonde préparée pour cet effet; & je trouvai, dans l'étendue du canal, pluſieurs excroiſſances fongueuſes, qui furent détruites en deux mois & demi.

OBSERVATION XXXVII.

M. le Comte de ... ayant été long-tems traité par un habile Chirurgien, d'un *glit*, que quelques-uns nomment en France, *relâchement de vaiſſeau*, ſe mit entre les mains d'un autre Chirurgien, qui n'ajoûta, au traitement précédent, que des injections, leſquelles ne firent qu'augmenter ſon mal. Un troiſieme ne fit de plus, qu'introduire dans l'urethre, une ſonde de plomb frottée d'onguent napolitain, croyant, par ce moyen, d'arrêter l'écoulement. Malgré tous ces remedes, l'écoulement ſubſiſtoit toujours; & l'excrétion de l'urine étoit mê-

me douloureuse & fort difficile. L'inquiétude du malade l'obligea d'avoir recours à moi le 1er de Janvier 1766. Je lui trouvai dans le canal trois différens ulceres sordides en-deçà des glandes prostates. Je le mis tout de suite à l'usage de mes remedes ; & j'eus la satisfaction de le guérir en deux mois.

OBSERVATION XXXVIII.

M. G... Colonel, ayant été traité pendant long-tems, sans succès, d'une gonorrhée, eut recours aux injections astringentes, qui lui rétrécirent le canal sans tarir l'écoulement ; se portant mieux, il recommença les injections, dont il ne vit d'autre effet, qu'un rétrécissement du canal, lequel augmenta au point, qu'il n'urinoit plus que comme un fil, & souvent goutte à goutte. Il eut même cinq à six rétentions totales, des plus cruelles, qu'on ne soulagea que par l'usage de la sonde, ou algalie, qu'on n'introduisoit qu'avec les plus grandes douleurs, & en déchirant les obstacles qui étoient dans l'urethre. Dans cet état, il me fit appeller. Je lui trouvai, avec la sonde, deux ulceres calleux, l'un à la fosse naviculaire, & l'autre un peu plus bas. Ce malade

n'avoit qu'un écoulement lymphatique, parce que la matiere la plus groſſiere étoit arrêtée dans les ulceres; mais elle ne tarda pas à ſe mettre en mouvement par l'uſage de mes remedes, qui le guérirent en moins de trois mois.

OBSERVATION XXXIX.

M..... Capitaine Irlandois, ayant été traité par des injections vitrioliques d'une gonorrhée, loin d'en être ſoulagé, fut, bientôt après, ſurpris de rétentions totales d'urine. Quelques années s'écoulerent ſans qu'il reſſentît de grandes douleurs, ſi l'on en excepte celles que cauſoient des ſuppreſſions qui ne duroient tout au plus que deux heures, après leſquelles l'urine couloit paſſablement. Le malade, craignant des accidens plus fâcheux, fit divers remedes qui lui donnerent un ſoulagement paſſager pendant cinq ou ſix mois, après lequel tems les mêmes difficultés d'uriner recommencerent, & il fallut revenir au même remede. L'année ſuivante, il vint au périnée un abſcès fiſtuleux, qui fut guéri par l'opération; mais elle ne fit que diſſiper la douleur, ſans faciliter le paſſage de l'urine;

elle ne sortoit même que comme un filet ; & ordinairement elle faisoit la fourche. Les douleurs ayant recommencé, ainsi que les difficultés d'uriner, le malade s'adressa à moi ; s'étant mis entre mes mains le 23 de Janvier, je le sondai, & lui trouvai, assez près du vérumontanum, une callosité d'une forme longue & un peu applatie, & en deçà un ulcere sordide. Je le traitai par mes remedes ; & il fut guéri en moins de deux mois & demi.

OBSERVATION XL.

M. .... prit une gonorrhée virulente qu'il traita lui même, & dont il se crut parfaitement guéri en vingt six jours. Il s'apperçut de son erreur. Un écoulement virulent l'en tira ; mais, comme il n'étoit point accompagné de douleurs, il le négligea. Deux ans après, les urines ne sortirent plus sans beaucoup d'ardeurs & de douleurs. Le mal a tellement augmenté pendant les six mois suivans, que les urines ne sortoient plus que comme un petit filet, & souvent goutte à goutte, avec des douleurs insupportables. Il s'y étoit joint de plus, une

incontinence d'urine, & un ſuintement de matiere virulente. Ayant entendu parler de mes ſuccès dans la cure des maladies de l'urethre, il vint me conſulter; & après l'avoir examiné, je trouvai un obſtacle qui bouchoit preſqu'entiérement le canal de l'urethre, de maniere à ne laiſſer que ſuinter l'urine. A peine, dans le commencement, la ſonde pouvoit-elle pénétrer de la longueur de quatre ou cinq lignes. L'opération de mes ſondes ayant ſucceſſivement mis l'excroiſſance en fonte, elle ſe trouva avoir de longueur, près de trois travers de doigt. Quand le canal fut libre, je découvris un ulcere ſordide près des glandes proſtates, qui produiſoit l'écoulement virulent, & l'incontinence d'urine. Je traitai le malade ſuivant ma méthode; & il a été guéri en trois mois.

OBSERVATION XLI.

M. M..... me dit qu'il avoit eu pluſieurs gonorrhées. Voyant qu'un an de remedes ne l'avoit que très-peu ſoulagé, il arrêta l'écoulement au moyen d'injections qui laiſſerent ſubſiſter l'ardeur d'urine; mais l'écoulement fut

remplacé par une difficulté d'uriner ; qui n'a fait qu'augmenter depuis, parce que les autres gonorrhées ont été traitées de la même maniere. Il eut une suppression totale, qui fut guérie par le bain ; mais ce remede ne diminua pas une strangurie cruelle qui subsistoit encore, lorsque le malade me consulta le 4 Mars. Je lui trouvai, en le sondant, au milieu du canal, une excroissance de chair fongueuse, & une seconde longue & mollasse auprès des prostates. Celle-ci étoit ulcérée & fournissoit un écoulement virulent. J'ai traité ce malade au moyen de ma méthode ; & j'ai eu le bonheur de le guérir en moins de trois mois.

OBSERVATION XLII.

M. ... fut attaqué d'une gonorrhée des plus mauvaises, laquelle, ayant été fort mal traitée en premier lieu, l'obligea d'avoir recours à un Chirurgien, qui le fit passer par le grand remede. Mais loin d'en être soulagé, il se fit deux abscès au périnée, qui devinrent autant de fistules, par où la matiere & les urines s'écouloient, comme par l'urethre, & avec difficulté. Ayant essuyé un nouveau trai-

lement fort inutile, quoique long, il résolut de ne plus rien faire. Ayant cessé tout remede, il contracta une nouvelle gonorrhée qui tomba dans les bourses. Bien qu'elle ait été guérie, les difficultés d'uriner augmenterent tellement, que, deux ans après, à peine l'urine pouvoit-elle sortir goutte à goutte. Pour lors, désespérant de sa guérison, il s'adressa à moi le 22 Mai. Il avoit des attaques de fiévre terribles, & des rétentions d'urine si considérables, qu'il en pensa mourir plusieurs fois. Je lui promis une guérison radicale, après l'avoir sondé: je trouvai tout le canal de l'urethre plein d'excroissances de chairs ulcérées, avec un écoulement fort virulent. Il y avoit à l'extérieur deux trous fistuleux, qui donnoient passage à l'urine & à une matiere virulente. Je l'ai traité & guéri en trois mois.

OBSERVATION XLIII.

M. B.... Officier de Marine, fut attaqué d'une gonorrhée. Dix-huit mois de remedes n'ayant pu tarir l'écoulement, & sentant des douleurs sous la verge, à cause d'une dureté qui s'y étoit formée,

on lui conseilla de passer par le grand remede, dont tout l'effet fut de fondre la dureté. L'écoulement qui s'opiniâtra, ne s'arrêta que par l'usage du baume de copahu. Il fut sept à huit ans supprimé; mais le malade s'étant échauffé avec des femmes, il reparut. Il étoit plus considérable quand le malade alloit à la selle. Il ressentoit quelquefois des ardeurs en urinant; le fil des urines diminuoit tous les jours; il étoit obligé de les rendre très-fréquemment; & souvent elles se perdoient. On conseilla alors au malade l'usage des sondes de plomb. Elles rendirent le passage de l'urine fort libre; mais l'écoulement fut plus abondant. Enfin il s'arrêta de lui-même peu de tems après que le malade eut cessé l'usage de ces sondes, & fut trois ans entiers sans revenir. Mais le canal s'embarrassant toujours de plus en plus, & l'urine ne venant souvent que goutte à goutte, avec ardeurs & cuissons, & d'autres fois s'arrêtant tout-à-fait, & lui causant des rétentions totales, le malade s'adressa à moi le 22 Mai. Je le sondai, & lui trouvai en deçà du vérumontanum, deux ulceres éloignés de deux travers de doigt l'un de l'autre, dont le plus profond avoit des bords

calleux, qui embarraſſoient conſidérablement le canal, & l'autre fourniſſoit une matiere très-virulente; je les détergeai & cicatriſai entiérement en trois mois.

OBSERVATION XLIV.

Il y a ſeize à dix-ſept ans, que M.....I Capitaine de haut bord, fut attaqué d'une gonorrhée, qui ne guérit pas par le ſecours des remedes continués un an entier. Il lui reſtoit toujours des ardeurs & des cuiſons dans la verge. Ennuyé de l'inutilité des remedes, le malade les abandonna. Cinq ou ſix ans après, il ſe mit entre les mains d'un Médécin qui le fatigua inutilement pendant dix-huit mois. Le malade, rebuté, abandonna encore la partie. Il fut alors attaqué d'une fiévre continue avec redoublement, avec une enflure au teſticule: il en cacha cependant la cauſe. En deux mois de tems, le teſticule revint à ſon état naturel; & les urines coulerent avec un peu plus de facilité pendant quelques jours; mais comme l'état du malade redevenoit le même, c'eſt-à-dire, que le fil des urines étoit très-délié; qu'elles couloient ſouvent

goutte à goutte, & qu'il les perdoit quelquefois involontairement, avec cuiſſon & ardeur. Il s'adreſſa à moi le 3 Juillet. Je le ſondai, & lui trouvai au milieu du canal trois excroiſſances, dont la premiere étoit fort calleuſe, & une autre ulcérée. Il fut guéri en moins de deux mois ſans aucun accident.

OBSERVATION XLV.

Le 15 de Juillet, je ſondai M. P... qui me dit qu'à l'occaſion d'une gonorrhée récente qu'on avoit voulu arrêter, il lui étoit ſurvenu un abſcès au périnée. L'abſcès fut ouvert par un habile Chirurgien, & bien cicatriſé; mais le canal de l'urethre fut rétréci par la cicatrice, & le jet de l'urine ſe trouva diminué. Quelques années après, il ſurvint au même endroit un nouvel abſcès, qui fut encore ouvert; mais il n'en ſortit preſque que de l'urine. Il s'eſt formé preſque tous les ans de ſemblables dépôts; & chaque année le canal s'eſt trouvé rétréci par la cicatrice. J'oubliois de remarquer qu'il y eut preſque toujours, par l'urethre, un petit écoulement purulent. Pour faciliter la ſortie de l'urine, le malade eut pluſieurs fois

fois recours aux sondes d'argent; mais elles ne procurerent jamais qu'un soulagement passager. Je lui trouvai, avant que d'arriver au vérumontanum, trois différens obstacles formés par des excroissances spongieuses, voisines l'une de l'autre. Je les fondis, & les cicatrisai; & le malade guérit, sans que les accidens aient jamais reparu.

OBSERVATION XLVI.

M. B.... fut attaqué d'une gonorrhée des plus mauvaises, laquelle ayant été fort mal traitée en premier lieu, l'obligea d'avoir recours à un Chirurgien, qui ayant échoué par la méthode ordinaire, le fit passer par le grand remede. Mais, loin d'en être soulagé, il vint une fistule au périnée, laquelle subsista neuf mois entiers, avec écoulement des urines par l'ulcere. On introduisit dans l'urethre une sonde creuse, qui, détournant l'urine de l'ulcere, lui permit de se cicatriser; mais ce ne fut pas pour long-tems. La fistule se rouvrit d'elle-même; & il y avoit un an & demi qu'elle étoit dans cet état, lorsqu'ayant essuyé un nouveau traitement inutile, quoique long, on lui fit

prendre le baume de Copahu, qui fit ceſſer l'écoulement & les cuiſſons, & permit à la fiſtule de ſe conſolider. Cependant le malade n'urinoit pas à plein canal; le fil des urines diminua même d'année en année. Pendant ce tems, il contracta une nouvelle gonorrhée qui tomba dans les bourſes. Bien qu'elle ait été guérie, les difficultés d'uriner augmenterent tellement, que, deux ans après, à peine l'urine pouvoit-elle ſortir. Alors la fiſtule ſe rouvrit; & l'urine enfila encore ce chemin. Ayant entendu parler de moi, je lui promis une guériſon radicale, après l'avoir ſondé le 20 Juillet. Je trouvai tout le canal de l'urethre plein d'excroiſſances fongueuſes, ſi l'on excepte deux travers de doigt où la ſonde entroit librement. Il y avoit à l'extérieur deux trous fiſtuleux, qui donnoient paſſage à l'urine & à une matiere virulente. Je l'ai traité & guéri parfaitement en trois mois.

OBSERVATION XLVII.

Dans la nuit du 15 au 16 Janvier 1766, M. * * *, bien connu de feu M. le Comte de Guerchy & de toute ſa Maiſon, vint chez moi, ſouffrant cruel-

lement de l'introduction d'un corps étranger dans le canal de l'urethre, qui le menaçoit des plus funeſtes accidens, ſi le ſecours que je lui donnai, avoit tardé plus long-tems. Voici de quelle maniere le corps étranger s'étoit introduit dans ce canal. Depuis fort long-tems le malade étoit atteint de grandes difficultés d'uriner, avec des rétentions totales, cauſées par les ſuites de pluſieurs gonorrhées. Ces accidens lui arrivoient principalement, lorſqu'il faiſoit quelque excès du vin ou des femmes. Le 15 Janvier, ayant été attaqué d'une rétention totale, il eut recours à tout ce qu'il avoit pratiqué dans les rétentions précédentes; mais outre qu'il ſouffrit des douleurs cruelles, il ne put parvenir à faire ſortir une ſeule goutte d'urine. Ne ſçachaut plus quel parti prendre, il trouva dans une armoire une de ces groſſes aiguilles équarrées, dont les Tapiſſiers ſe ſervent pour piquer les matelats. Elle étoit longue d'environ cinq pouces, mince & pointue par un bout, & allant toujours en groſſiſſant, juſqu'au trou où l'on paſſe le fil. Du côté de la pointe, elle étoit quarrée & tranchante; & c'eſt de cet inſtrument, que le malade ſe ſervit, comme d'une

ſonde, pour l'introduire dans l'urethre. Il prit l'aiguille par la pointe, & fit entrer le gros bout juſqu'au fond du canal. L'aiguille alors n'ayant plus de priſe, lui échappa, & s'enfonça de maniere, qu'il lui fut impoſſible de la retirer. Les efforts inutiles qu'il fit, cauſerent des gonflemens inflammatoires à la partie, de maniere que les angles tranchans de l'aiguille équarrée, coupant par-tout les vaiſſeaux ſanguins, il en ſortit une grande quantité de ſang. Il continua à couler juſqu'au moment que le malade s'étant fait porter chez moi dans ce cruel état, je fus aſſez heureux pour lui procurer du ſoulagement. J'avois fait faire autrefois un inſtrument de mon invention, pour les cas où une ſonde viendroit à ſe briſer dans l'urethre, & qu'il fallut en tirer les morceaux, ou tout autre corps étranger qui s'y ſeroit introduit. Je m'en ſervis dans cette occaſion; mais la forme de l'aiguille augmentoit les difficultés, ſoit pour la ſaiſir, ſoit pour la retirer, tant à cauſe de ſa pointe, que de ſes tranchans. Le malade eut beaucoup à ſouffrir; & je fus moi-même d'une inquiétude extrême, juſqu'au moment où je vins à bout de tirer l'aiguille de l'urethre. En examinant

cette aiguille, je remarquai que le trou par où passe le fil, étoit rempli d'une partie de chairs fongueuses qui faisoient obstacle, & qui s'étoient détachées de l'urethre en retirant l'aiguille : de façon que l'urine coula par un petit fil, jusqu'à ce que je pusse introduire une bougie qui pénétra plus avant, fit sortir l'urine en plus grande quantité, & soulagea totalement le malade. En continuant l'usage de mes remedes, il fut guéri en deux mois & demi.

Observations qui ont pour objet une maladie que les Anglois appellent le glit, *que nous nommons* écoulement, *& que quelques-uns appellent improprement*, relâchement de vaisseaux; *& où il n'y a ni rétention d'urine, ni difficulté d'uriner.*

OBSERVATION I.

M***, prit une gonorrhée qui fut parfaitement guérie en trois mois; mais il ne fut pas si heureux trois ans après, qu'il en eut une seconde, dont on ne put tarir l'écoulement. Deux ans s'étant écoulés, il s'adressa à une personne dont la réputation est des mieux établies, qui véritablement ne lui promit rien, mais aussi qui ne put arrêter cet écoulement pendant deux ans qu'elle le traita. Il croyoit en conséquence son mal incurable, voyant que dix ans passés dans les remedes, n'en avoient pu empêcher l'augmentation, lorsqu'il entendit parler de moi. Je le traitai suivant ma méthode; mais le trop grand usage

qu'il avoit fait de remedes contraires à ſon mal, rendit celui des miens beaucoup plus long; de maniere qu'il ne fut guéri que vers le quatrieme mois.

OBSERVATION II.

M. .... fut ſucceſſivement attaqué de ſix gonorrhées. La premiere, quoiqu'accompagnée de chancres & de bubons, fut bien guérie. La ſeconde, moins dangereuſe, eut auſſi le même ſort. Il en fut de même d'une troiſieme; mais la quatrieme fut ſi mauvaiſe, qu'un fort long traitement n'empêcha pas un petit écoulement de ſubſiſter. Le malade, ayant voulu ſe faire guérir, tomba entre les mains d'une perſonne qui employa les aſtringens avec ſi peu de ménagement, qu'il ſurvint une inflammation conſidérable du bas ventre. La cinquieme gonorrhée fut aſſez bien guérie, à l'écoulement près, qui augmenta. Il devint bien plus conſidérable à la ſixieme. Le malade ſe mit entre mes mains; je le ſondai, & m'apperçus qu'il ſuintoit continuellement une matiere virulente du canal de l'urethre. Je le mis à l'uſage de

mes remedes, & quelques mois après, il fut totalement guéri.

OBSERVATION III.

M. .... avoit depuis dix ans un écoulement purulent que les plus habiles Praticiens n'avoient pu arrêter. Malgré l'ancienneté de l'écoulement, le canal de l'urethre étoit parfaitement libre ; car il n'y avoit uniquement que des ulceres aux canaux excrétoires des glandes de Cowper. Je le mis tout de suite à l'usage de mes remedes, & soixante-trois jours après il fut radicalement guéri.

OBSERVATION IV.

M. .... fut attaqué d'une gonorrhée accompagnée de deux bubons vénériens, qui furent traités par la suppuration, laquelle fut fort abondante. L'opiniâtreté de l'écoulement obligea d'avoir recours aux injections astringentes, lesquelles furent aussi infructueuses que les autres remedes. Le malade, content de n'avoir pas d'autre incommodité, se résolut à garder son écoulement. Depuis deux ans

il lui eſt ſurvenu un autre accident, une perte involontaire des urines. C'eſt cette complication qui l'obligea de s'adreſſer à moi. Ce malade fut guéri en moins de quatre mois & demi, quoique pendant le traitement, il ait été attaqué de pluſieurs accès d'une fiévre irréguliere, cauſée par la mauvaiſe qualité du pus que fourniſſoient les parties viciées.

OBSERVATION V.

M. de... ayant été long-tems traité par un habile Chirurgien, d'une gonorrhée qu'il prit il y a environ dix ans, ſe mit entre les mains d'un autre Chirurgien major, qui n'ajoûta au traitement précédent, que des injections, leſquelles ne firent qu'augmenter ſon mal. Un troiſieme ne fit de plus qu'introduire dans l'urethre une ſonde de plomb, frottée d'onguent napolitain. Malgré tous ces remedes, l'écoulement ſubſiſtoit toujours. L'inquiétude du malade l'obligea d'avoir recours à moi. Je lui trouvai, dans le canal, trois différens ulceres ſordides en-deçà des glandes proſtates. Je le mis tout de ſuite à l'uſage de mes remedes, & j'eus la ſatisfaction de le guérir en deux mois.

OBSERVATION VI.

M. de ***, à la suite d'une gonorrhée contractée il y avoit dix ans, a toujours eu un écoulement virulent, à l'occasion de quelques ulceres, desquels il couloit de tems en tems des matieres blanchâtres, que le moindre excès de vin teignoit en jaune. Cet accident a toujours été suivi de gonflement des testicules & de difficultés d'uriner. Après avoir consulté en France & en Hollande tout ce qu'il y a d'habiles Médecins, & employé tant au dedans qu'au dehors de la verge, toutes sortes de remedes mercuriels, on lui injecta dans l'urethre de l'eau de chaux, qui non-seulement causa la plus vive douleur, mais fit sortir le sang sur le champ. Mille autres remedes ayant encore été employés sans pouvoir guérir l'écoulement. J'en commençai la cure, après l'avoir sondé. Il fut guéri en deux mois.

FIN.

Le Privilége & l'Approbation se trouvent à l'ancienne Edition.

COUNTWAY LIBRARY OF MEDICINE
RC
900
D24
1768
RARE BOOKS DEPARTMENT